

Octobre 2022

SHAMITUMBA SAS

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE MINIERE SHAMITUMBA
SAS VIS-A-VIS DES COMMUNAUTES
LOCALES DU GROUPEMENT
MUKUMBI IMPACTEES PAR SES
ACTIVITES**

VERSION FINALE

A PROUVEE

Octobre 2022

SHAMITUMBA SAS

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE MINIERE SHAMITUMBA
SAS VIS-A-VIS DES COMMUTES
LOCALES DU GROUPEMENT
MUKUMBI IMPACTEES PAR SES
ACTIVITES**



**Planet Consulting
Africa SARL**

Table des matières

Projet 1. Projet de formation aux métiers de la jeunesse des villages impactés par le projet SHAMITUMBA SAS pour une insertion professionnelle	9
Projet 2. Construction et équipement des trois écoles dans le groupement Mukumbi	18
Projet 3. Construction d'un marché moderne à Mukumbi.....	48
Projet 4. Construction et équipement du bâtiment administratif du groupement Mukumbi et appui à la mobilité.....	69
Projet 5. Accompagnement et assistance pour l'amélioration de la culture de Maïs dans les villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS	85
Projet 6. Desserte en eau par la construction de six bornes fontaines dans les villages Mukumbi, Sandra, Kawama et Kapemba impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS.....	95
Projet 7. Connexion des villages Mukumbi et Sandra au réseau électrique	105
Projet 8. Fourniture en équipements médicaux dans les Centres de santé de Kampemba et de Mukumbi	113
Projet 9. Dotation de 50 presses à briques de terre dans les 4 localités du groupement Mukumbi impactées par le projet SHAMITUMBA	120
Projet 10. Evaluation des aptitudes des sols du groupement Mukumbi pour des fins agricoles	124
Projet 11. Appui à la transformation du maïs grain en farine dans quatre villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS	137

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

Projet 12 Projet d'aménagement d'un terrain de football dans le village Kapemba groupement Mukumbi	143
Dispositions finales	148

ANNEXES

Annexe I. Procès-verbal d'identification de l'espace géographique impacté par le projet Sabwe Mining.....	150
Annexe II. Correspondances et ordres de mission relatifs à la supervision du cahier des charges de Sabwe Mining	152
Annexe III. Procès-verbaux de désignation des membres du CLD	156
Annexe IV. Procès-verbaux d'identification et d'approbation des besoins prioritaires	169
Annexe V. Actes de cession	185
Annexe VI. Liste des membres présents à la formation sur le cahier des charges	197
Annexe VI. Prescriptions techniques relatives à la construction de trois écoles, d'un marché et du bâtiment administratif du groupement	200

Liste des sigles et abréviations

OP : Organisation paysanne

RDC : République Démocratique du Congo

PU : Prix Unitaire

PT : Prix Total

Ha : Hectare

DPEM : Direction de protection de l'environnement minier

FNPSS : Fonds national de promotion et de service social

ACE : Agence congolaise de l'environnement

CLD : Comité Local de Développement

ETD : Entité territoriale décentralisée

DSCRCP : Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

CLS : Comité Local de Suivi

MW : Mega watt

GW : Giga watt

GWh : Giga watt heure

KWh : Kilo watt heure

EIES : Etude d'Impact Environnemental et Social

PIB : Produit Intérieur Brut

FIFA : Fédération Internationale du Football

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE MINIERE SHAMITUMBA SAS VIS-A-VIS DE LA COMMUNAUTE
DU GROUPEMENT MUKUMBI AFFECTEE PAR SES ACTIVITES MINIERES**

Entre :

I. La communauté locale affectée comprenant les villages :

1. MUKUMBI ;
2. KAPEMBA ;
3. SANDRA et
4. KAWAMA

Situé dans :

Le groupement Mukumbi ;

La chefferie de Bassanga ;

Le territoire de Kambove ;

La province du Haut-Katanga, en République Démocratique du Congo

Représentée par son Comité Local de Développement (CLD) :

- ✓ Président : M. KAZADI MUJINGA (Village Mukumbi) ;
- ✓ Vice-Président : M. KIMBA Justin (Village Kawama) ;
- ✓ Secrétaire : M BANGA LOMBE (Village Sandra) ;
- ✓ Chargé du développement : Mme. KISELE Jacqueline (Village Mukumbi) ;
- ✓ Conseiller : M. MUTOMBO Sebastien (Village Mukumbi) ;
- ✓ Membre : M. MWADIAVITA Gilbert (Village Kampemba) ;
- ✓ Membre : M. KALENDE SOMPWE (Village Mukumbi) ;

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

- ✓ Membre : Mme MWANGE Lily (Village Sandra) ;
- ✓ Membre : M. MUHINDU Mathieu (Village Mukumbi) ;
- ✓ Membre : M. MUJINGA MAMBWE (Village Mukumbi) ;

Ci-après dénommée « la communauté locale » d'une part

Et

II. La société minière : SHAMITUMBA SAS

Immatriculée au RCCM sous le numéro : CD/LSH/RCCM/14-B-1768

Id Nat : 6-129-N77234R

Ayant son siège au 03, Avenue de l'Etain, Quartier Makomeno, Commune Lubumbashi, Ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga en République Démocratique du Congo.

Représenté(e) par M. YAOPENG FEICHEN, son Directeur Général et ci - après dénommée « entreprise minière » d'autre part ».

Etant entendu préalablement que

La société SHAMITUMBA SAS est détenteur des dix permis d'exploitation contigus (cfr croquis en annexe) repris dans le tableau ci après :

N°	PE	Carrés	Emission	Expiration
1	10385	3	03/08/2010	02/08/2040
2	12271	4	16/10/2009	02/04/2024
3	12272	3	16/10/2009	02/04/2024
4	12273	4	25/11/2010	02/04/2024
5	12277	3	16/10/2009	02/04/2024
6	13236	13	02/07/2016	02/04/2024
7	13237	5	02/07/2016	07/03/2040
8	13238	3	02/07/2016	02/04/2024
9	13239	1	02/07/2016	02/04/2024
10	13240	1	02/07/2016	02/04/2024

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

Les communautés locales affectées par le projet d'exploitation relatif à ces permis d'exploitation, comprennent celles des villages Mukumbi, Kapemba, Sandra et Kawama situés dans la Chefferie de Bassanga, territoire de Kambove, groupement Mukumbi. Cette mine fait partie des celles sur lesquelles ces communautés locales ont des droits coutumiers ainsi qu'en atteste la carte reprise à la figure 1 établie à la suite d'une étude socio-économique et d'une cartographie participative.

Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par les titres miniers octroyés par l'Etat et consignées dans l'étude d'impact environnemental et social (EIES) au moment de sa validation et de son approbation.

Le Chef de Chefferie de Bassanga, M. MPANDE Matthieu PEMBAMOTO KYALA assiste à la signature du présent Cahier des charges en qualité de témoin et garant de la bonne application du présent accord en développement dont le contenu est repris dans le tableau 1. Ci-dessous.

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

Tableau 1. Tableau synthétique des engagements convenus dans ce Cahier des charges

N°	Dénomination de l'infrastructure/ Projet à réaliser	Secteur d'intervention	Communautés Bénéficiaires	Breve description	Chronogramme d'activités	Budget (USD)
01	Projet de formation des jeunes aux métiers de la jeunesse des villages impactés par le projet SHAMITUMBA SAS pour une insertion professionnelle	Affaire sociale, Emploi et prévoyance sociale	Mukumbi, Sandra, Kawama et Kapembe	Ce projet consiste à offrir des formations dans cinq domaines des métiers différents pour promouvoir l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes désœuvrés du groupement Mukumbi. Ces formations seront prises en charge entièrement par ce présent Cahier des charges et seront de durée et des critères d'admission variables selon les domaines. Les formations aux métiers seront offertes dans les filières ci-après : Chauffeurs mécanicien, Opérateurs des engins lourds, Soudure, Ajustage et Chaudronnerie, Electricité, Coupe et couture.	2022-2023	112 900
02	Construction et équipement des trois écoles dans le groupement Mukumbi	Education	Mukumbi, Sandra et Kawama	Pour ce projet, il s'agit de la construction de trois écoles clôturées de forme en « U » avec six salles de classe dans les villages Mukumbi, Sandra et Kawama. A tous ces trois bâtiments est attachée une salle supplémentaire qui sera découpée en bureaux et salle d'attente. Il s'agira aussi pour ce projet d'une construction d'un bloc sanitaire pour chaque école. En outre, toutes les classes seront équipées (pupitres, tableaux, matériels didactiques, etc.). Il en sera de même des bureaux qui seront équipés en mobiliers.	2024-2027	487 114,83

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

03	Construction d'un marché communautaire à Mukumbi.	Infrastructure et développement rural	Mukumbi	Le projet consiste à construire un marché composé d'un hangar de 400 m2 (20mx20m) qui devra abriter des étalages pour vendeurs. Ce marché aura deux bureaux administratifs, un dépôt de 10 m de longueur et de 5 m de largeur, ainsi que des installations sanitaires. Il sera aussi équipé d'un point d'eau (forage).	2026-2027	151 399,99
04	Construction et équipement du bâtiment administratif et appui à la mobilité du groupement Mukumbi	Infrastructure	Mukumbi	Il sera question dans ce projet de construire un bâtiment moderne du groupement Mukumbi pour une utilisation administrative pour l'entité coutumière. Ledit bâtiment sera constitué de 3 bureaux, d'une salle de réunion, d'une salle de réception ainsi que de 2 installations sanitaires. En plus de sa construction, ce bâtiment devra être équipé pour permettre son utilisation effective immédiate. En ce qui concerne la mobilité pourvu de renforcer la célérité des actions du groupement, il sera question de doter au groupement d'une jeep de marque Toyota Pick-up 4X4 seconde main commandée de Japon pour les de suivi de terrain.	2026-2027	121 176,14
05	Accompagnement et assistance pour l'amélioration de la culture de Maïs dans les villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS	Agriculture	Mukumbi, Sandra, Kawama et Kapembe	Ce projet consiste au renforcement des capacités, à l'accompagnement technique, à l'organisation et à l'assistance en intrants agricoles (semences, engrais, pesticides etc.) des agriculteurs du groupement Mukumbi. Environ 300 hectares de maïs seront concernés pour l'ensemble de la zone affectée par les activités minières de SHAMITUMBA SAS. Dans ce programme, la population bénéficiaire sera constituée et organisée en organisations paysannes (OP) en vue d'une assistance efficace et des bons résultats. L'approche organisationnelle des OPs a été démontré comme impactant positivement le développement agricole en milieu ruraux à	2022-2026	543 565

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

					travers l'amélioration de la situation socio-économique des communautés bénéficiaires.		
06	Desserte en eau par la construction de six bornes fontaines dans les villages Mukumbi, Sandra, Kawama et Kapemba impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS	Energie et Developpement rural	et	Mukumbi, Sandra, Kawama et Kapemba	Ce projet d'adduction d'eau potable consiste au forage de six puits dont deux à Mukumbi, deux à Kampemba, un à Kawama et un à Sandra. Les puits qui seront forés à Sandra, Kawama et Mukubu seront équipés d'une pompe solaire fautive d'électricité tandis que ceux de Kapemba seront équipés d'une pompe électrique. Aussi chaque puits aura deux réservoirs (château d'eau) d'une capacité de 5000 litres chacun. Ce projet va assurer la maintenance des puits et l'achat des kits de maintenance. Cette tâche sera assignée aux membres de la communauté sélectionnée qui auront suivi une formation au préalable. Ainsi donc, tous les douze mois, le projet procédera au nettoyage et à la désinfection de tous les puits.	2023	53 101
07	Connexion des villages Mukumbi et Sandra au réseau électrique	Energie et developpement rural	et	Mukumbi et Sandra	Ce projet consiste à connecter ces deux villages concernés au réseau électrique. L'entreprise SHAMITUMBA SAS a l'obligation de fournir tous les équipements nécessaires conformément à la cotation qui sera faite par les experts et adoptée par les deux parties. En outre elle devra prendre en charge la facture de l'entrepreneur qui pourra exécuter ce travail sur le plan technique et de l'expertise. Au groupement il reviendra la tâche de mener toutes les démarches nécessaires pour décrocher l'autorisation de connexion au réseau électrique à partir d'une sous station ou d'une cabine. A la communauté locale bénéficiaire en fin, elle s'occupera de tous les travaux manuels comme par exemple celui de creusage des trous pour la fixation des poteaux, le transport des poteaux sur le chantier etc. Il est à souligner que la communauté locale bénéficiaire de ce projet assurera seule la	2023-2026	1 521 443.1

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

					maintenance après l'implémentation du projet et que chaque ménage honorera ses factures de consommation.		
08	Fourniture en équipements médicaux dans les Centres de santé de Kampemba et de Mukumbi	Santé	Kapemba et Mukumbi		Ce projet qui entre dans le cadre du cahier des charges de l'entreprise SHAMITUMBA SAS se focalise sur l'assistance médicale. Il consiste à fournir les équipements médicaux de base et d'urgence dans les deux centres de santé des villages Mukumbi et Kampemba. Il s'agira des kits médicaux de chirurgie, obstétricaux, de pédiatrie et autres spécialités. Tous ces équipements qui seront fournis devront se conformer aux normes de l'OMS.	2024-2025	44534.5
09	Dotation de 50 presses manuelles à briques dans les 4 villages du groupement Mukumbi impactées par le projet minier de SHAMITUMBA SAS.	Social	Mukumbi, Sandra, Kawama et Kapemba		Le projet consiste à doter 50 presses manuelles à briques de terre dont 20 pour le village Mukumbi, 14 pour Kampemba, 8 pour la localité Sandra et 8 pour Kawama. Voici le modèle des presses qui seront fourni sur l'image ci-dessous. Les presses seront gérées par le CLD de chaque village.	2023	26 100
10	Evaluation des aptitudes des sols du groupement Mukumbi pour des fins agricoles	Agriculture et santé publique	Mukumbi, Sandra, Kawama et Kapemba		Ce projet consiste à conduire une étude d'évaluation complète des aptitudes des terres du groupement Mukumbi pour des fins agricoles. Il reposera sur des travaux de consultation des documents cartographiques existants, d'observations et de prélèvements d'échantillons sur le terrain des sols et des légumes, d'analyses en laboratoire, de cartographie par SIG et d'interprétation des résultats.	2022	91 586

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

11	Appui à la transformation du maïs dans quatre villages du rroupement Mukumbi impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS	Social, entrepreneuriat, emploi et prévoyance sociale	Mukumbi, Sandra, Kawama et Kapemba	Ce projet se focalise sur la fourniture des moulins motorisés à la communauté locale. Ceci aura pour effet non seulement de stimuler la production locale de maïs, mais aussi booster l'activité économique dans la zone d'impact de SHAMITUMBA SAS. D'une façon pratique, 10 moulins seront distribués à la communauté impactée dont 3 moulins à Mukumbi, 3 moulins à Kapemba, 2 moulins à Kawama et 2 moulins à Sandra. Ces moulins distribués seront sous la gestion du CLD de chaque village.	2023-2024	62000
12	Projet d'aménagement d'un terrain de football dans le village Kapemba groupement Mukumbi	Infrastructure et Sport et loisir	Kapemba	Ce projet consiste en un aménagement d'un terrain sur une superficie de 100 m x 100 m soit un ha dans les conditions rurales. Cependant, le terrain de jeu proprement dit aura une dimension de 90 m x 45,90 m conformément aux normes de la Fédération Internationale du Football (FIFA). Ce projet sera réalisé à travers une série d'activités notamment : le dessouchage et le décapage, le nivellement et le compactage, le tracage, la fixation des poteaux et l'installation de 15 bancs métalliques. Pour l'implémentation du présent projet, l'entreprise SHAMITUMBA SAS devra privilégier les entrepreneurs locaux basés dans le groupement Mukumbi spécialisés dans les ouvrages du genre sur base d'un appel d'offre.	2026	33 290
TOTAL					3 247 210.56	

Nous disons : Trois millions deux cent quarante-sept mille deux cent dix dollars américains et cinquante-six centimes

Projet 1. Formation des jeunes aux métiers pour l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat dans villages impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS

1.1. Titre du projet

Projet de formation aux métiers de la jeunesse des villages impactés par le projet SHAMITUMBA SAS pour une insertion professionnelle

1.2. Le secteur d'intervention :

Affaire sociale, Emploi et prévoyance sociale

1.3. Contexte et justification du projet

La République Démocratique du Congo est un grand pays où environ 70% de la population est au chômage. Cette population est dominée par plus de 55% des jeunes. Cette situation est pire dans les cités et villages éloignés des grands centres urbains. Etant donné que l'économie nationale est soutenue majoritairement par les activités minières, concentrées essentiellement dans la partie Sud-Est du pays, l'implantation d'une entreprise minière est source de beaucoup d'espoir surtout dans les milieux ruraux. Malheureusement, tous les employés dans ces entreprises minières proviennent des grands centres urbains alors que la population autochtone demeure dans le chômage et mène en conséquence une survie de misère.

Cet état des choses est tributaire d'une part, du taux de scolarisation faible en général dans ces milieux et de la quasi-inexistence des sections techniques ou des écoles de métier, les entreprises minières offrant pourtant des postes techniques en grand nombre. D'autre part, le manque d'un certificat ou d'un papier attestant la maîtrise d'un quelconque métier justifierait le recours par les entreprises minières de la RDC à la main d'œuvre étrangère, celle locale n'ayant aucune qualification certifiée. Cette réalité se vit dans le groupement Mukumbi. Les habitants des villages situés autour de l'entreprise Shamitumba, nourrissent des gros espoirs avec l'avènement de cette entreprise dans leur terroir. Curieusement ils ne sont pas embauchés comme ils espéraient faute de qualification car la main d'œuvre locale ne répond nullement au profil recherché.

C'est dans ce contexte que la formation aux métiers est apparue comme un besoin prioritaire urgent par le CLD du groupement Mukumbi pour le Cahier des charges de l'entreprise Shamitumba en vue d'une probable insertion professionnelle.

1.4. Brève description du projet

Ce projet consiste à offrir des formations dans cinq domaines des métiers différents pour promouvoir l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes désœuvrés du groupement Mukumbi. Par cette formation les jeunes sélectionnés seront compétitifs par rapport aux opportunités d'emploi offertes par les entreprises minières de la RDC en général et par l'entreprise SHAMITUMBA SAS en particulier. Cette formation favorisera aussi d'une certaine manière l'entrepreneuriat dans le groupement Mukumbi et par conséquent une baisse sensible du taux de chômage. Ces formations seront prises en charge entièrement par ce présent Cahier des charges et seront de durée et des critères d'admission variables selon les domaines. Les formations aux métiers seront offertes dans les filières ci-après :

Chauffeurs mécanicien

Il s'agira donc de former les conducteurs des véhicules en respectant le code de la route, adapter la vitesse en fonction de l'état de la route, de son chargement et à l'approche des populations. Les chauffeurs formés seront en même temps capable d'effectuer les travaux d'entretien et de maintenance des véhicules.

Durée de formation : quatre mois au total dont un mois théorique et trois mois de pratique en entreprise (SHAMITUMBA SAS). Ce projet est pris en charge par le budget du présent cahier des charges. Il est à noter que pendant toute la durée du stage, l'apprenant n'est pas rémunéré par l'entreprise ;

Critère : Savoir lire et écrire, être en bonne santé physique et mental, être âgé de 40 ans maximum, faire partie de la communauté local impacté par le projet.

Effectif : 30

Opérateurs des engins lourds

Cette formation va former les opérateurs et les opératrices de machinerie lourde pour manœuvrer différents engins de chantier et des mines, tel qu'une chargeuse, une niveleuse, une rétro caveuse, une pelle excavatrice et un tombereau, servant principalement aux travaux de construction et d'exploitation de mines souterraines et à ciel ouvert et de carrières ainsi

qu'à des travaux de manutention de minerais et de matériaux. Ils peuvent aussi exécuter des services sur le terrain tels que le transfert de la terre, l'entretien et le nivelage des routes et la livraison du carburant. Ils vont apprendre également comment effectuer l'entretien préventif et le dépannage de la machinerie. Dans ce contexte, ils doivent apprendre aussi à effectuer les vérifications préalables à l'utilisation des machines, les nettoyer, les lubrifier et en remplir les réservoirs. Les opérateurs et les opératrices de machinerie lourde surdimensionnée vont apprendre enfin d'établir des repères visuels, prendre l'habitude d'augmenter la fréquence de vérification des angles morts en raison du champ de vision limité et développer leur attention auditive pour capter les consignes transmises par la radio en continu.

Durée de formation : quatre mois au total dont un mois théorique et trois mois de pratique en entreprise (SHAMITUMBA SAS).

Critère : Savoir lire et écrire, être en bonne santé physique et mentale, être âgé de 40 ans maximum, faire partie de la communauté locale.

Effectif : 30

Soudure, Ajustage et Chaudronnerie

Cette offre de formation consistera à apprendre aux candidats à réaliser tous genres de travaux de soudure, de brasage, de découpage et de façonner des pièces métalliques pour leur donner forme.

En outre à l'issue de cette formation ils devront être en mesure de :

- ✓ Lire et d'interpréter les plans ou les spécifications techniques de soudage ;
- ✓ Faire le choix des matériaux et les outils selon les besoins du travail ;
- ✓ Manier, manipuler et utiliser toutes les machines à former les métaux telles que les presses à plier et les cisailles, de même que d'autres machines à redresser, à meuler et à cintrer les métaux.
- ✓ Réparer les pièces usées de produits métalliques provenant d'équipements, de machinerie ou de tuyauterie et entretenir l'équipement de soudage et de coupage.

Durée de formation : six mois au total dont deux mois de théorie et quatre mois de pratique en entreprise (SHAMITUMBA SAS).

Critère : être en bonne santé physique et mental, être âgé de 30 ans maximum, faire partie de la communauté local. Les candidats seront soumis à un test psychotechnique pour leur admission à cette formation.

Effectif : 20

Electricité

Cette formation visera à former 20 jeunes pour qu'ils soient capables d'installer et réparer des câbles, des appareils électriques, des systèmes d'éclairage, des dispositifs de commande et des appareillages connexes dans des bâtiments et des installations présentes sur un site minier. Ils peuvent être appelés à travailler sous terre ou dans des ateliers à la surface et côtoyer plusieurs corps de métier différents pendant leur journée de travail, car ils évoluent au sein d'équipes multidisciplinaires et doivent être très polyvalents. Ils peuvent effectuer l'installation et le raccordement de lignes électriques dans des galeries souterraines ou faire la maintenance des circuits électriques des convoyeurs. Ils seront en mesure également d'installer, de manipuler, de réparer et d'entretenir des appareils électriques et équipements industriels très variés et même issus des technologies les plus modernes en matière d'automatisation que l'industrie minière utilise et d'en diagnostiquer les problèmes.

Durée de formation : six mois au total dont deux mois de théorie et quatre mois de pratique en entreprise.

Critère : être en bonne santé physique et mental, être âgé de 30 ans maximum, faire partie de la communauté local. Les candidats seront soumis à un test psychotechnique pour leur admission à cette formation.

Effectif : 20

Coupe et couture

Ce projet de formation qui s'adresse exclusivement à la gent féminine a pour objectif de posséder et exploiter les connaissances enseignées, aptitudes et attitudes indispensables à la réalisation des vêtements de qualité et d'une bonne finition. Cette connaissance est organisée tant en vue d'une insertion professionnelle que pour un usage personnel. La finalité n'étant pas de finir dans l'entreprise minière mais d'entreprendre. Pour cela les femmes formées seront dotées chacune d'une machine à coudre pour se lancer.

Durée de formation : trois mois au total dont deux mois de théorie et quatre mois de pratique dans les ateliers qui seront retenues après des critères établis.

Critère : être de sexe féminin, être âgé de 40 ans maximum. Les candidats seront soumis à un test psychotechnique pour leur admission à cette formation, faire partie de la communauté local.

Effectif : 30

Toutes ces formations aux métiers seront sanctionnées par un brevet d'aptitude professionnelle délivré par SHAMITUMBA SAS. Les enseignants proviendront de Lubumbashi, Likasi et Kolwezi pour la plupart et toute la pratique se fera dans les installations de SHAMITUMBA SAS hormis pour la coupe et couture.

1.6. Objectif du projet

L'objectif de ce projet est de former aux métiers les jeunes et de manière particulière les femmes des villages impactés par l'exploitation minière de SHAMITUMBA SAS afin de les rendre plus compétitifs sur le plan professionnel et minimiser l'importation de la main d'œuvre de l'extérieur au sein de cette entreprise et d'autre part de les rendre plus entrepreneurs.

1.7. Localisation du projet

Ce projet qui consiste à former aux métiers les jeunes des villages impactés par les activités du projet Shamitumba à savoir Sandra, Kapemba, Mukumbi et Kawama sera implémenté dans le village Kapemba qui est également une grande agglomération du groupement Mukumbi mais aussi présente l'avantage d'être alimenté en énergie électrique.

1.8. Bénéficiaires

- 1.9. Ce projet sera au bénéfice de tous les jeunes et les femmes des villages impactés (Kampemba, Mukumbi, Kawama et Sandra) par le projet Shamitumba qui rempliront un certain nombre de critères tels que repris ci-bas. **Résultats attendus**

Afin d'atteindre l'objectif escompté, le résultat attendu au terme de ce projet est :

- 130 jeunes sont formés aux métiers, et donc une ressource humaine jeune et autochtone faisant partie des communautés locales des villages impactés par le projet minier de

l'entreprise SHAMITUMBA SAS est formée et prête à être engagée dans ladite entreprise en cas de besoin, sinon de se lancer dans l'entrepreneuriat à partir des connaissances acquises ;

- La réduction du chômage dans le groupement Mukumbi et par conséquent l'amélioration du niveau de vie.

1.10. Stratégie opérationnelle

La stratégie et la méthodologie est la suivante :

- ✓ Pour la partie théorique avant d'aborder la pratique, une structure spécialisée sera recrutée par SHAMITUMBA SAS à cette fin qui, à son tour devra disponibiliser au minimum 21 enseignants avec une expérience avérée dans la formation aux métiers. Ils seront invités pour dispenser les cours théoriques. Il s'agira de 3 pour la filière chauffeur mécanicien, 3 pour la formation des opérateurs d'engins lourds, 5 pour la coupe et couture, 5 pour l'électricité et 5 pour la soudure, ajustage et chaudronnerie.
- ✓ Les candidats à la formation doivent réunir certains critères selon la filière et présenter une lettre de recommandation du chef de groupement Mukumbi ou celle du président du CLD ;
- ✓ L'entreprise Shamitumba offrira le cadre des pratiques et des stages ;
- ✓ Un accent particulier sera accordée à la partie pratique ;
- ✓ Les matériels didactiques à octroyer aux apprenants constituent en même temps leurs kits de sortie ;
- ✓ L'entreprise SHAMITUMBA SAS devra privilégier les entreprises locales spécialisées dans la formation aux métiers sur base d'un appel d'offre. A défaut d'une entreprise compétente localement, elle pourra sélectionner une entreprise nationale.

1.11. Stratégie adopté pour la sélection des apprenants

Les populations visées par ce projet sont parmi les chômeurs autochtones, surtout les jeunes et les femmes qui ont une base sur le plan scolaire pour leur permettre d'être compétitifs dans le marché de l'emploi dont ils ont été exclus depuis que les différents projets miniers se sont succédés dans leur terroir. Il sera question de prendre au moins ceux qui savent lire et écrire tout en répondant aux critères suivants : (1) être de nationalité congolaise ; (2) avoir séjourné dans la communauté locale impactée (Mukumbi, Kampemba, Sandra et Kawama.) pendant au

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

moins dix ans ; (3) être de bonne moralité ; (4) être de bonne santé physique et mentale ; (5) avoir un âge maximum de 40 ans (pour la mécanique, les engins lourds et la coupe et couture) et 30 ans (pour l'électricité, la soudure, ajustage et chaudronnerie). Tous les candidats devront avoir la recommandation du chef de groupement ou du président du CLD. Chaque candidat devra avoir un sens d'adaptabilité et souplesse pour être retenu dans la formation.

1.12. Chronogramme des activités

Globalement ce projet s'étalera sur six mois soit d'Octobre 2022 à Mai 2023. Le tableau 15 reprend le chronogramme du déroulement de la dite formation par filière.

Tableau 1. Calendrier du déroulement des activités de formation aux métiers dans le cadre du cahier des charges de SHAMITUMBA SAS.

Filières		2022			2023				
		Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai
Chauffeur mécanicien	Théories								
	Pratiques								
Opérateur des engins lourds	Théories								
	Pratiques								
Soudure, ajustage, chaudronnerie	Théories								
	Pratiques								
Electricité	Théories								
	Pratiques								
Coupe et couture	Théories								
	Pratiques								

1.13. Suivi et évaluation du projet

Pour assurer la bonne réalisation du projet, il sera mis en place un mécanisme de suivi et évaluation qui aura comme but de mesurer les changements obtenus du fait de la mise en œuvre de celui-ci dans la contrée.

Le Comité Local de Suivi (CLS) mis en place sera présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de l'entreprise et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi définis ici en plus des aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à l'entreprise SHAMITUMBA SAS le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

Les indicateurs objectifs et quantifiables ci-après seront établis dans le souci d'un suivi et évaluation objectif du programme :

- Un personnel qualifié expérimenté est invité pour la partie théorique ;
- Shamitumba assure sans faille le stage et la partie pratique grâce à ses ateliers, son garage et son charroi automobile ;
- 30 jeunes issus de quatre villages sont formés comme chauffeurs mécaniciens entre Octobre 2022 et janvier 2023 ;
- 30 jeunes issus de quatre villages sont formés comme opérateurs d'engins lourds entre Octobre 2022 et janvier 2023 ;
- 20 jeunes issus de quatre villages sont formés comme soudeurs, ajusteurs et chaudronniers entre Décembre 2022 et Mai 2023 ;
- 20 jeunes issus de quatre villages sont formés comme électriciens entre Novembre 2022 et Avril 2023 ;
- 30 femmes issues de quatre villages sont formées comme couturières entre Novembre 2022 et Avril 2023 ;

1.14. Budget détaillé du projet

Le coût global de ce projet s'élève à 112 900 USD

Nous disons : Cent douze mille neuf cents dollars américains

Le devis estimatif détaillé de ce projet est repris dans le tableau 2 qui suit :

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

Tableau. 2. Budget détaillé en vue de la réalisation du projet de formation professionnelle

N°	DESIGNATION	QT	UNITE	PU (USD)	PT (USD)
Chauffeur mécanicien					
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	3	Formateur	2800	8400
2	Hébergement, transport et Perdiem	3	Formateur	900	2700
3	Objets classiques et outillage	30	Kit	170	5100
Opérateurs des engins lourds					
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	3	Formateur	2800	8400
2	Hébergement, transport et Perdiem	3	Formateur	900	2700
3	Objets classiques et outillage	30	Kit	170	5100
Soudure, Ajustage et Chaudronnerie					
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	5	Formateur	2800	14000
2	Hébergement, transport et Perdiem	5	Formateur	900	4500
3	Objets classiques et outillage	20	Kit	150	3000
Electricité					
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	5	Formateur	2800	14000
2	Hébergement, transport et Perdiem	5	Formateur	900	4500
3	Objets classiques et outillage	20	Kit	200	4000
Coupe et couture					
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	5	Formateur	2800	14000
2	Hébergement, transport et Perdiem	5	Formateur	900	4500
3	Objets classiques et outillage	30	Kit	250	7500
4	Matériels didactiques				10500
TOTAL					112 900

Projet 2. Construction et équipement des trois écoles dans le groupement Mukumbi

2.1. Titre du projet

Construction et équipement des trois écoles dans le groupement Mukumbi

2.2. Secteur d'intervention

Infrastructure, éducation, social

2.3. Contexte et justification

La vision du secteur éducatif est de former des hommes et des femmes compétents, imprégnés des valeurs humaines, morales, civiques, créatifs et désireux de bâtir une nouvelle société, solidaire, prospère et pacifique en leur inculquant le savoir qui s'articule en savoir-faire et savoir-être constituant le socle de la vie en société.

Avec un PIB par habitant de moins de 100 dollars américains, la République Démocratique du Congo (RDC) fait partie des pays les plus pauvres du monde. En plus des effets généraux aussi bien de l'instabilité politique que du chaos économique, le système éducatif a subi des atteintes directes. Par ailleurs, le pays reste parmi ceux qui comptent le plus grand nombre d'enfants non scolarisés au monde. En effet, 3.5 millions d'enfants de 6 à 11 ans n'ont pas accès au système scolaire actuellement, soit près de 26% en âge de fréquenter l'école primaire. Par ailleurs, le niveau élevé des frais scolaires, le manque de matériels didactiques, les difficultés de gestion des écoles et la faible formation des enseignants impactent non seulement la qualité mais aussi réduit d'avantage le taux de fréquentation. Ceci est tributaire au faible budget alloué par le gouvernement au secteur éducatif. Ainsi, environ 80% à 90% des charges scolaires sont assurées par les ménages.

Cependant, malgré les nombreuses difficultés ci-haut mentionnées, la RDC a réalisé, ces dernières années, d'importants progrès dans le système éducatif. Ainsi, comparé aux années antérieures, le

taux d'achèvement a considérablement augmenté passant de 29% en 2005 à plus de 70% actuellement dans l'ensemble du pays. Ceci est tributaire de la nouvelle politique éducative adoptée récemment par le gouvernement visant à développer l'enseignement et, plus spécialement celui du primaire. Celle-ci vise trois objectifs majeurs : (i) accroître l'accès, l'accessibilité, l'équité et la rétention dans l'éducation de base, notamment pour les filles, les enfants en difficulté, les enfants vulnérables et défavorisés ; (ii) améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement et (iii) renforcer la gouvernance du secteur.

Dans cette même optique, le gouvernement, afin d'améliorer le taux de fréquentation a, depuis quelques années rendu effective la politique de gratuité scolaire pour l'éducation de base (niveau primaire). C'est comme ça que l'éducation de base est devenue obligatoire de par les dispositions constitutionnelles.

Ainsi cette politique de gratuité de l'enseignement telle que prônée par le gouvernement va dans le sens de favoriser l'augmentation du taux de fréquentation des élèves. Toutes fois, ceci requiert une grande capacité d'accueil des écoles faute de quoi, la qualité de l'enseignement serait entravée. Cette situation n'épargnerait pas la province du Haut Katanga, et plus précisément les zones rurales qui accusent non seulement un manque criant d'infrastructures scolaires mais aussi un état délabré des infrastructures existantes, comme c'est le cas du groupement Mukumbi dans la chefferie des Basanga. Par ailleurs, ce groupement est impacté par les activités minières des différentes sociétés dont l'entreprise SHAMITUMBA SAS. En effet, lors des négociations dans le cadre du cahier des charges, les communautés locales impactées par le projet minier de SHAMITUMBA SAS ont retenu le besoin de la construction de trois écoles (une à Mukumbi, une à Kawama et une à Sandra) lequel a été adopté par l'entreprise. Ce besoin est motivé d'après la communauté par les grandes distances entre ces villages qui ne sauraient pas être faites par les enfants à l'âge d'entrer à l'école.

2.4. Brève description du projet

Pour ce projet, il s'agit de la construction d'un bâtiment de forme en « U » avec six salles de classe dans les villages Mukumbi, Kawama et Sandra. A tous ces trois bâtiments est attachée une salle supplémentaire qui sera découpée en bureaux et salle d'attente. Il s'agira aussi pour ce projet d'une construction d'un bloc sanitaire pour chaque bâtiment construit. En outre, toutes les classes seront équipées (pupitres, tableaux, matériels didactiques, etc.). Il en sera de

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

même des bureaux qui seront équipés en mobiliers. Enfin, pour assurer la sécurité des enfants, chaque école sera clôturée.

2.5. Objectif du projet

Ce projet initié dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise SHAMITUMBA SAS, poursuit l'objectif principal de contribuer au développement du secteur éducatif en construisant et en équipant trois écoles de six classes chacune dont une à Mukumbi, une à Kawama et enfin une autre à Sandra.

Au point de vue spécifique, ce projet vise à :

- Renforcer le taux d'alphabétisation juvénile dans le groupement Mukumbi impacté par les activités de SHAMITUMBA SAS ;
- Réduire sensiblement la déperdition scolaire ;
- Diminuer les distances parcourues par les enfants pour atteindre les formations scolaires surtout pour les enfants de moins de dix ans.

2.6. Bénéficiaires du projet

Tel que conçu, le présent projet a pour vocation de bénéficier directement à la communauté locale des villages Mukumbi, Sandra et Kawama impactés par les activités de SHAMITUMBA SAS. Indirectement, les enfants d'autres villages, y compris ceux qui sont en dehors de la zone d'influence, seront bénéficiaires des effets du projet.

3. Localisation des écoles

Le présent projet sera implémenté dans trois villages à savoir : Mukumbi, Sandra et Kawama. La figure 1. Reprend la carte des emplacements où seront érigés ces ouvrages dans les trois villages et le tableau 3 leurs coordonnées géographiques.

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

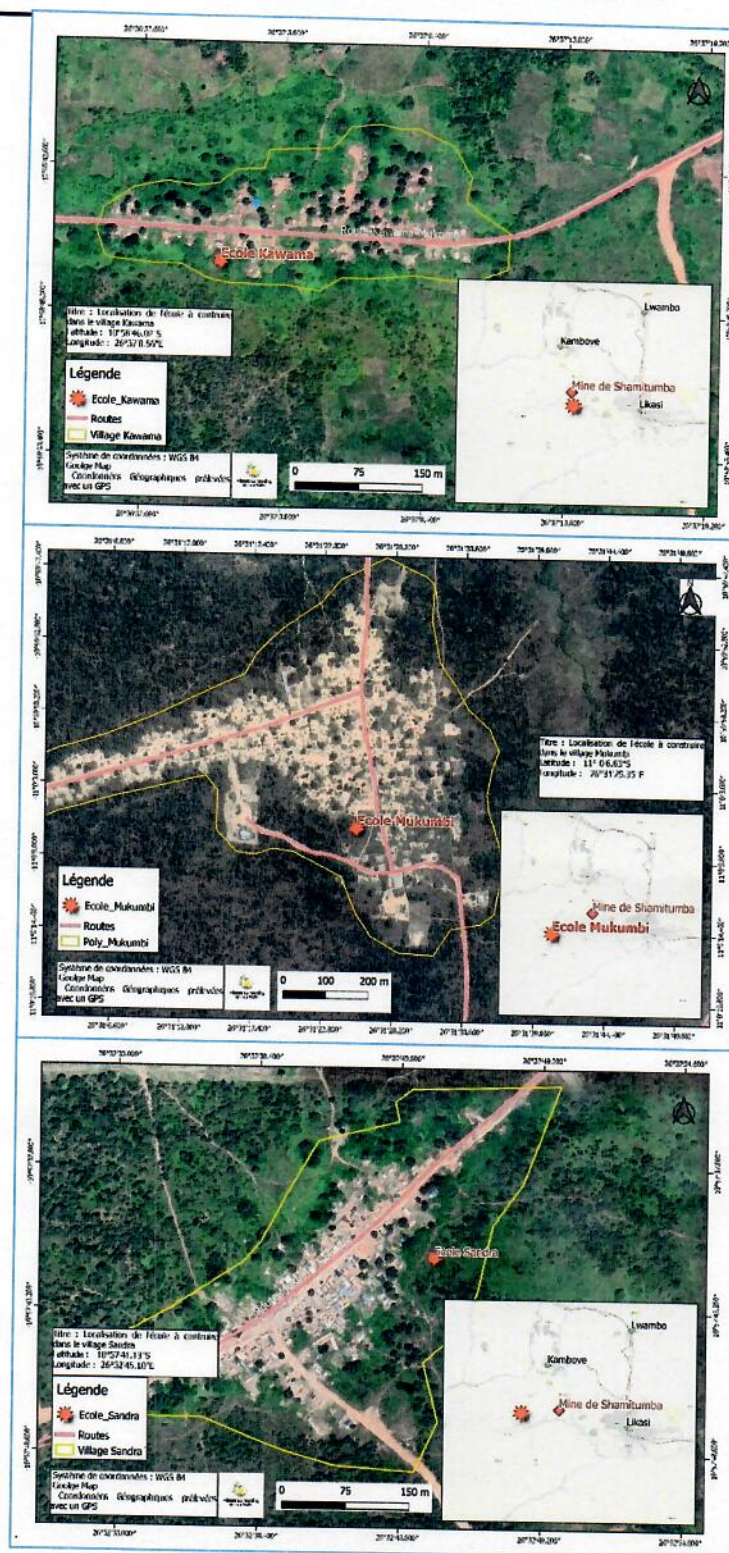


Figure 1. Carte reprenant les remplaces où seront construit les trois écoles

dans le groupement Mukumbi.

Tableau 3. Coordonnées géographiques des écoles dans le groupement Mukumbi

Nom	Latitude	Longitude
Ecole Kawama	10°58'46.02"S	26°37'0.56"E
Ecole Sandra	10°57'41.13"S	26°32'45.10"E
Ecole Mukumbi	11° 0'6.63"S	26°31'25.35"E

2.7. Résultats attendus

Comme clairement mentionné précédemment, le présent projet entend construire et équiper trois écoles dans les villages Mukumbi, Sandra et Kawama, ce qui aura pour effet positif en faveur du nombre d'enfants scolarisés, et par là, réduire sensiblement le taux de délinquance juvénile. Ainsi, les résultats attendus sont les suivants :

- ✓ Un bâtiment de six classes est construit et équipé à Mukumbi ;
- ✓ Un bâtiment de six classes est construit et équipé à Kawama;
- ✓ Un bâtiment de six classes est construit et équipé à Sandra ;
- ✓ Deux bureaux et une salle d'enseignants sont construits à Mukumbi, Sandra et Kawama
- ✓ Toutes les trois écoles sont clôturées.

2.8. Suivi et évaluation du projet

Dans le but d'atteindre les résultats attendus, un mécanisme de suivi et évaluation s'avère indispensable. Se référant au code minier en vigueur, deux niveaux d'intervention sont envisageables pour ce qui concerne le cahier des charges. Le premier niveau est assuré par le comité local de suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon le chronogramme d'activité convenu du dit projet tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Kambove (Règlement minier, annexe VII : Article 15). Le deuxième niveau de suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

minier).

Tableau 4. Indicateurs de suivi et évaluation du projet de construction de trois écoles dans le groupement Mukumbi (Villages Mukumbi, Sandra et Kawama).

Objectifs spécifiques	Indicateurs de suivi
Construire et équiper une école de :	✓ Nombre et qualité des salles de classes construites et équipées ;
✓ 6 salles de classe à Mukumbi	✓ Nombre de direction et salle des enseignants construites et équipées
✓ 6 salles de classe à Sandra	✓ Nombre de toilettes construites et équipées
✓ 6 Salles de classe à Kawama	
✓ 1 direction et salle des enseignants par site	
✓ 1 installation sanitaire par site	
✓ 1 clôture pour chaque école	

2.9. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre d'une année. Le programme détaillé est présenté dans le tableau ci-après:

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

Tableau 5. Chronogramme des activités de construction et équipement des trois écoles dans les villages Mukumbi, Kawama et Sandra.

Activités	2024				2025				2027			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Kawama												
Installation chantier	■											
Fondation												
Elévation des murs												
Couverture		■										
Portes et fenêtres			■									
Electricité				■								
Fausse sceptique												
Plomberie		■	■	■								
Finissage												
Equipement				■								
Sandra												
Installation chantier					■							
Fondation												
Elévation des murs												
Couverture						■						
Portes et fenêtres							■					
Electricité								■				
Fausse sceptique									■			
Plomberie							■	■				
Finissage									■			
Equipement								■				
Mukumbi												
Installation chantier									■			
Fondation										■		
Elévation des murs											■	
Couverture												■
Portes et fenêtres												
Electricité												
Fausse sceptique												
Plomberie												
Finissage												
Equipement												■

2.10. Budget du projet

Le cout global de ce projet est de : 487 114,83 USD

Nous disons : Quatre cent quatre-vingt-sept mille cent quatorze dollars américains et quatre-vingt-trois centimes

Ci-après le devis détaillé de chacun de ces ouvrages pour chaque village ainsi que le plan qui est le même pour les trois écoles.

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

I. Ecole Mukumbi

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	P U en \$US	P.T. en \$US
BATIMENT A 6 SALLES DE CLASSE					
I	ETUDES HYDROGEOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE				12000
	SOUS TOTAL 1				12000
II	INSTALLATION DU CHANTIER	Fft	1	1 025,00	1025
	SOUS TOTAL 2				1 025,00
III	FONDATION				
3.1	Fouille de fondation	m ³	72,324	5	361,62
3.2	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m ³	m ³	5,166	150	774,9
3.3	Maçonnerie de fondation en moellons	m ³	34,44	130	4477,2
3.4	Chape et fûts de fondation en BA	m ³	16,947	380	6439,86
	SOUS TOTAL 3				12 053,58
IV	ELEVATION				
4.1	Maçonnerie en blocs ciment	m ²	484,3788	20	9 687,58
4.2	Béton armé pour linteau et colonnes 350g/m ³	m ³	26,445	380	10 049,10
4.3	Maçonnerie de claustras	Pce	148,75	1	148,75
	SOUS TOTAL 4				19 885,43
V	TOITURE				
5.1	Charpente en bois scié y compris protection	m ³	18,84592	450	8 480,66
5.2	Pannes en bois scié y compris protection	m ³	5,582709	450	2 512,22
5.3	Couverture en tôles BG28	m ²	568,7551	22	12 512,61
5.4	SOUS TOTAL 5				23 505,49
VI	REVETEMENT DES MURS				
6.1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m ²	455,5788	7	3 189,05
6.2	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m ²	484,3788	7	3 390,65
	SOUS TOTAL 6				6 579,70
VII	REVETEMENT DES SOLS				
7.1	Sous pavement	m ³	26,572	200	5 314,40
7.2	Pavement	m ²	408,8	3	1 226,40
	SOUS TOTAL 7				6 540,80
VIII	PLAFOND				
8.1	Plafond en feuille unalite y compris gitage	m ²	309,925	20	6 198,50
	SOUS TOTAL 8				6 198,50
IX	HUISSERIE				
9.1	Portes métalliques	Pce	7	200	1 400,00
9.2	Portes en bois	Pce	3	175	525,00

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

9.2	Fenêtres métalliques	Pce	28	250	7 000,00
9.3	SOUS TOTAL 9				8 925,00
X	PEINTURE				
10.1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m ²	939,9576	5,5	5 169,77
10.2	Email sur structures métalliques et murs	m ²	74,025	4,5	333,11
10.3	Vernis sur portes en bois + Plafond	m ²	315,865	5,5	1 737,26
	SOUS TOTAL 10				7 240,14
XI	SANITAIRE				
11.1	Fouille de fondation	m ³	9,864	5	49,32
11.2	Fondation en moellons	m ³	4,932	130	641,16
11.3	Béton de sous pavement	m ³	2,993088	200	598,6175
11.4	Rampe d'entrée sur 2 toilettes	m ³	0,9	380	342
11.5	Maçonnerie d'élévation	m ²	127,255	20	2545,1
11.6	Béton fût, chape, colonnes, ceinture	m ³	4,07055	380	1546,809
11.7	béton de propriété dosée à 150g/ m ³	m ³	0,9864	150	147,96
11.8	Faïence ; H=2	m ²	45	25	1125
11.9	Pavement	m ²	34,3	30	1029
11.10	Couverture en tôle BWG28	m ²	80,6925	20	1613,85
11.11	WC turc + urinoirs	Pce	6	70	420
11.12	Lave mains	Pce	6	120	720
11.13	Plomberie + fosse sèche	Fft	1	7230	7230
	SOUS TOTAL 11				18 008,82
XII	CLOTURE				
12.1	Fouille de fondation	m ³	62.92	5	314.61
12.2	Fondation en moellons	m ³	29.96	130	3895.16
12.3	Chape et fûts de fondation en BA	m ³	14.74	380	5602.68
12.4	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m ³	m ³	4.49	150	674.16
12.5	Maçonnerie en blocs ciment	m ²	421.41	20	8428.19
12.6	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m ²	396.35	7	2774.47
12.7	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m ²	421.41	7	2949.86
12.8	Fabrication et installation barrière				3500
	SOUS TOTAL 12				28139.15
XIII	EQUIPEMENT 6 SALLES DE CLASSE				
13.1	Banc pupitre	Pce	60	100	6 000,00
13.2	Tables pour enseignants en bois massif	Pce	6	75	450,00

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

13.3	Chaises pour enseignants en bois massif	Pce	6	50	300,00
13.4	Chaises pour bureau	Pce	3	50	150,00
13.5	Tables pour bureau	Pce	3	150	450,00
13.6	Armoires de bureau	Pce	3	200	600,00
13.7	Chaises de la salle d'attente	Pce	4	30	120,00
	SOUS TOTAL 13				8 070,00
XIV	COUT ELECTRICITE	Fft	1	4200	4200
	SOUS TOTAL 14				4200
TOTAL GENERAL					162371.61

II. Ecole Kawama

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	P U en \$US	P.T. en \$US
BATIMENT A 6 SALLES DE CLASSE					
I	ETUDES HYDROGEOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE				12000
	SOUS TOTAL 1				12000
II	INSTALLATION DU CHANTIER	Fft	1	1 025,00	1025
	SOUS TOTAL 2				1 025,00
III	FONDATION				
3.1	Fouille de fondation	m ³	72,324	5	361,62
3.2	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m ³	m ³	5,166	150	774,9
3.3	Maçonnerie de fondation en moellons	m ³	34,44	130	4477,2
3.4	Chape et fûts de fondation en BA	m ³	16,947	380	6439,86
	SOUS TOTAL 3				12 053,58
IV	ELEVATION				
4.1	Maçonnerie en blocs ciment	m ²	484,3788	20	9 687,58
4.2	Béton armé pour linteau et colonnes 350g/m ³	m ³	26,445	380	10 049,10
4.3	Maçonnerie de claustras	Pce	148,75	1	148,75
	SOUS TOTAL 4				19 885,43
V	TOITURE				
5.1	Charpente en bois scié y compris protection	m ³	18,84592	450	8 480,66
5.2	Pannes en bois scié y compris protection	m ³	5,582709	450	2 512,22
5.3	Couverture en tôles BG28	m ²	568,7551	22	12 512,61

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

5.4	SOUS TOTAL 5				23 505,49
VI	REVETEMENT DES MURS				
6.1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m ²	455,5788	7	3 189,05
6.2	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m ²	484,3788	7	3 390,65
	SOUS TOTAL 6				6 579,70
VII	REVETEMENT DES SOLS				
7.1	Sous pavement	m ³	26,572	200	5 314,40
7.2	Pavement	m ²	408,8	3	1 226,40
	SOUS TOTAL 7				6 540,80
VIII	PLAFOND				
8.1	Plafond en feuille unalite y compris gitage	m ²	309,925	20	6 198,50
	SOUS TOTAL 8				6 198,50
IX	HUISSERIE				
9.1	Portes métalliques	Pce	7	200	1 400,00
9.2	Portes en bois	Pce	3	175	525,00
9.2	Fenêtres métalliques	Pce	28	250	7 000,00
9.3	SOUS TOTAL 9				8 925,00
X	PEINTURE				
10.1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m ²	939,9576	5,5	5 169,77
10.2	Email sur structures métalliques et murs	m ²	74,025	4,5	333,11
10.3	Vernis sur portes en bois + Plafond	m ²	315,865	5,5	1 737,26
	SOUS TOTAL 10				7 240,14
XI	SANITAIRE				
11.1	Fouille de fondation	m ³	9,864	5	49,32
11.2	Fondation en moellons	m ³	4,932	130	641,16
11.3	Béton de sous pavement	m ³	2,993088	200	598,6175
11.4	Rampe d'entrée sur 2 toilettes	m ³	0,9	380	342
11.5	Maçonnerie d'élévation	m ²	127,255	20	2545,1
11.6	Béton fût, chape, colonnes, ceinture	m ³	4,07055	380	1546,809
11.7	béton de propriété dosée à 150g/ m ³	m ³	0,9864	150	147,96
11.8	Faïence ; H=2	m ²	45	25	1125
11.9	Pavement	m ²	34,3	30	1029
11.10	Couverture en tôle BWG28	m ²	80,6925	20	1613,85
11.11	WC turc + urinoirs	Pce	6	70	420
11.12	Lave mains	Pce	6	120	720
11.13	Plomberie + fosse sèche	Fft	1	7230	7230
	SOUS TOTAL 11				18 008,82
XII	CLOTURE				
12.1	Fouille de fondation	m ³	62.92	5	314.61
12.2	Fondation en moellons	m ³	29.96	130	3895.16

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

12.3	Chape et fûts de fondation en BA	m ³	14.74	380	5602.68
12.4	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m ³	m ³	4.49	150	674.16
12.5	Maçonnerie en blocs ciment	m ²	421.41	20	8428.19
12.6	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m ²	396.35	7	2774.47
12.7	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m ²	421.41	7	2949.86
12.8	Fabrication et installation barrière				3500
	SOUS TOTAL 12				28139.15
XIII	EQUIPEMENT 6 SALLES DE CLASSE				
13.1	Banc pupitre	Pce	60	100	6 000,00
13.2	Tables pour enseignants en bois massif	Pce	6	75	450,00
13.3	Chaises pour enseignants en bois massif	Pce	6	50	300,00
13.4	Chaises pour bureau	Pce	3	50	150,00
13.5	Tables pour bureau	Pce	3	150	450,00
13.6	Armoires de bureau	Pce	3	200	600,00
13.7	Chaises de la salle d'attente	Pce	4	30	120,00
	SOUS TOTAL 13				8 070,00
XIV	COUT ELECTRICITE	Fft	1	4200	4200
	SOUS TOTAL 14				4200
	TOTAL GENERAL				162371.61

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

III. Ecole Sandra

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	P U en \$US	P.T. en \$US
BATIMENT A 6 SALLES DE CLASSE					
I	ETUDES HYDROGEOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE				12000
	SOUS TOTAL 1				12000
II	INSTALLATION DU CHANTIER	Fft	1	1 025,00	1025
	SOUS TOTAL 2				1 025,00
III	FONDATION				
3.1	Fouille de fondation	m ³	72,324	5	361,62
3.2	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m ³	m ³	5,166	150	774,9
3.3	Maçonnerie de fondation en moellons	m ³	34,44	130	4477,2
3.4	Chape et fûts de fondation en BA	m ³	16,947	380	6439,86
	SOUS TOTAL 3				12 053,58
IV	ELEVATION				
4.1	Maçonnerie en blocs ciment	m ²	484,3788	20	9 687,58
4.2	Béton armé pour linteau et colonnes 350g/m ³	m ³	26,445	380	10 049,10
4.3	Maçonnerie de claustras	Pce	148,75	1	148,75
	SOUS TOTAL 4				19 885,43
V	TOITURE				
5.1	Charpente en bois scié y compris protection	m ³	18,84592	450	8 480,66
5.2	Pannes en bois scié y compris protection	m ³	5,582709	450	2 512,22
5.3	Couverture en tôles BG28	m ²	568,7551	22	12 512,61
	SOUS TOTAL 5				23 505,49
VI	REVETEMENT DES MURS				
6.1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m ²	455,5788	7	3 189,05
6.2	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m ²	484,3788	7	3 390,65
	SOUS TOTAL 6				6 579,70
VII	REVETEMENT DES SOLS				
7.1	Sous pavement	m ³	26,572	200	5 314,40
7.2	Pavement	m ²	408,8	3	1 226,40
	SOUS TOTAL 7				6 540,80
VIII	PLAFOND				
8.1	Plafond en feuille unalite y compris gitage	m ²	309,925	20	6 198,50
	SOUS TOTAL 8				6 198,50
IX	HUISSERIE				
9.1	Portes métalliques	Pce	7	200	1 400,00
9.2	Portes en bois	Pce	3	175	525,00
9.2	Fenêtres métalliques	Pce	28	250	7 000,00

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

9.3	SOUS TOTAL 9				8 925,00
X	PEINTURE				
10.1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m ²	939,9576	5,5	5 169,77
10.2	Email sur structures métalliques et murs	m ²	74,025	4,5	333,11
10.3	Vernis sur portes en bois + Plafond	m ²	315,865	5,5	1 737,26
	SOUS TOTAL 10				7 240,14
XI	SANITAIRE				
11.1	Fouille de fondation	m ³	9,864	5	49,32
11.2	Fondation en moellons	m ³	4,932	130	641,16
11.3	Béton de sous pavement	m ³	2,993088	200	598,6175
11.4	Rampe d'entrée sur 2 toilettes	m ³	0,9	380	342
11.5	Maçonnerie d'élévation	m ²	127,255	20	2545,1
11.6	Béton fût, chape, colonnes, ceinture	m ³	4,07055	380	1546,809
11.7	béton de propriété dosée à 150g/ m ³	m ³	0,9864	150	147,96
11.8	Faïence ; H=2	m ²	45	25	1125
11.9	Pavement	m ²	34,3	30	1029
11.10	Couverture en tôle BWG28	m ²	80,6925	20	1613,85
11.11	WC turc + urinoirs	Pce	6	70	420
11.12	Lave mains	Pce	6	120	720
11.13	Plomberie + fosse sèche	Fft	1	7230	7230
	SOUS TOTAL 11				18 008,82
XII	CLOTURE				
12.1	Fouille de fondation	m ³	62.92	5	314.61
12.2	Fondation en moellons	m ³	29.96	130	3895.16
12.3	Chape et fûts de fondation en BA	m ³	14.74	380	5602.68
12.4	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m ³	m ³	4.49	150	674.16
12.5	Maçonnerie en blocs ciment	m ²	421.41	20	8428.19
12.6	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m ²	396.35	7	2774.47
12.7	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m ²	421.41	7	2949.86
12.8	Fabrication et installation barrière				3500
	SOUS TOTAL 12				28139.15
XIII	EQUIPEMENT 6 SALLES DE CLASSE				
13.1	Banc pupitre	Pce	60	100	6 000,00
13.2	Tables pour enseignants en bois massif	Pce	6	75	450,00
13.3	Chaises pour enseignants en bois massif	Pce	6	50	300,00

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

13.4	Chaises pour bureau	Pce	3	50	150,00
13.5	Tables pour bureau	Pce	3	150	450,00
13.6	Armoires de bureau	Pce	3	200	600,00
13.7	Chaises de la salle d'attente	Pce	4	30	120,00
	SOUS TOTAL 13				8 070,00
XIV	COUT ELECTRICITE	Fft	1	4200	4200
	SOUS TOTAL 14				4200
	TOTAL GENERAL				162371.61

Octobre 2022

PHASE DU PROJET
AVANT PROJET SOMMAIRE

Maitre d'ouvrage :
Mr. SHAMITUMBA SAS

Maitre d'œuvre :
Ar. EMIS MONGANE

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE

Étages	Pièces	m2 sols
Rez-de-chaussée		
BUREAU 1		11,70
BUREAU 2		11,70
COURSIVE		114,19
LOCAL 1		55,38
LOCAL 2		56,92
LOCAL 3		56,92
LOCAL 4		55,38
LOCAL 5		56,92
LOCAL 6		56,92
LOCAL T.		15,59
PERRON		16,82
PREO		27,61
RECEPTION		11,75
SALLE DES ENS.		32,74
SAN. FEM.		5,09
SAN. HOM.		8,86
SANITAIRE FEMME		12,22
SANITAIRE HOM.		13,62
SAS		8,18
SECRETARIAT		11,74
W.C		7,92
W.C H.		7,72

655,89 m²

NE-009 SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE 1:1

SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIES

Catégorie de zone	Pièces	m2 sols
Bureaux		
BUREAU 1		11,70
BUREAU 2		11,70
RECEPTION		11,75
SECRETARIAT		11,74
Distribution commune		46,89 m²
SAS		8,18
Extérieurs		8,18 m²
COURSIVE		114,19
PERRON		16,82
PREO		27,61
Jour		158,62 m²
LOCAL 1		55,38
LOCAL 2		56,92
LOCAL 3		56,92
LOCAL 4		55,38
LOCAL 5		56,92
LOCAL 6		56,92
SALLE DES ENS.		32,74
Pièce d'eau		371,18 m²
SAN. FEM.		5,09
SAN. HOM.		8,86
SANITAIRE FEMME		12,22
SANITAIRE HOM.		13,62
W.C		7,92
W.C H.		7,72
Rangements		55,43 m²
LOCAL T.		15,59
		15,59 m²

655,89 m²

NE-010 SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIE 1:1

LEGENDE DES ZONES

Bureaux	46,89
Ditribution commune	8,18
Extérieurs	158,62
Jour	371,18
Pièce d'eau	55,43
Rangements	15,59

655,89 m²

NS-001 LEGENDE DES ZONES 1:1

01

AVANT PROJET
SOMMAIRE

Date

04.10.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Haut Katanga - RD Congo

Maitre d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

Nord



Echelle

1:1

ETUDE ET RATIO DES
SURFACES PAR
ETAGE

01.1

Date 04.10.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Haut Katanga, RD Congo

Maitre d'ouvrage:

Mr. SHAMITUMBA SAS

Destinataire-concepteur:

Ar. EIVS MONGANE

Nord



Echelle

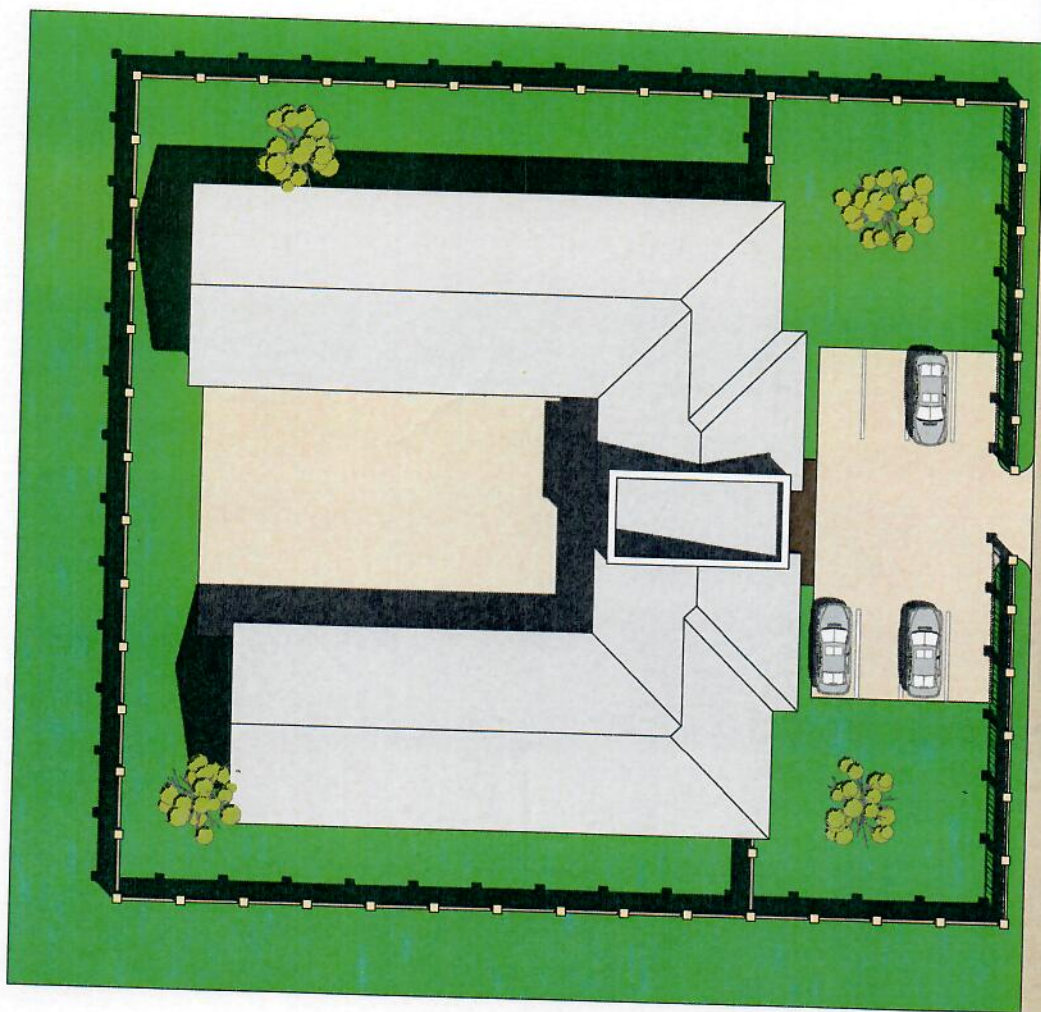
1:400

PLAN MASSE

PM - 01

Plan masse
1:400

01.2



Date 04.10.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Haut Palanga, RD Congo

Maître d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Destinateur-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

Nord

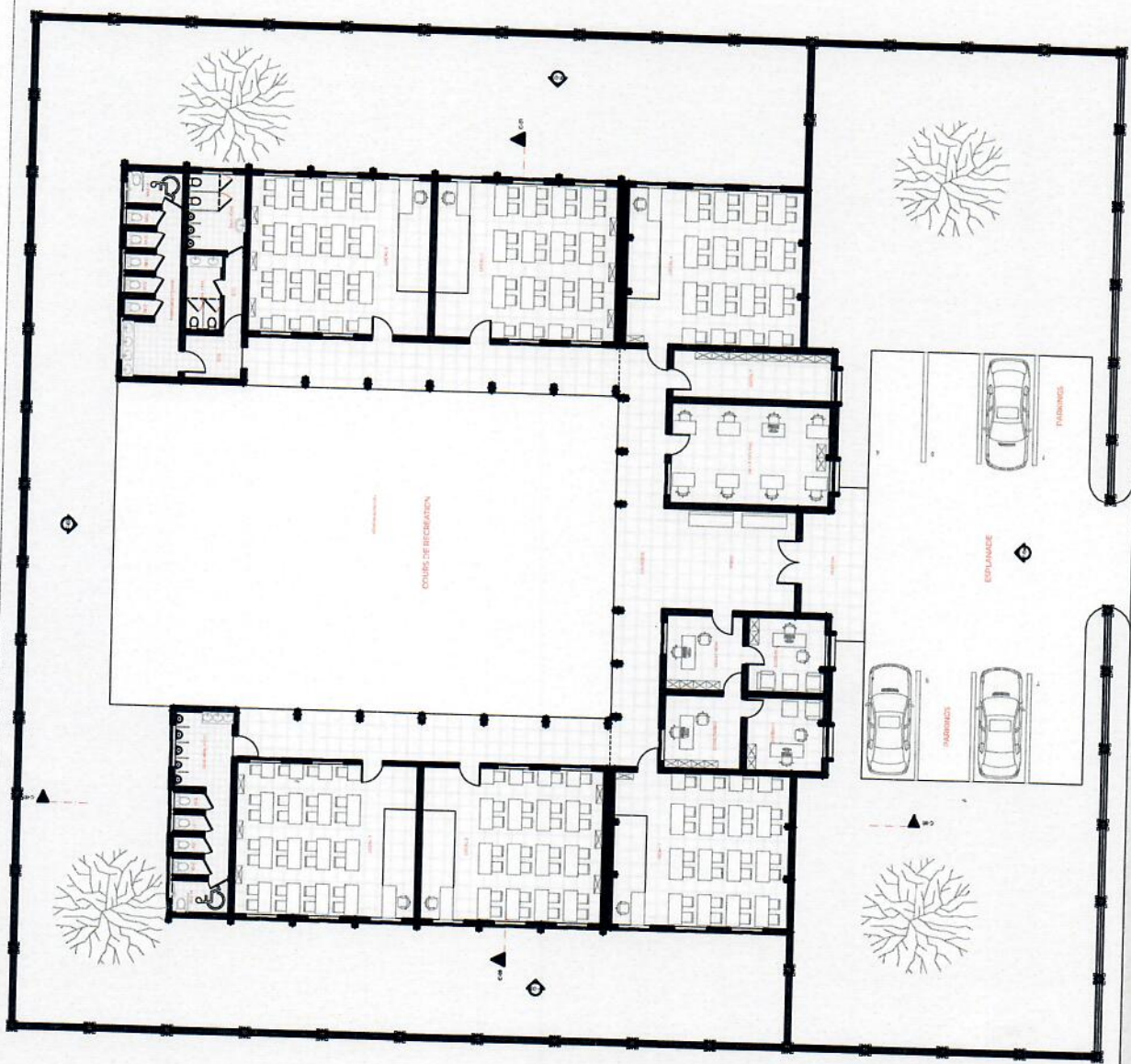


Echelle

1:300

PLAN D'ENSEMBLE

01.3



Date _____

04.10.2022

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Haut Katanga, RD Congo

Maître d'ouvrage :

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur :

Ar. Elvis MONGANE

Lord

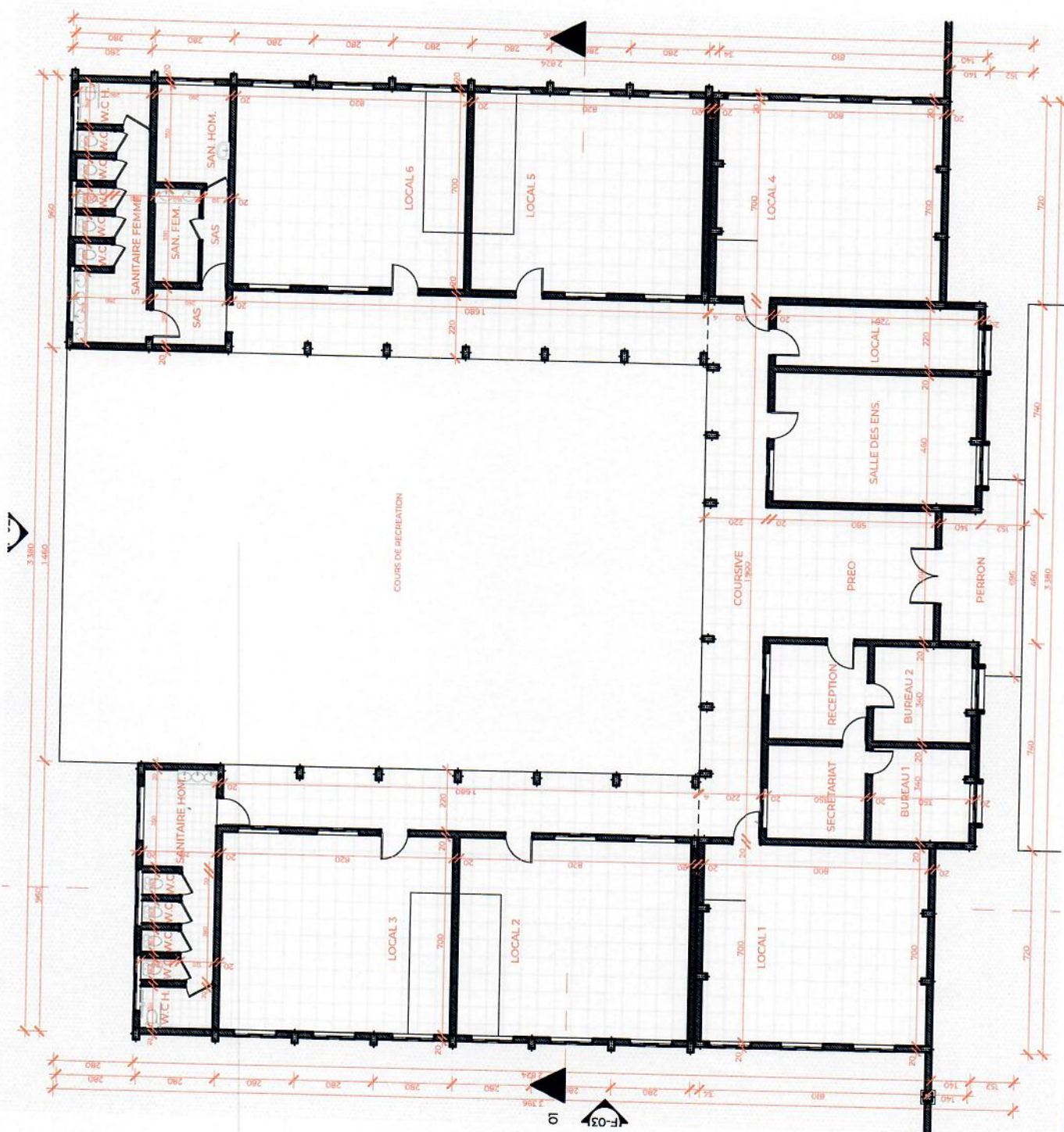


Echelle

1:200

VUE EN PLAN R-D-C
COTEE

01.4



Date

04.10.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Haut Kabanga ID Congo

Maitre d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Destinataire-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

Nord



Echelle

1:200

VUE EN PLAN R-D-C
AMENAGEE

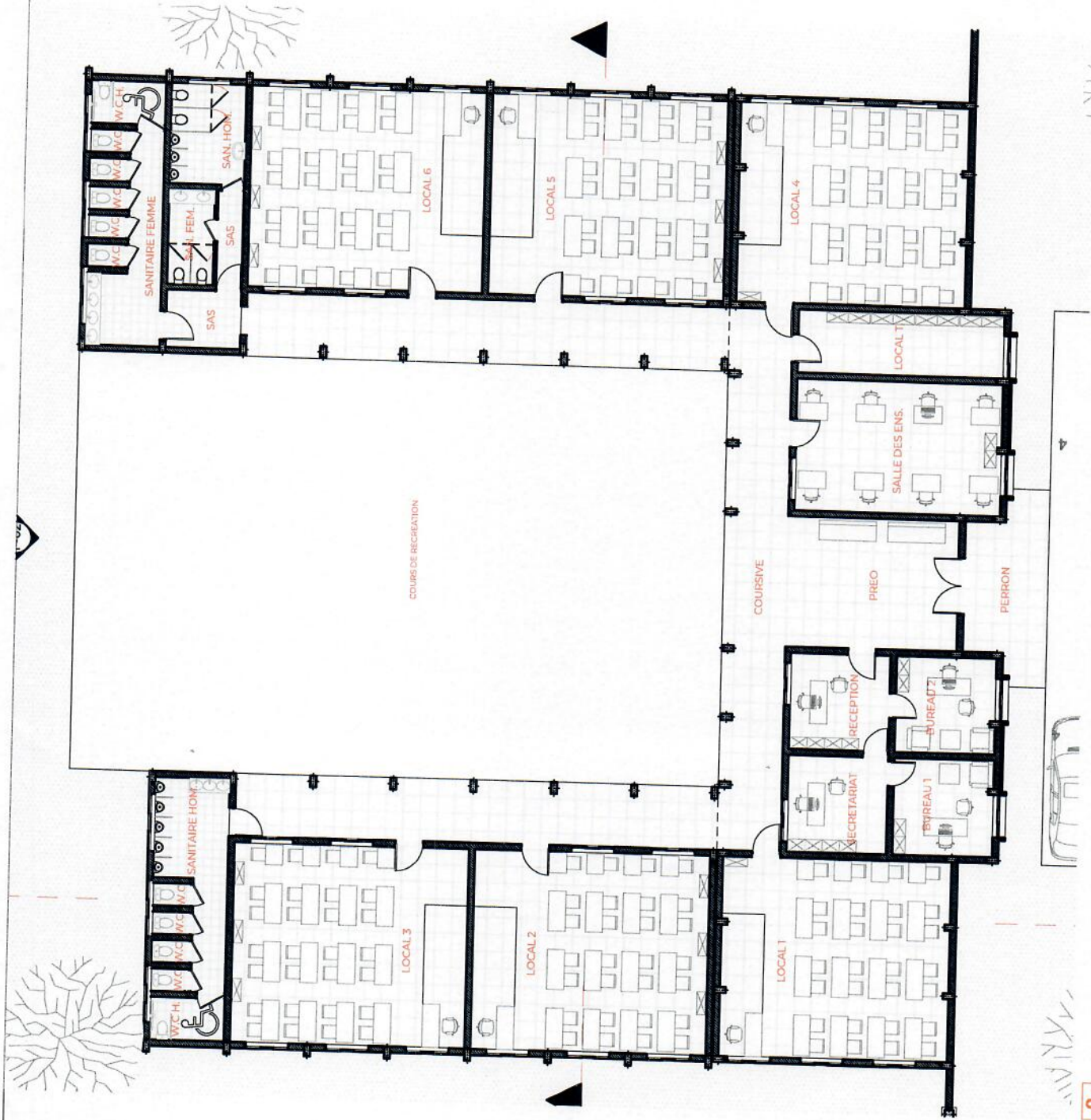
01.5

FORMAT A3

39

Rez-de-chaussée
1:200

J N 1 /



Date 04.10.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Haut Katanga RD Congo

Maître d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Destinataire-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

Nord

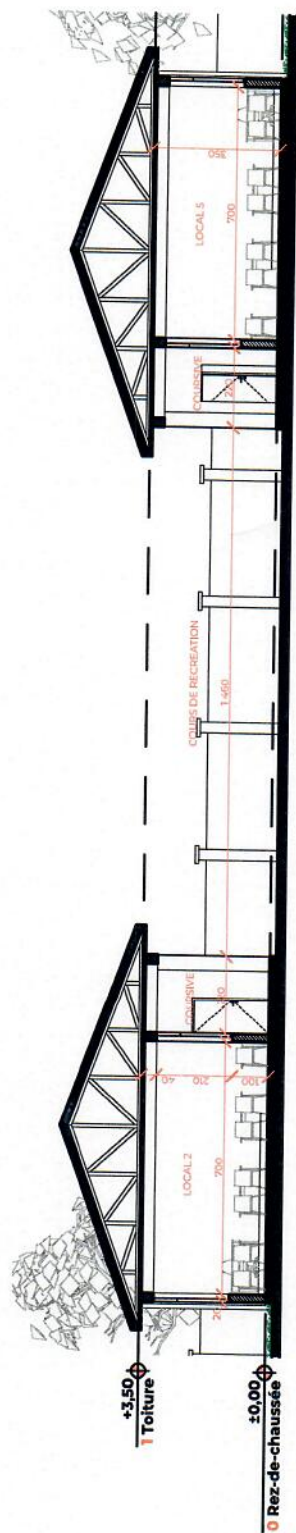


Echelle

1:200

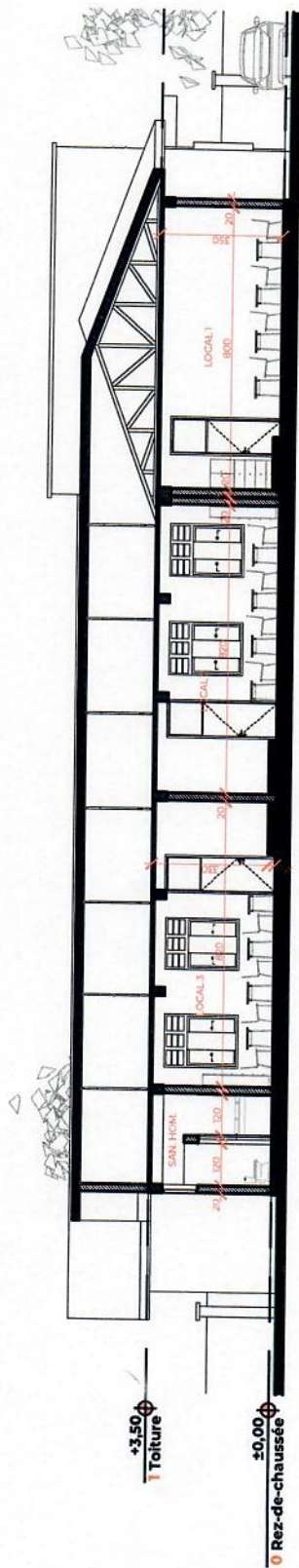
COUPES LONG. ET
TRANS.

01.6



Coupe
1:200

C-01



Coupe
1:200

C-02

Date : 04.10.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Haut Katanga, RD Congo

Maitre d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Destinateur-concepteur :

Ar. Evis MONGANE

Nord

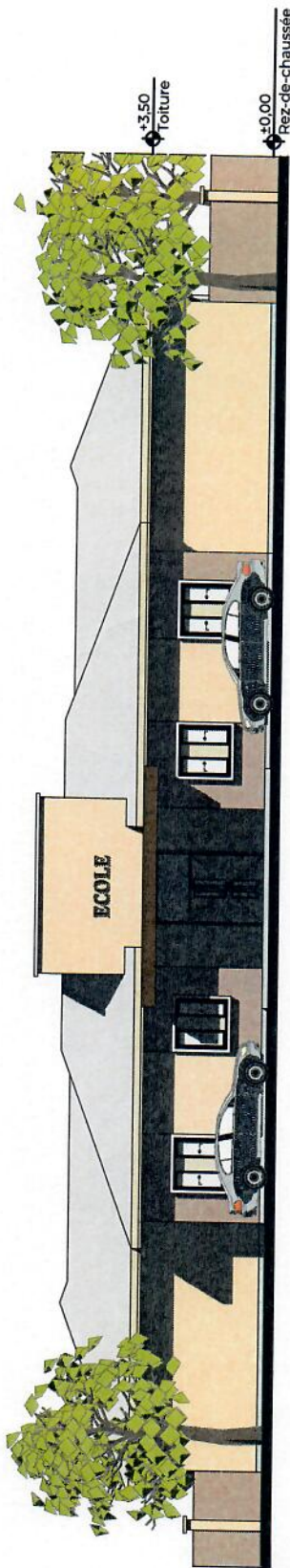


Echelle :

1:200

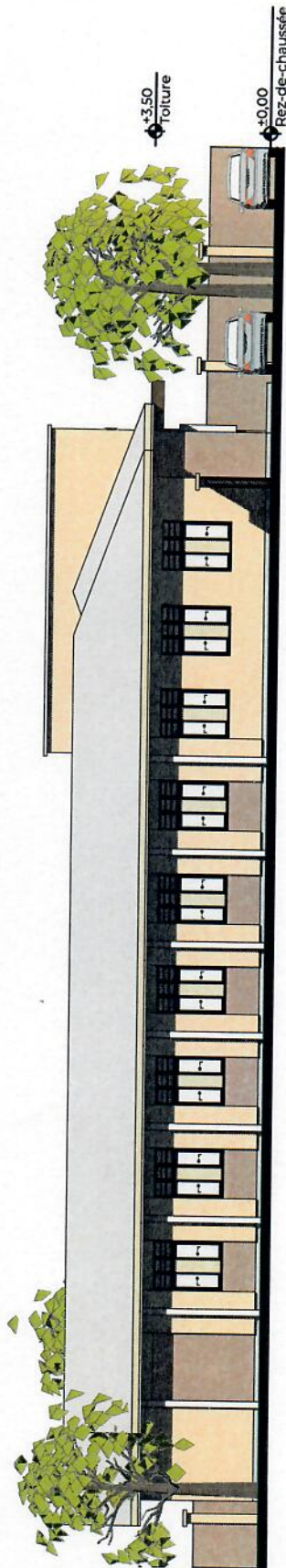
FACADE PRINC. ET L
DROITE

01.7



F-04

Façade Sud
1:200



F-03

Façade Ouest
1:200

Date 04.10.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Haut Katanga RD Congo

Maitre d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur :

Ar. Elvis MONCANE

Nord

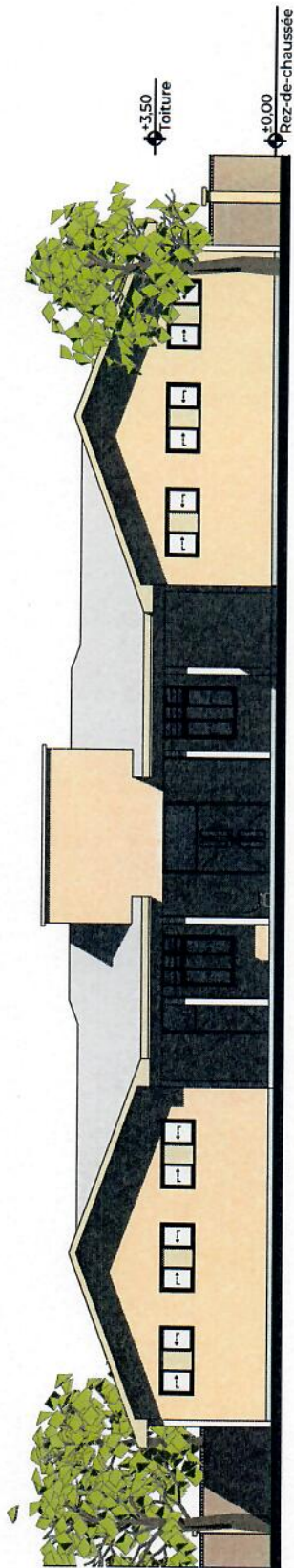


Echelle

1:200

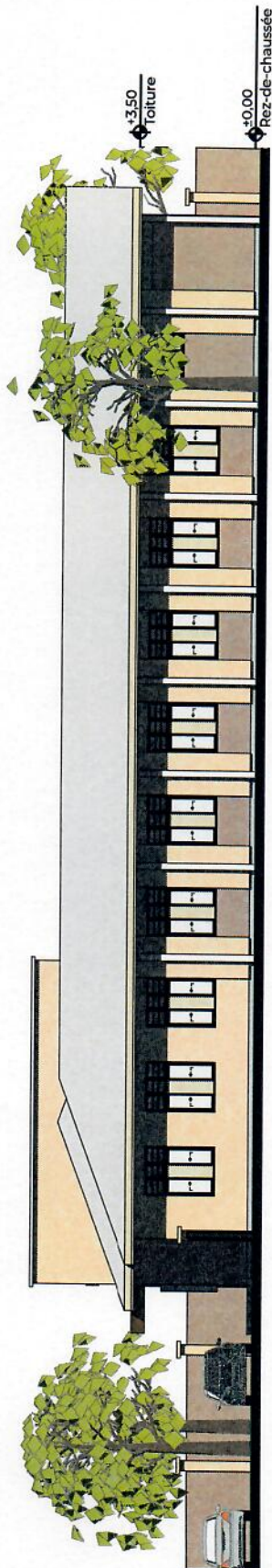
FACADE POST. ET L.
GAUCHE

01.8



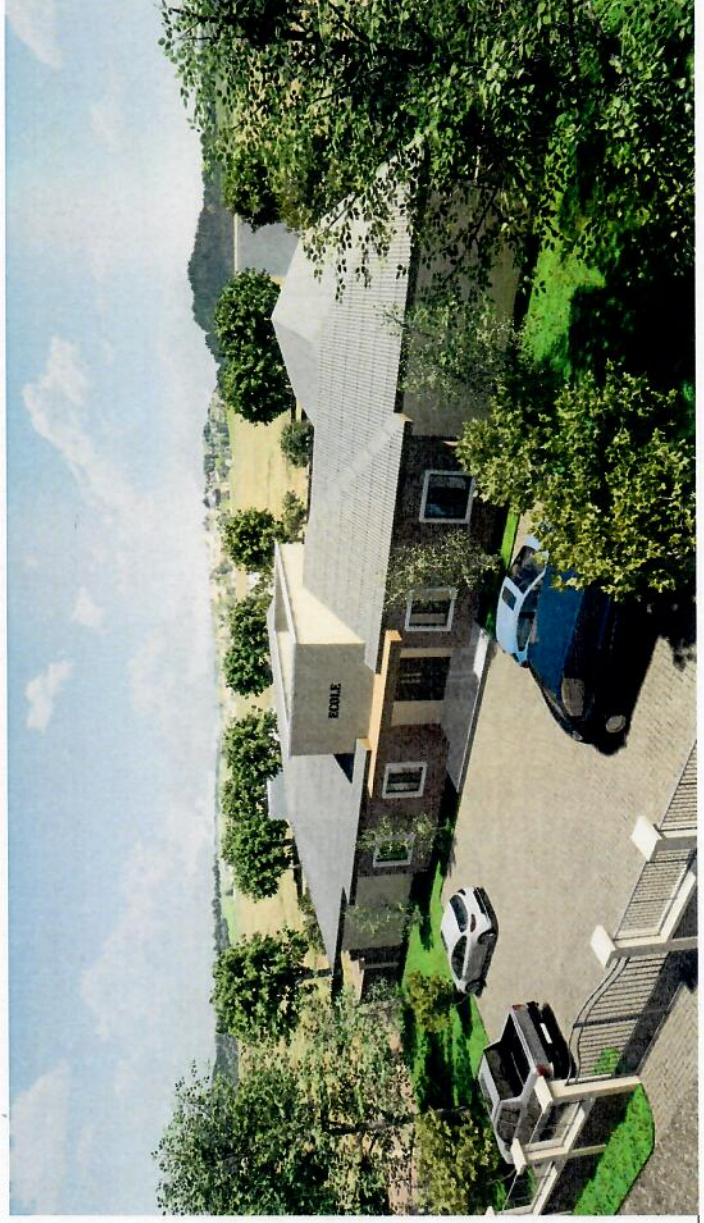
Façade Nord
1:200

F-02



Façade Est
1:200

F-01



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

04.10.2022

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Haut Katanga, RD Congo

Maitre d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Destinateur-concepteur :

Ar. EIVIS MONGANE

Nord



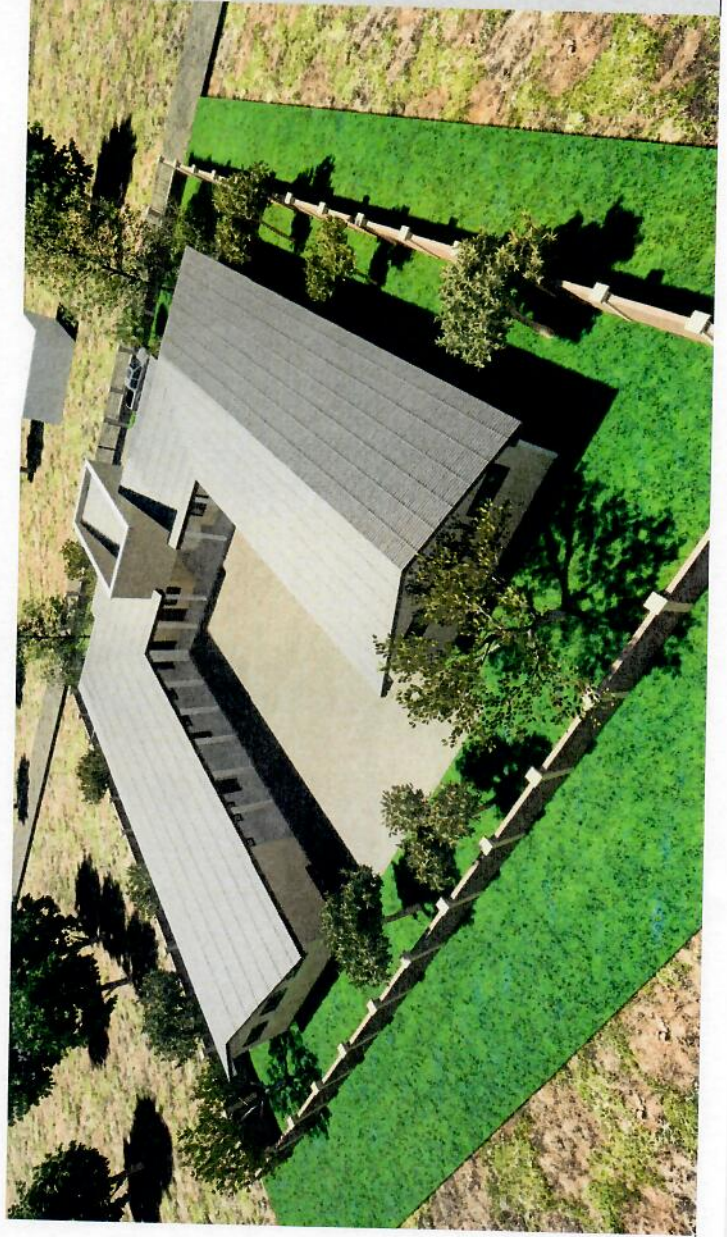
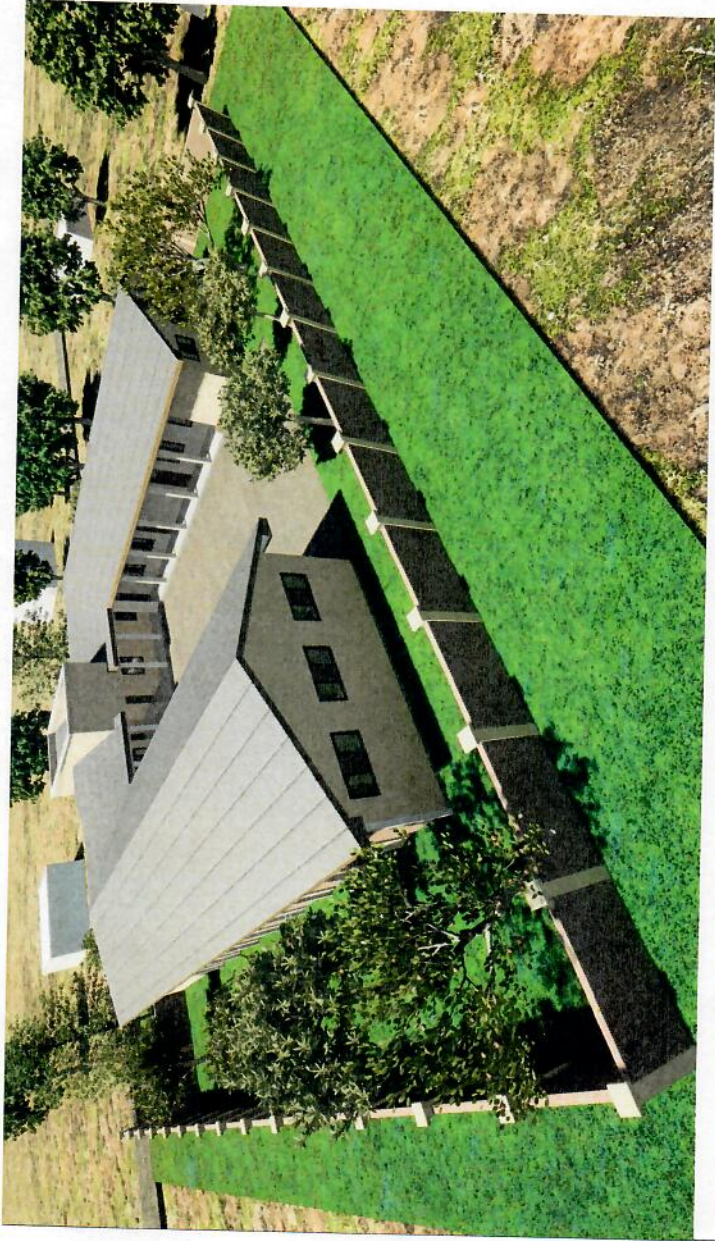
Echelle

PERSPECTIVES

01.9

FORMAT A4

43



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

04.10.2022

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Maitre d'ouvrage :

Mairie de Kalambo RD Congo

Maitre d'ouvrage :

MR. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur :

Ar. Elvis MONCANE

Nord



Echelle :

PERSPECTIVES

01.10



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date 04.10.2022

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Maitre d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur

A. ELVIS MONGANE

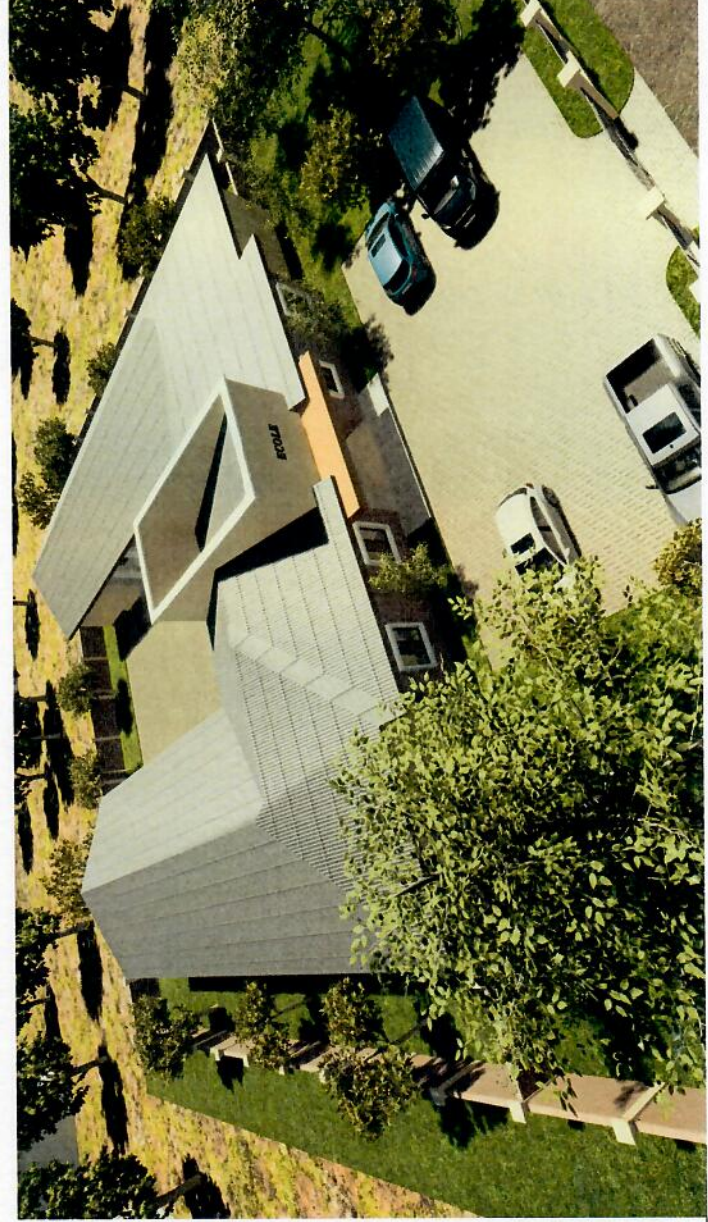
Nord



Echelle

PERSPECTIVES

01.11



FORMAT A4



Date

04.10.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Maître d'ouvrage : PD Congo

Maître d'ouvrage :

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur :

Ar. ELVIS MONGANE

Nord



Echelle :

PERSPECTIVES

01.12



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date:

04.10.2022

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Maitre d'ouvrage:

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur

Ar. EWIS MONCANE

Nord



Echelle:

PERSPECTIVES

01.13

Projet 3. Construction d'un marché communautaire à Mukumbi

3.1. Titre du projet.

Construction d'un marché communautaire à Mukumbi.

3.2. Secteur d'intervention

Infrastructures et développement rural

3.3. Contexte et justification.

Dans les milieux ruraux en général en République Démocratique du Congo, les infrastructures de base font défaut et pourtant le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté DSRP retient le développement des infrastructures parmi les stratégies prioritaires. Ceci rend la vie de plus en plus difficile.

En effet, ce projet de construction d'un marché, s'inscrit dans le Plan de Développement Economique et Social de la province du Haut-Katanga, précisément dans le programme du renforcement du pilotage de l'économie provinciale. Dans ce programme, il a été planifié entre autre la construction des marchés modernes dans chaque territoire ainsi que l'amélioration des infrastructures commerciales rurales, la construction des marchés ruraux en l'occurrence. Le programme évalué à ce jour est loin d'être réalisé et manifeste un gap important relatif notamment à la construction des infrastructures commerciales en milieu rural. C'est le cas du groupement Mukumbi qui n'a à ce jour aucun marché.

A ce jour, les communautés locales de ce groupement éprouvent d'énormes difficultés à effectuer la distribution et la commercialisation de leurs marchandises, notamment les produits vivriers dont elles sont les grands producteurs par manque de centres de négoce appropriés dans leurs milieux. La communauté locale pratiquant le petit commerce étale ses marchandises à même le sol avec tous les risques des contaminations par les microbes mais aussi ces marchands sont soumis à toutes les intempéries notamment les pluies et le soleil car sans abris.

Ainsi, pour combler ce gap et s'inscrire dans ce programme provincial, ces communautés du groupement Mukumbi se sont saisies de l'opportunité offerte par les dispositions du Code minier révisé du 9 mars 2018 instituant le Cahier des charges de responsabilité sociétale des

entreprises minières. Impactées par le projet minier de SHAMITUMBA SAS, elles ont identifié parmi les besoins à mettre dans le cahier des charges de ladite entreprise la construction d'un marché. Ce projet a été retenu lors des négociations entre l'entreprise et les communautés locales impactées.

3.4. Description du projet.

Le projet consiste à construire un marché composé d'un hangar de 400 m² (20mx20m) qui devra abriter des étalages pour vendeurs. Ce marché aura deux bureaux administratifs, un dépôt de 10 m de longueur et de 5 m de largeur, ainsi des installations sanitaires. Il sera aussi équipé d'un point d'eau (forage). L'édifice sera monté avec des matériaux durables dont la structure en béton armé avec précisions suivantes :

- Fondations en maçonnerie de moellons ;
- Elévation des murs en bloc ciment;
- Claustres inclinés en ciment ;
- Colonnes et poutres en béton armé ;
- Etalages.

3.5. Localisation du projet.

Le marché dont il est question dans ce projet sera érigé dans le village Mukumbi, la plus grande agglomération avec plus d'habitants.

La figure 3 reprend la carte qui localise l'emplacement où sera érigé le dit marché dans le village Mukumbi.

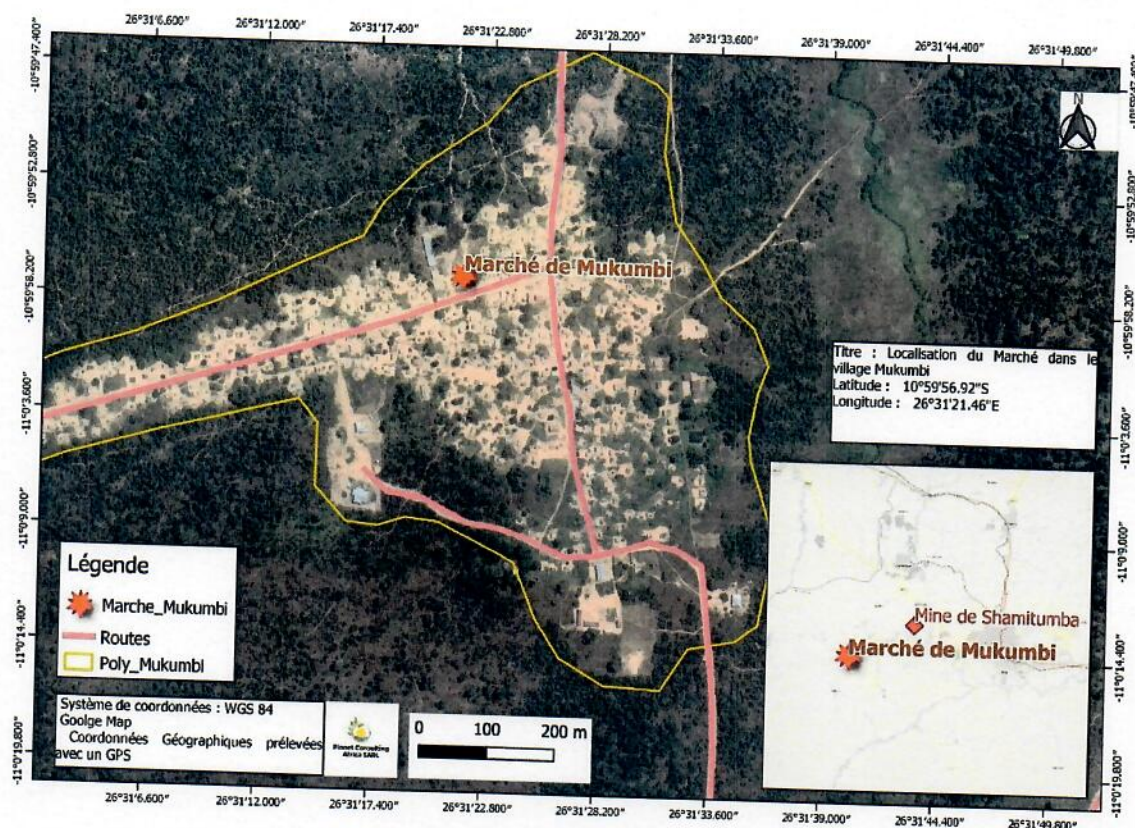


Figure 2. Localisation de l'emplacement où sera érigé le marché dans le village Mukumbi.

3.6. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les communautés des villages impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS et de manière indirectes tout celui qui pourrait venir y vendre ou y acheter quelque chose.

3.7. Objectifs du projet.

Objectif général

- Promouvoir la distribution et la commercialisation des marchandises dans le groupement de Mukumbi.

Objectifs spécifiques

- Construire et équiper en mobiliers le marché de type moderne ;
- Attirer les commerçants et autres consommateurs des vivres et produits finis ;
- Stimuler et augmenter sensiblement les revenus.

3.8. Résultats attendus.

- Un marché communautaire est construit ;
- Echanges commerciaux améliorés dans le groupement Mukumbi et ses environs ;
- Revenus des producteurs et vendeurs des produits vivriers et finis améliorés dans une bien meilleure mesure.

3.10 Activités pour atteindre les résultats

- Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs spécialisé en construction des ouvrages de ce type et les fournisseurs d'équipements de bureau.
 - Préparation ;
 - Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'offre ;
 - Evaluation des offres, passation des marchés.
- Exécution des travaux de construction :
 - Travaux préparatoires ;
 - Terrassement et fondations ;
 - Travaux de gros œuvres ;
 - Travaux de finissage (intérieur et extérieur).
- Equipement des bureaux du marché en mobiliers ;
- Remise des ouvrages aux communautés locales.

3.11. Stratégie de mise en œuvre du projet

L'autorité locale et l'entreprise SHAMITUMBA SAS sont les intervenants qui doivent travailler en parfaite complémentarité. L'autorité locale devra mettre à la disposition du projet le terrain devant abriter l'ouvrage moyennant un acte de cession ou d'acquisition du dit terrain.

Une étude géotechnique et topographique est un préalable impératif avant toute amorce de travail de construction. Cette étude sera effectuée par l'entrepreneur qui sera sélectionné pour ce projet.

Le financement ainsi que la gestion du projet seront assurés par SHAMITUMBA SAS. Cette dernière va appliquer la procédure normale qui est celle du lancement des appels d'offre suivi de la sélection dans la transparence d'une entreprise de construction et d'un fournisseur d'équipements. Les travaux de construction seront exécutés par l'entreprise qui aura gagné le marché conformément aux procédures de passation des marchés en République Démocratique

du Congo. Elle réalisera les travaux en question en se conformant scrupuleusement aux plans et aux prescriptions techniques des ouvrages. Il en sera de même pour l'entreprise qui gagnera le marché d'équipement des bureaux du marché. A la fin des travaux interviendra la remise de l'ouvrage à la communauté locale par l'entreprise SHAMITUMBA SAS.

3.12. Chronogramme d'exécution du projet.

Ce projet va du premier trimestre 2026 au dernier trimestre 2027. Le tableau 6 ci-dessous reprend le chronogramme d'actives relative à ce projet de construction d'un marché dans le village Mukumbi du groupement du même nom.

Tableau 6. Chronogramme de construction d'un marché dans le village Mukumbi du groupement de ce même nom

N°	Activités	2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1	Installation chantier	■							
2	Fondation								
3	Elévation des murs		■	■					
4	Couverture				■				
5	Portes et fenêtres					■			
6	Installation électrique						■		
7	Fausse sceptique							■	
8	Plomberie								■
9	Finissage							■	■
10	Equipement								■
11	Livraison au CLD								■

3.13. Mécanisme de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur du Territoire de Kambove et composé d'un délégué de SHAMITUMBA et de quatre représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, la conformité aux plans et aux prescriptions techniques des ouvrages,

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

l'audit des dépenses effectuées. Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à SHAMITUMBA le calendrier de ses activités.

A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec SHAMITUMBA SAS dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

3.14. Budget et devis du projet

Le budget estimé pour la matérialisation de ce projet est de 151 399.99 USD.

Nous disons : Cent cinquante et un mille trois cent nonante-neuf dollars américains et nonante-neuf centimes

Ci-après budget détaillée et le plan pour ce projet :

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Qté	Prix U en USD	Prix total en USD
1	ETUDES HYDROGEOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE				13500
	Sous total 1				13500
2	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
2.1	Installation du chantier	Fft	1	1025	1701.5
	Sous total 2				1701.5
3	FONDATION				
3.1	Béton de propreté dose à 150kg/m ³	m ³	6.66324	150	999.49
3.2	Maçonnerie de fondation en moellons	m ³	34.4035	130	4472.46
3.3	Béton de fondation dosé à 350kg/m ³	m ³	2.70912	380	1029.47
3.4	Chape sur fondation dosée à 350Kg/m ³	m ³	14.9898	380	5696.12
	Sous total 3				12197.53
4	ELEVATION				
4.2	Maçonnerie en blocs ciment	m ²	422.5364	20	8450.73
4.3	Béton armé pour linteau et colonnes dosé à 350kg/m ³	m ³	32.453	380	12332.14
4.4	Béton armé pour étalage dosé à 250kg/m ³	m ³	23.904	300	7171.2

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

4.4	Maçonnerie de claustras	Pce	59.28524	1	59.29
	Sous total 4				28013.35
5	TOITURE				
5.1	Charpente	m ³	17.09634	450	7693.35
5.2	Pannes en bois scié	m ³	3.829288	450	1723.18
5.3	Couverture en tôles BAP 0,5	m ²	1010.276	22	22226.07
5.4	Plafonnage	m ²	44.82	20	896.40
	Sous total 5				32539.00
6	REVETEMENT DES MURS				
6.1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur et extérieur	m ²	845.0562	6	5070.34
6.2	Revêtement murs en briques cuites	m ²	172.391	7	1206.74
	Sous total 6				6277.07
7	REVETEMENT DES SOLS				
7.1	Sous pavement en béton B dosé à 250 kg/m ³	m ³	36.1465	200	7229.30
7.2	Béton du trottoir périphérique dosé à 250kg/m ³	m ³	16.102	200	3220.40
7.3	Faillance	m ²	29.7638	24	714.33
7.4	Carreaux	m ²	47.476	29	1376.80
	Sous total 7				12540.84
8	HUISSERIE (Bureau administratif + Toilettes)				
8.1	Portes et fenêtres métalliques vitrées et grillagées	Pce	9.96	220	2191.20
8.2	Portes en bois	Pce	6.64	175	1162.00
	Sous total 8				3353.20
9	ELECTRICITE				
9.1	Fourniture et Pose	Fft	1.66	350	581
	Sous total 9				581
10	SANITAIRE				
10.1	Fouille de fondation	m ³	24.9	5	124.50
10.2	Fondation en moellons	m ³	13.28	130	1726.40
10.3	Béton de sous pavement	m ³	4.9634	200	992.68
10.4	Rampe d'entrée sur 2 toilettes	m ³	1.494	380	567.72
10.5	Maçonnerie d'élévation	m ²	211.235	20	4224.70
10.6	Béton fût, chape, colonnes, ceinture	m ³	6.7562	380	2567.36
10.7	béton de propriété dosée à 150g/ m ³	m ³	2.49	200	498.00
10.8	Faïence ; H=2	m ²	83	45	3735.00

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

10.9	Pavement	m ²	83	30	2490.00
10.10	WC turc + urinoirs	Pce	18.26	90	1643.40
10.11	Lave mains	Pce	3.32	120	398.40
10.12	Plomberie + fosse sèche	Fft	1.66	7230	12001.80
Sous total 10					30996.96
11	PEINTURE				
11.1	Latex sur les murs intérieurs et Email sur les murs extérieurs	m ²	563.3708	5.5	3098.54
11.2	Email sur structures métalliques	m ²	13.1472	4.5	59.16
11.3	Vernis sur portes en bois + Latte plafond	m ²	66.66228	5.5	366.64
Sous total 11					3524.34
12	TRAVAUX D'AMENAGEMENT				
12.1	Parking	m ²	415	8	3320.00
12.2	Assainissement (Poubelle)	Pce	3.32	350	1162.00
12.3	Plantation de fleurs et des arbres	Pce	19.92	5	99.60
Sous total 12					4581.60
13	EQUIPEMENT BUREAU ADMINISTRATIF				
13.1	Chaise de bureau	Pce	6.64	50	332.00
13.2	Tables de bureau	Pce	3.32	180	597.60
13.3	Armoire de bureau	Pce	3.32	200	664.00
Sous total 13					1593.60
TOTAL GENERAL					151 399.99

Octobre 2022

PHASE DU PROJET
AVANT PROJET SOMMAIRE

Maitre d'ouvrage :
Mr. SHAMITUMBA SAS

Maitre d'œuvre :
Ar. Elvis MONGANE

CONSTRUCTION D'UN MARCHE

SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE

Étages	Pièces	m2 sols
Rez-de-chaussée	BUREAU	7,97
	DEPOT	58,87
	ESPACE DE VENTE	476,54
	HALL	10,75
	SAN. FEM.	11,06
	SAN. HOM.	11,06
	SAS	5,28
	SECURITE	7,97
		589,50 m²

NE-009 SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE 1:1

SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIES

Catégorie de zone	Pièces	m2 sols
Bureaux	BUREAU	7,97
	SECURITE	7,97
		15,94 m²
Distribution commune		
Jour	HALL	10,75
	SAS	5,28
		16,03 m²
ESPACE DE VENTE		
		476,54
Pièce d'eau		
SAN. FEM.		11,06
		11,06
		22,12 m²
Rangements		
DEPOT		58,87
		58,87 m²
		589,50 m²

NE-010 SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIE 1:1

LEGENDE DES ZONES

Bureaux	15,94
Distribution commune	16,03
Jour	476,54
Pièce d'eau	22,12
Rangements	58,87
589,50 m²	

NS-001 LEGENDE DES ZONES 1:1

Date: 05.10.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHE

Haute Patrimoine ED Corps

Maître d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur

Ar. ELVIS MONGANE

Nord

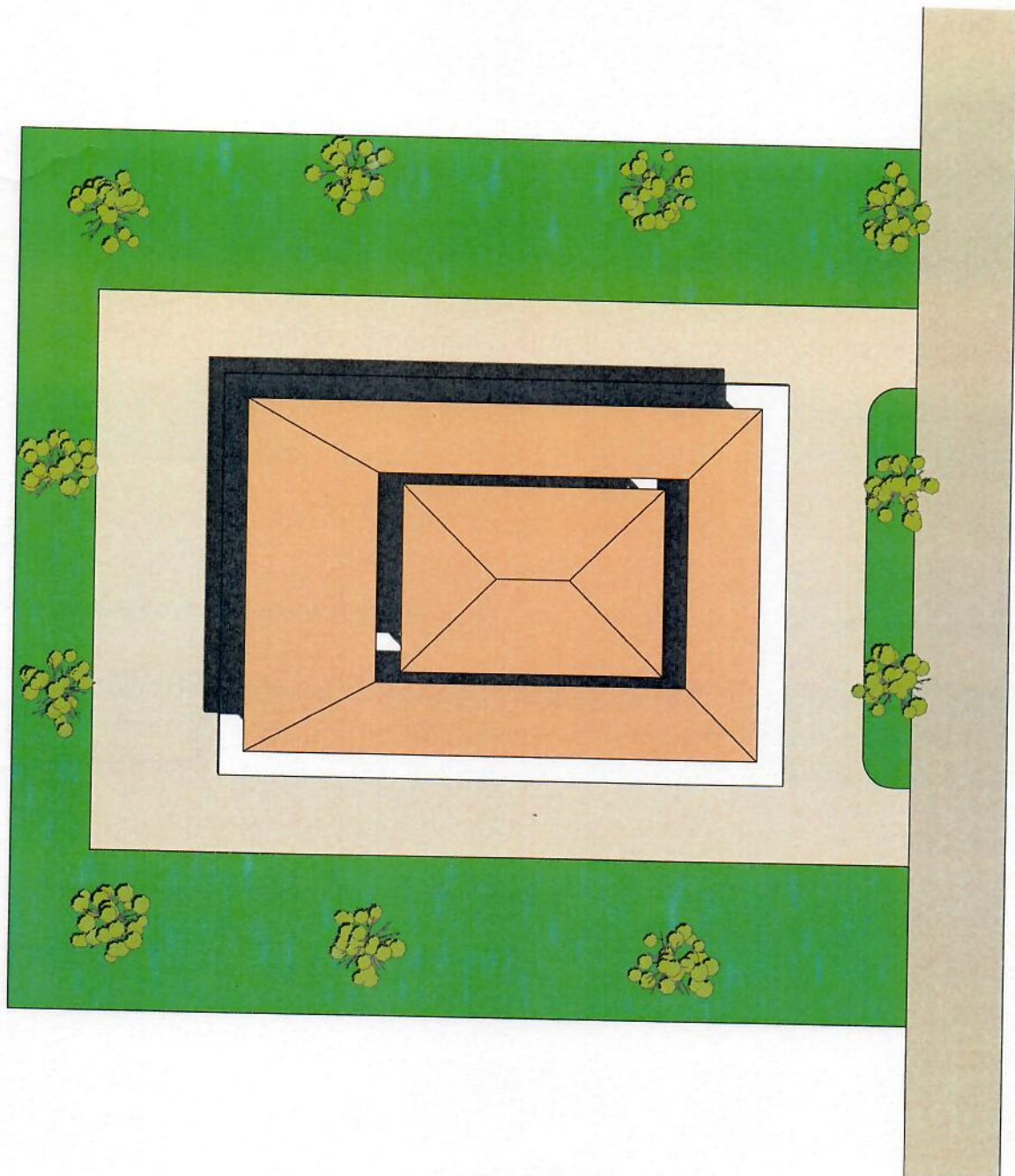


Echelle:

1:400

PLAN MASSE

01.2



Date

05.10.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHÉ

Haut Katanga, RD Congo

Maître d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Destinataire-concepteur :

Ar. Elvis MONGANE

Nord



Echelle

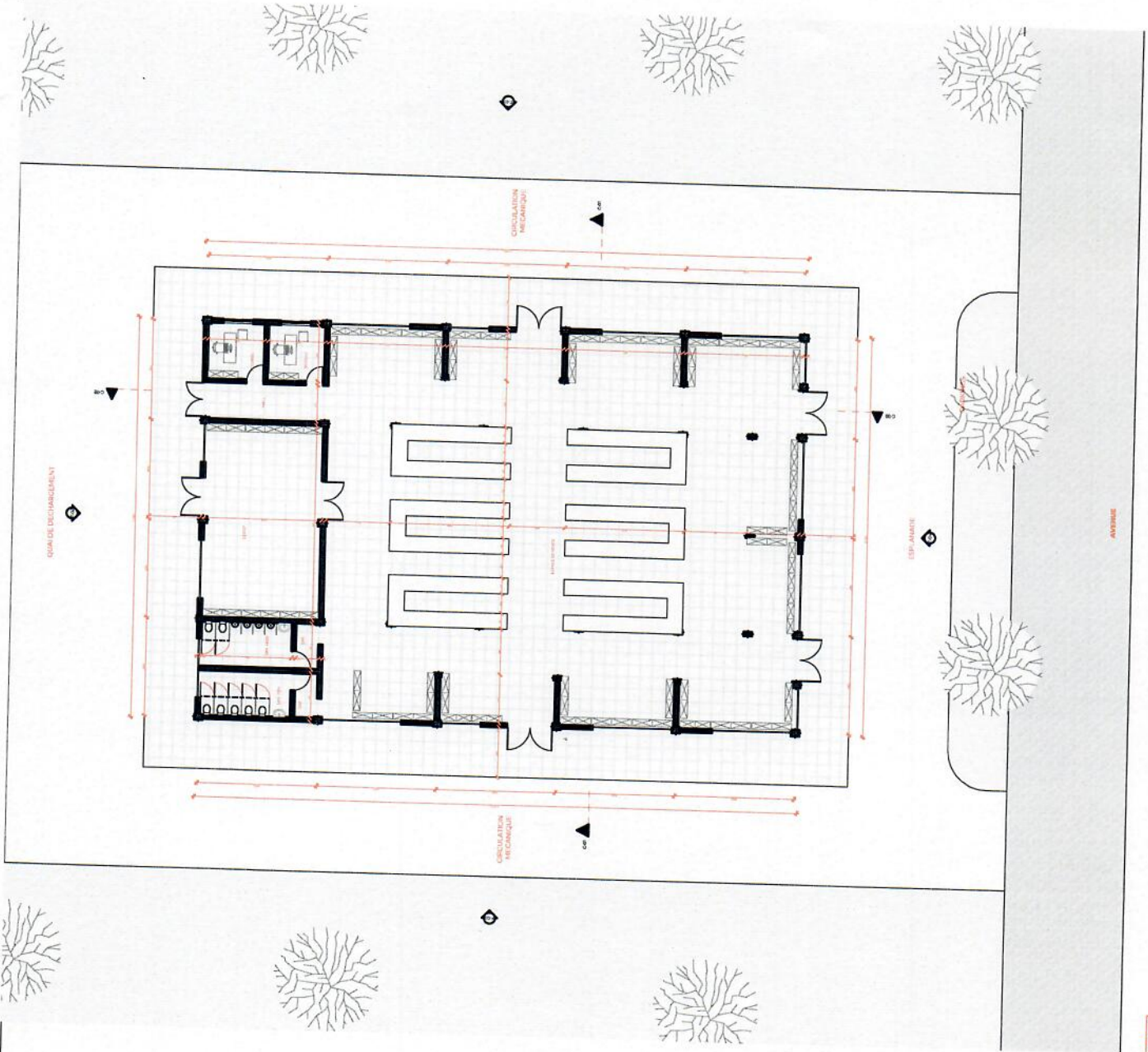
1:300

PLAN D'ENSEMBLE

01.3

FORMAT A4

59

Rez-de-chaussée
1:300

0. -

Date: 05.10.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHÉ

Haut Katanga, RD Congo

Maître d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

Nord



Echelle

1:200

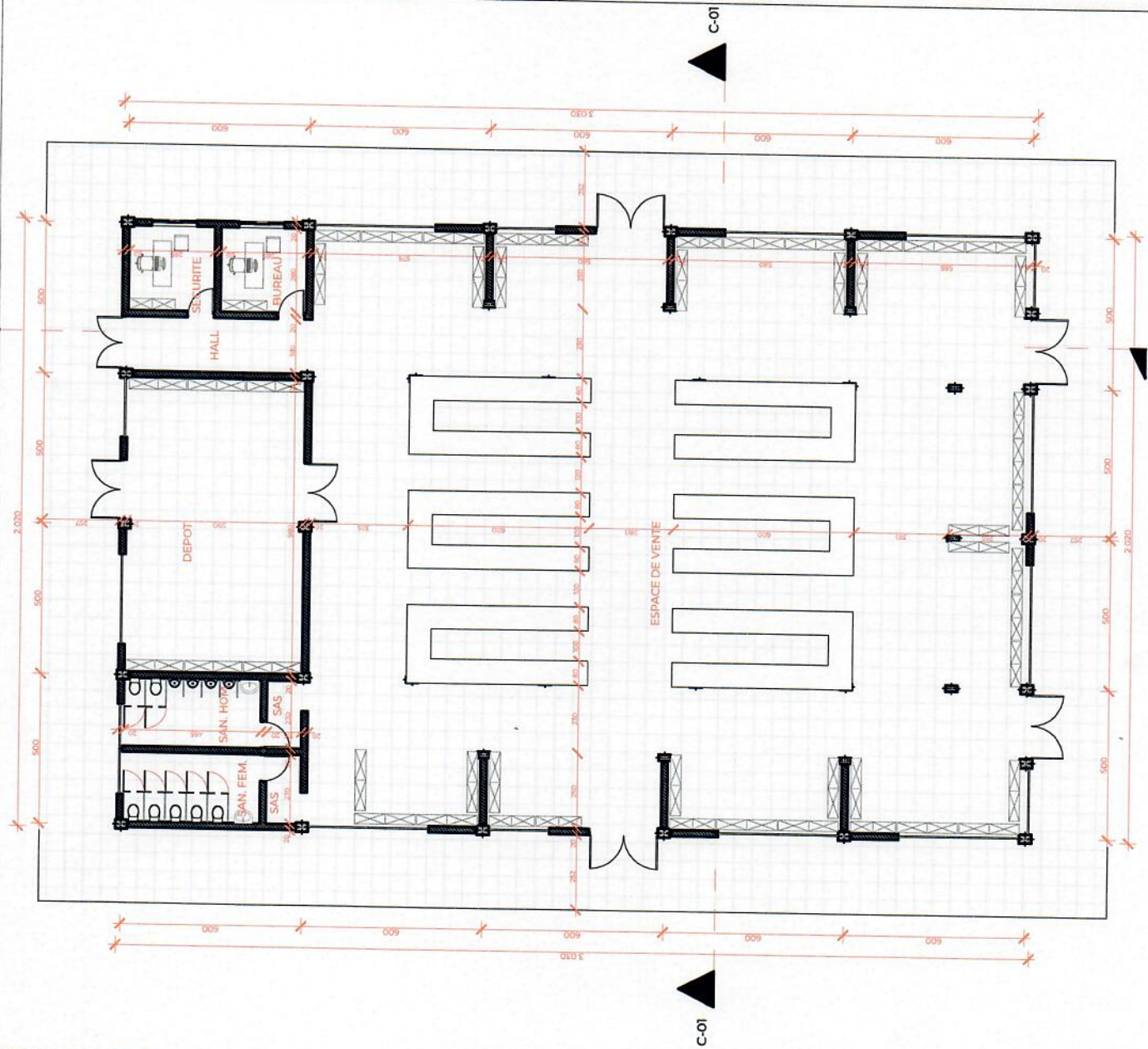
VUE EN PLAN
MARCHÉ

01.4

Rez-de-chaussée
1:200

0.

FORMAT A3
60



AVANT PROJET SOMMAIRE

Date _____

05.10.2022

**CONSTRUCTION D'UN
MARCHÉ**

Haut Katanga, RD Congo

Maitre d'ouvrage :
Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur:
Ar. Elvis MONGANE

Nord



Michelle

1:200

**COUPES LONG. ET
TRANS.**

01.5

FORMAT A4

61



C-01	-
------	---



C-02

Date

05.10.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHE

Haut Katanga, RD Congo

Maître d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur

Ar. Elvis MONCANE

Nord

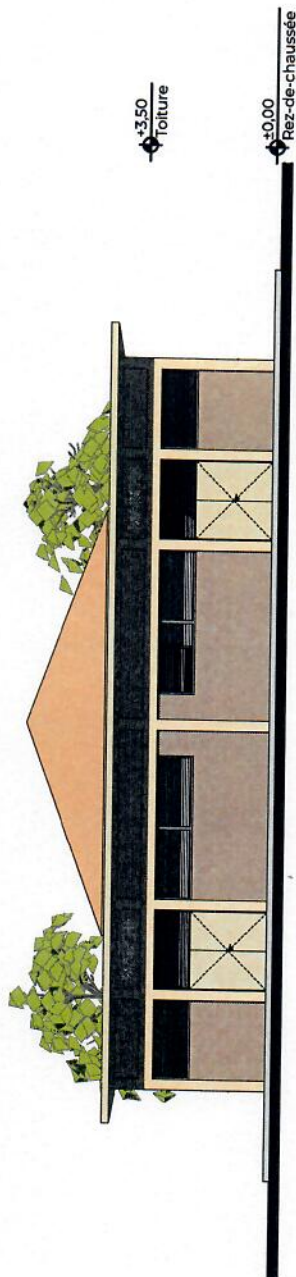


Echelle:

1:200

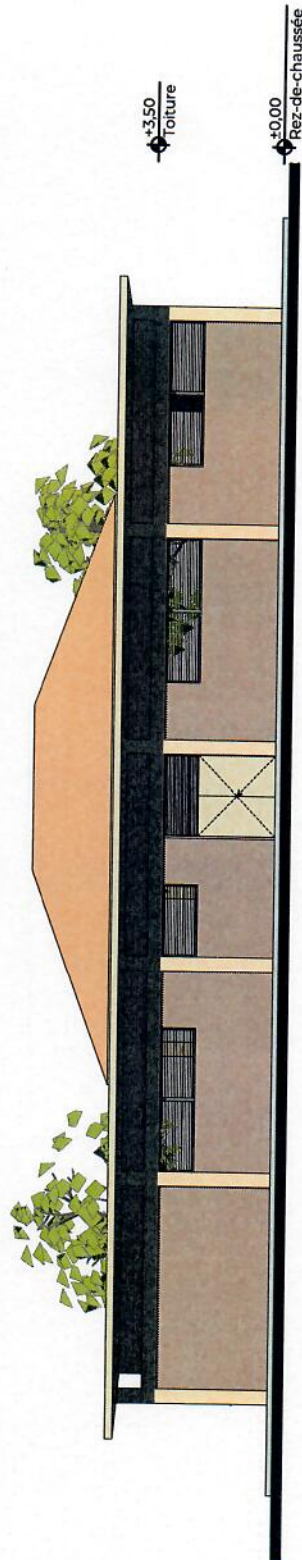
FACADE PRINC. ET L
DROITE

01.6



Façade Sud
1:200

F-04
-



Façade Ouest
1:200

F-03
-

Date 05.10.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHE

Hieru Katarua, RD Comp

Maitre d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

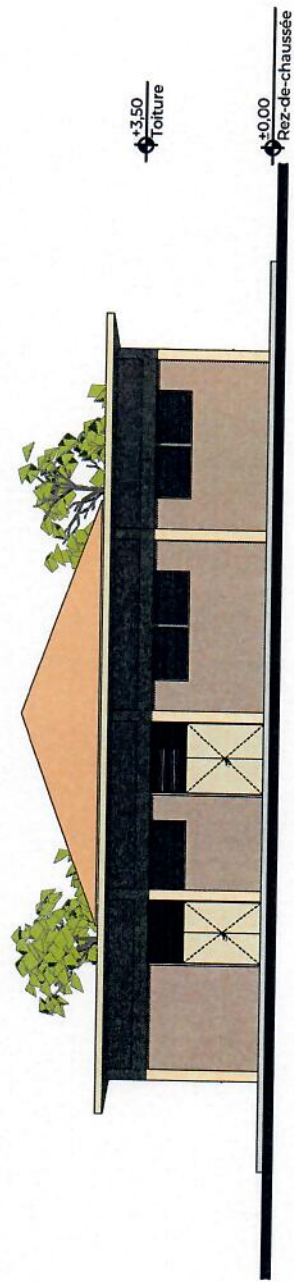
Nord



Echelle

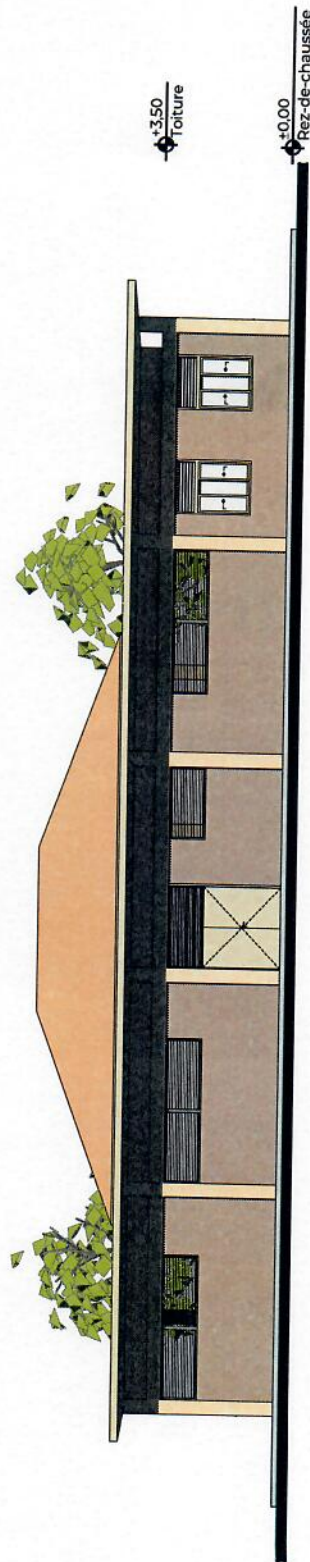
1:200

FACADE POST. ET L.
GAUCHE



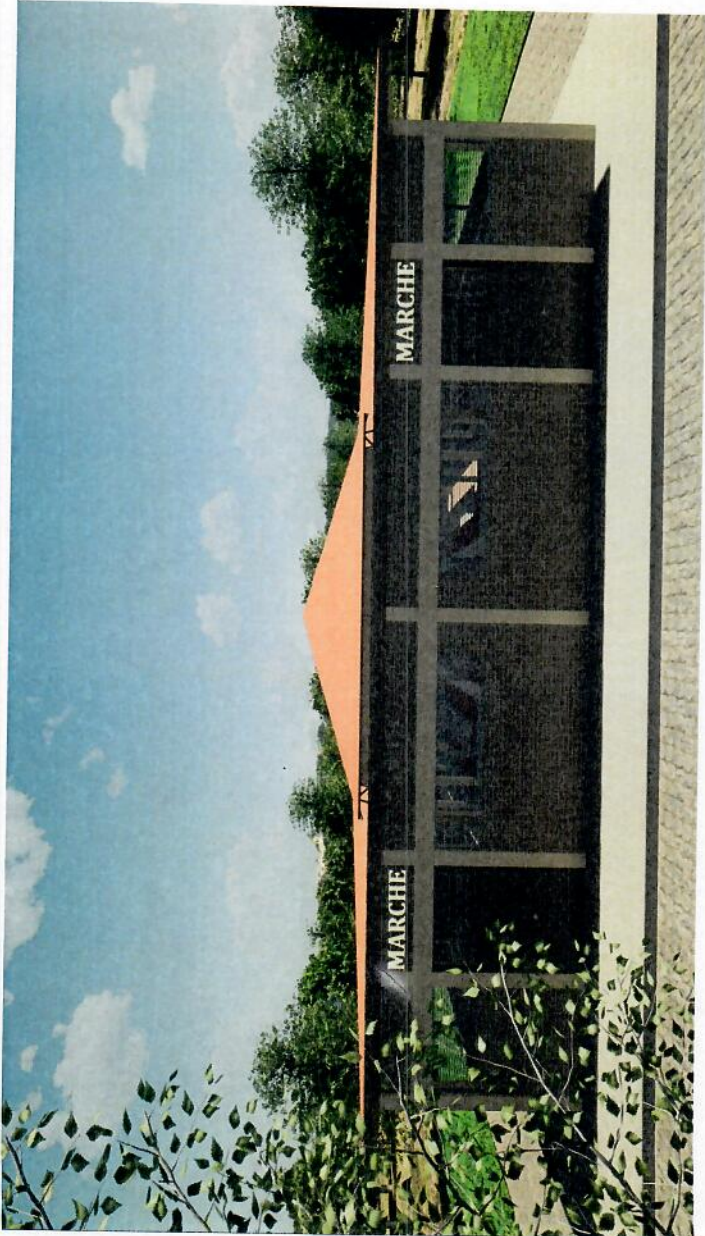
Façade Nord
1:200

F-02
-



Façade Est
1:200

F-01
-



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

05.10.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHÉ

Haut Katanga, RD Congo

Maître d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur

Ar. EMIS MONGANE

Nord



Echelle

PERSPECTIVES

01.8

01.9

PERSPECTIVES

Echelle



Nord

Destinateur-concepteur :
At. EMB MONGANE

Maitre d'ouvrage :
Mr. SHAMITUMBA SAS

Haut Katanga, RD Congo

CONSTRUCTION D'UN
MARCHE

Date : 05.10.2022



AVANT PROJET
SOMMAIRE
01



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

05.10.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHÉ

Haut Katanga, RD Congo

Maître d'ouvrage

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

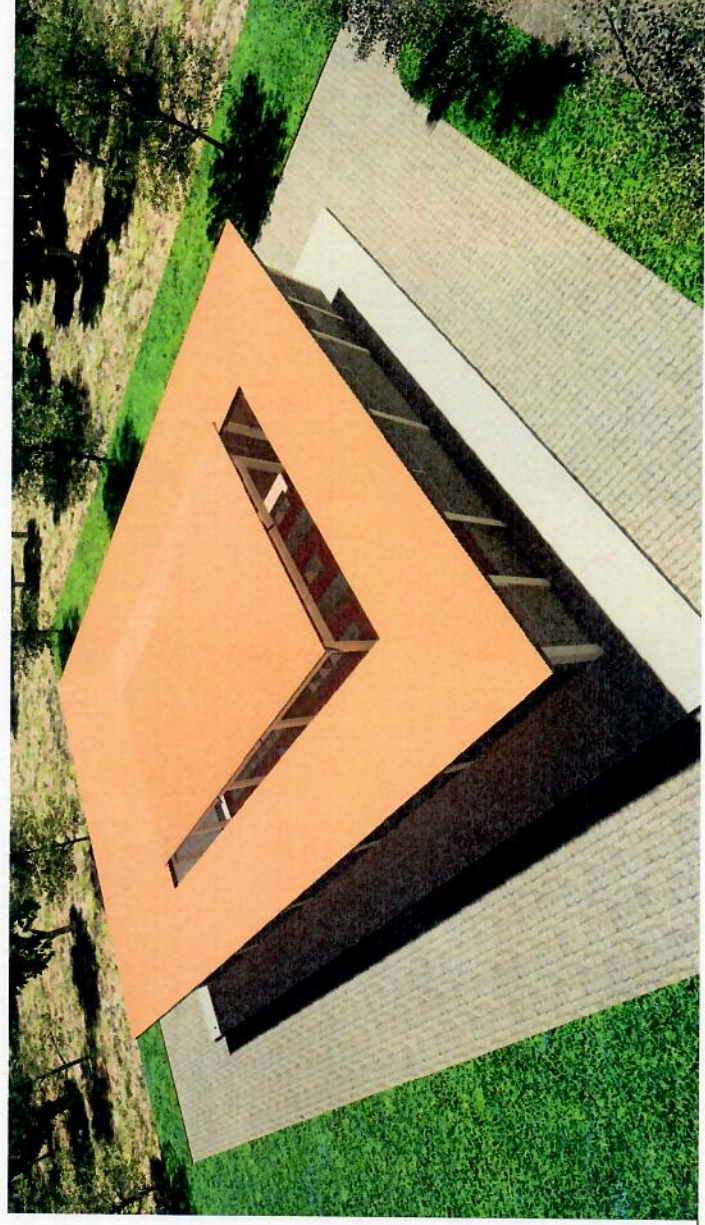
Nord

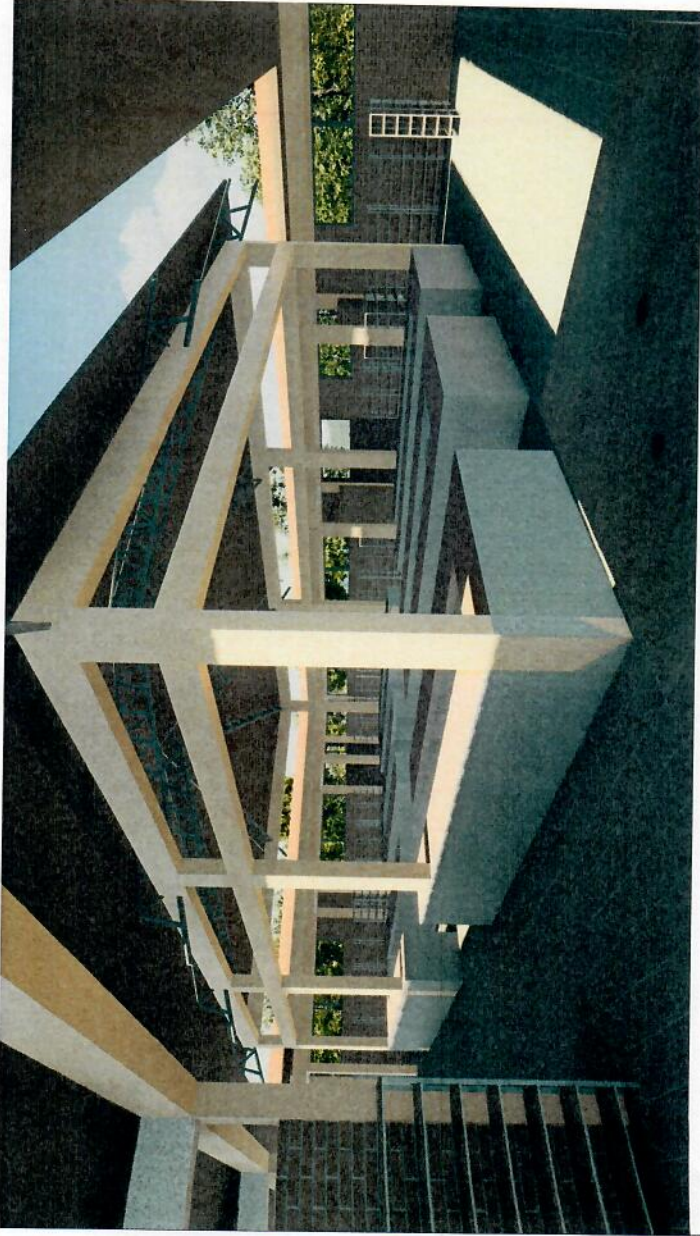


Echelle

PERSPECTIVES

01.10





Date 05.10.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHE

Haut Volantia RD Congo

Maitre d'ouvrage :

Mr. SHAMITUMBA SAS

Destinataire-concepteur :

Ar. EMI MONGANE

Nord



Echelle

PERSPECTIVES

Date 05.10.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHÉ

Haut Katanga, RD Congo

Maître d'ouvrage :

Mr. SHAMITUMBA SAS

Dessinateur-concepteur

Ar. EMIÉ MONGANE

Nord



Echelle

PERSPECTIVES

01.12



Projet 4. Construction et équipement du bâtiment administratif et appui à la mobilité du groupement Mukumbi

4.1. Tire du projet

Construction et équipement du bâtiment administratif du groupement Mukumbi

4.2. Secteur d'intervention

Infrastructure

4.3. Contexte et justification du projet

En République Démocratique du Congo (RDC), les chefs coutumiers jouent un rôle majeur qui n'a jamais été remis en cause depuis l'époque coloniale et qui a même été renforcé par les évolutions institutionnelles et politiques depuis l'indépendance. Dans un pays-continent sous-administré et constitué d'immenses espaces ruraux, les chefs coutumiers sont les premiers policiers, magistrats, collecteurs d'impôts et gestionnaires du foncier. Ces tâches ont été consacrées par les lois coloniales et ont été, in fine, réaffirmées très récemment dans la loi sur le statut des chefs coutumiers adoptée en 2015.

Cependant, le cadre de travail de ces chefs coutumiers dans la majorité est loin d'être présentable. Certains chefs coutumiers reçoivent leurs hôtes dans leurs salons, qui dans la plupart des cas ne sont pas bien meublés faute d'avoir un bureau. C'est le cas du groupement Mukumbi qui ne dispose d'aucune infrastructure administrative pouvant servir de bureau. Par ailleurs, Pour se déplacer dans le cadre de leurs missions, les agents du groupement recourent aux moyens de transport rudimentaires tels que le vélo. Certains même réalisent à pied, les missions de routine, rendant inefficace le travail d'une manière globale tout en réduisant la qualité des résultats.

C'est dans ce souci que la communauté de ce groupement de la chefferie Basanga du territoire de Kambove a présenté le besoin de voir le groupement être doté d'une infrastructure moderne digne de son nom en guise de bureau bien équipé. En plus, il a aussi été requis un moyen de transport souple et adapté aux défis de terrain pour permettre au chef de groupement et son équipe d'être mobiles afin d'investiguer et de superviser les localités de leurs circonscriptions.

Ce besoin a été adopté par l'entreprise SHAMITUMBA SAS dans le cadre de son Cahier des charges.

4.4. Brève présentation du projet

Il sera question dans ce projet de construire un bâtiment moderne du groupement Mukumbi pour une utilisation administrative pour l'entité coutumière. Le dit bâtiment sera constitué de 3 bureaux, d'une salle de réunion, d'une salle de réception ainsi que de 2 installations sanitaires. En plus de sa construction, ce bâtiment devra être équipé pour permettre son utilisation effective immédiate. En ce qui concerne la mobilité pourvu de renforcer la célérité des actions du groupement, il sera question de doter au groupement d'une jeep de marque Toyota Pick-up 4X4 seconde main commandée de Japon pour les de suivi de terrain.

4.5. Localisation du projet

Ce projet est situé dans la localité Mukumbi, siège du groupement Mukumbi à $11^{\circ}0'4.65''S$ et $26^{\circ}31'16.32''E$, dans la chefferie de Basanga, territoire de Kambove, province du Katanga.

La figure 3 reprend la carte de sa localisation.

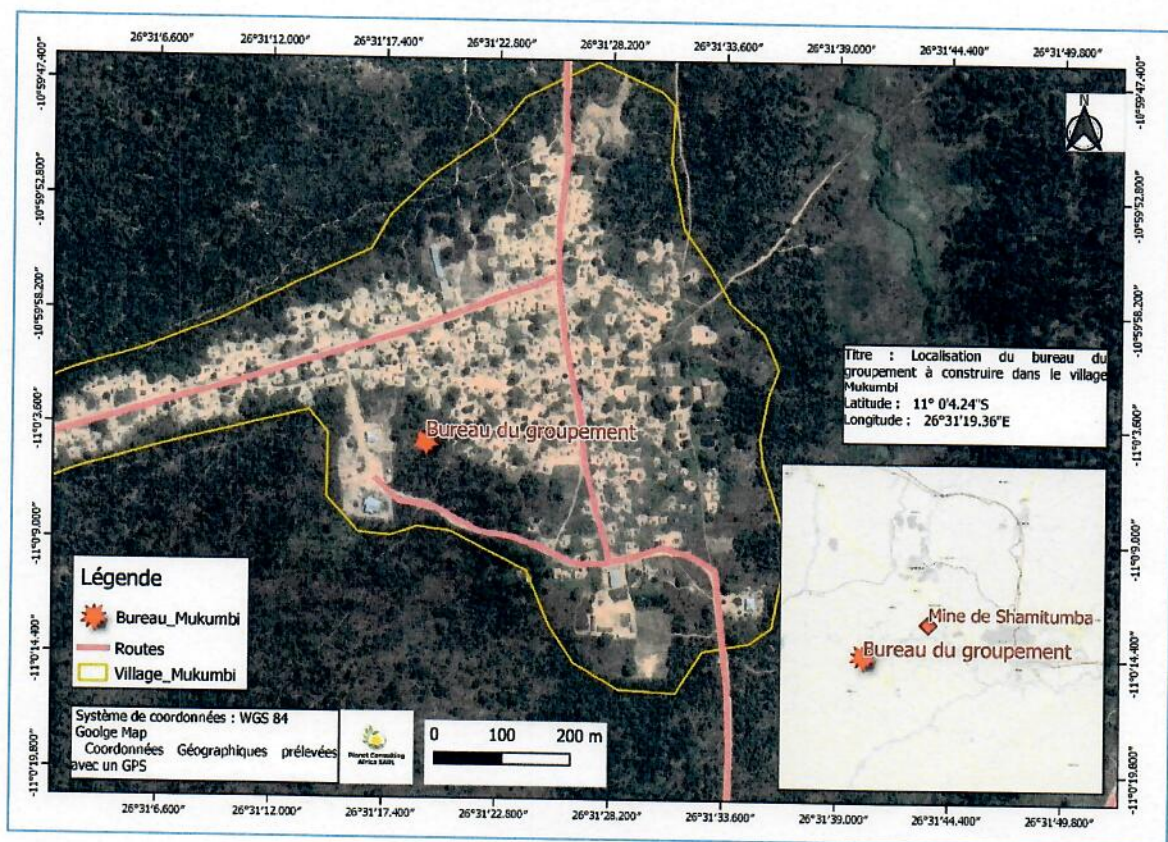


Figure 3. Localisation du bâtiment administratif à construire dans le groupement Mukumbi

4.6. Objectif du projet

Ce projet, initié dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise SHAMITUMBA SAS aura pour objectif principal de contribuer au développement des infrastructures administratives du groupement Mukumbi par la construction et l'équipement d'un bâtiment administratif moderne. Il sera question de renforcer la mobilité du chef de groupement et de son équipe.

D'une manière spécifique, il sera question de :

- ✓ Construire le bâtiment du groupement Mukumbi ;
- ✓ Equiper le ledit bâtiment construit ;
- ✓ Doter le bureau du Groupement d'une jeep Toyota 4X4.

4.7. Bénéficiaire du projet

Les bénéficiaires du présent projet sont constitués de la communauté entière du groupement Mukumbi en général étant donné que le bâtiment qui sera construit constituera le siège de toute son administration.

4.8. Résultats attendus

Le présent projet va construire un bâtiment du groupement qui va donner un cadre de travail au chef de groupement, aux notables et autres personnalités du pouvoir coutumière du groupement Mukumbi. Le projet sera aussi un appui de taille à la logistique du Groupement. Les résultats suivants sont attendus :

- ✓ Un bâtiment des de 3 bureaux, d'une salle de réunion, d'une salle de réception ainsi que de 2 installations sanitaires est construit et livré à la communauté ;
- ✓ Tous les bureaux du bâtiment construit sont équipés en meubles ;
- ✓ Une clôture est érigée pour la sécurisation du bureau ;
- ✓ Le bureau de Groupement est appuyé logistiquement via la dotation d'une jeep Toyota 4X4.

4.9. Suivi et évaluation du projet

Afin d'assurer la bonne conduite de ce projet sanitaire, un dispositif de suivi et évaluation s'avère nécessaire quant à ce. Se référant au code minier et au règlement minier en vigueur ce

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

dispositif de suivi et évaluation interviendra à deux niveaux. Le premier niveau est assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon le chronogramme du cahier des charges tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Kambove (Règlement minier, annexe XVII : Articles Article 15). Le deuxième niveau du suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier). Ces indicateurs spécifiques et mesurables aideront à quantifier la réalisation des résultats du projet.

4.10. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre de 11 mois qui s'étalent sur deux ans : 2026 et 2027. Le programme détaillé des activités est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableaux 7 et 8. Chronogrammes des activités du projet de construction du bâtiment administratif et d'appui à la mobilité du groupement Mukumbi

A. Construction et équipement du bâtiment

N	Activités et tâches	2026			2027							
		Oct.	Nov.	Déc.	Jan	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	août
1	<i>Lancement des appels d'offre</i>											
1.1	Préparation											
1.2	Appel d'offre											
1.3	Passation des marchés											
2	<i>Exécution des travaux</i>											
2.1	Travaux préparatoires											
2.2	Terrassement											
2.3	Travaux des gros œuvres											
2.4	Travaux de second œuvre											
3	Equipement des bureaux											
4	Remise des ouvrages											

B. Appui à la logistique

Activités	2024			
Période	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Appel d'offre et sélection des fournisseurs				

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

Passation des marchés				
Passation des commandes				
Acquisition de la jeep Land Cruiser				
Remise du véhicule au bureau du groupement				

5. Budget du projet

Le budget requis pour ce projet s'élève à 121 176,14 USD.

Nous disons : Cent-vingt-un mille cent septante six dollars américains et quatorze centimes

Ci-après le budget détaillé et le plan pour ce projet:

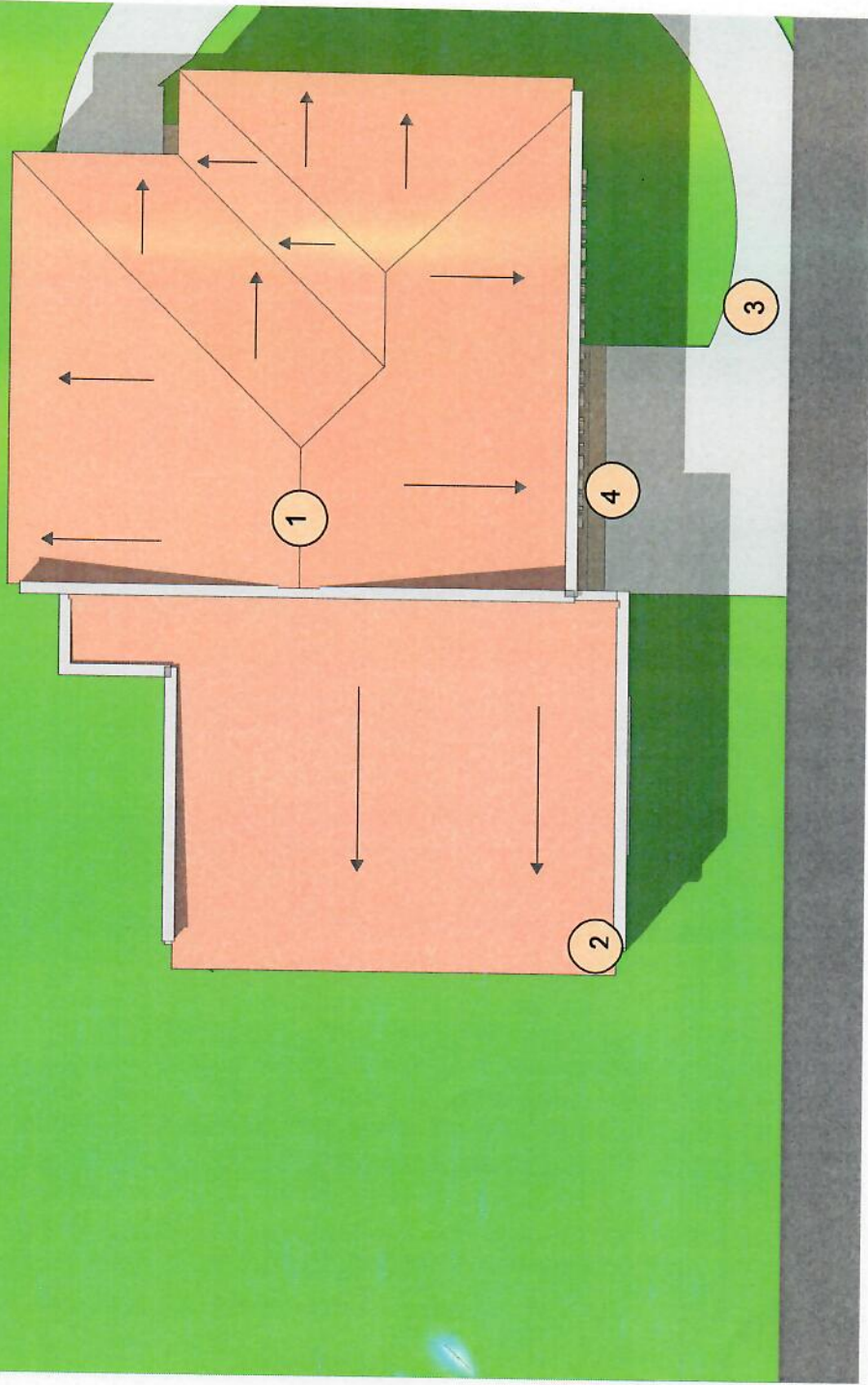
N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U en \$US	PRIX TOTAL en \$US
BATIMENT ADMINISTRATIF DU GROUPEMENT					
I	ETUDES HYDROGEOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE				11000
	SOUS TOTAL 1				11000
II	INSTALLATION DU CHANTIER	Fft	1	924,50	924,50
	SOUS TOTAL 2				924,50
III	FONDATION				
3.1	Fondation (Béton dosé à 350kg/m³)	m³	1,188	360	427,68
3.2	Béton de propreté à 150g/m³	m³	2,6136	150	392,04
3.3	Maçonnerie de fondation en moellons	m³	22,572	130	2934,36
3.4	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m³	m³	4,45746	360	1604,6856
3.5	Sous pavement en béton B dosé à 250kg/m³	m³	11,154	200	2230,8
	SOUS TOTAL 3				7 589,57
IV	ELEVATION				
4.1	Maçonnerie en blocs ciment	m²	294,6396	20	5892,7925
4.2	Béton armé pour colonnes dosé 350kg/m³	m³	1,62975	360	586,71
4.3	Béton armé pour linteaux dosé à 350kg/m³	m³	0,495	360	178,2
4.4	Béton armé pour ceintures dosé à 350kg/m³	m³	3,712997	360	1336,678875
4.5	Maçonnerie de claustras	Pce	50,02976	1	50,0297619
	SOUS TOTAL 4				8 044,41
V	TOITURE				
5.1	Charpente en bois dur scié	m³	5,071543	450	2282,194277
5.2	Pannes en bois dur scié 5x5	m³	1,179019	450	530,5583962
5.3	Couverture en tôles galvanisée Bwg28	m²	244,8743	22	5387,234328
5.4	Etanchéité	m²	36,65025	65	2382,26625
	SOUS TOTAL 5				10 582,25
VI	REVETEMENT DES MURS				

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

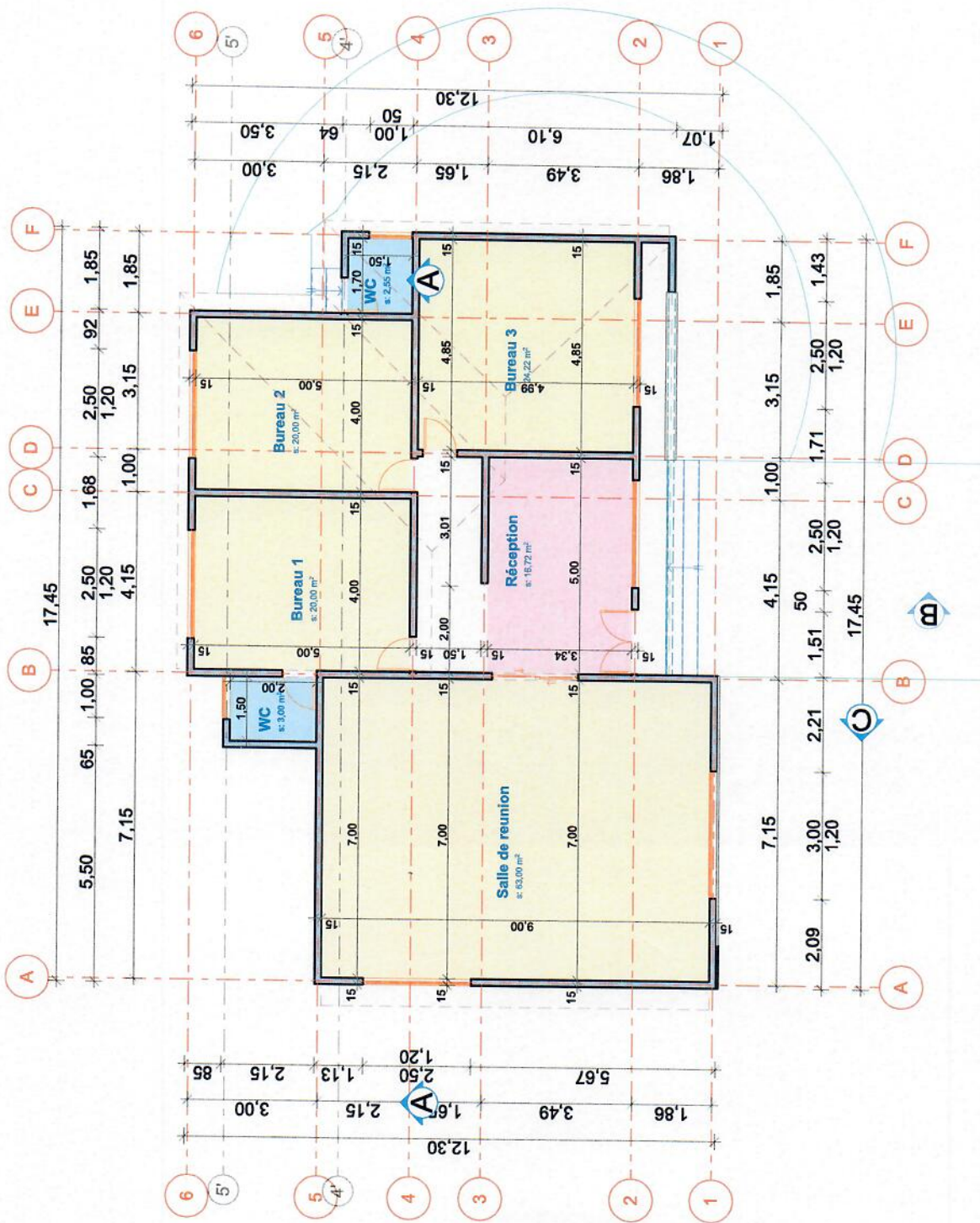
6.1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m ²	227,3696	7	1591,587375
6.2	Crépissage au mortier de ciment à l'extérieur	m ²	361,9096	7	2533,367375
	SOUS TOTAL 6				4 124,95
VII	REVETEMENT DES SOLS				
7.1	Béton du trottoir périphérique dosé à 250kg/m ³ .	m ³	5,369	200	1073,8
7.2	Faillance	m ²	26,4	24	633,6
7.3	Carrelage	m ²	184,7813	29	5358,65625
	SOUS TOTAL 7				7 066,06
VIII	PLAFOND				
8.1	Plafond en feuille unalite et gitage	m ²	180,675	20	3613,5
	SOUS TOTAL 8				3 613,50
IX	HUISSERIE				
9.1	FO et PO fenêtre métallique avec antirouille	Pce	8	250	2000
9.2	Portes en bois	Pce	5	236,25	1181,25
9.3	Portes métalliques vitrées	Pce	2	420	840
	SOUS TOTAL 9				4 021,25
X	SANITAIRE				
10.1	Tuyauterie d'évacuation et alimentation	Fft	1	180	180
10.2	WC monobloc complet	Pce	2	200	400
10.3	Lave main	Pce	2	110	220
10.4	Porte papier hygiénique	Pce	2	8	16
10.5	Fosse septique de 50 usagers	Pce	1	2674,25	2674,25
10.6	Puits perdant	Pce	1	823,145	823,145
	SOUS TOTAL 10				4 313,40
XI	PEINTURE				
11.1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m ²	589,2793	5,5	3241,035875
11.2	Email sur structures métalliques et murs intérieurs	m ²	230,8896	4,5	1039,003313
11.3	Vernis sur portes en bois + plafond	m ²	205,675	5,5	1131,2125
	SOUS TOTAL 11				5 411,25
XII	AMENAGEMENT EXTERIEUR				
12.1	Plantation des arbres, poubelles, pelouse & parking	Fft	1	900	900
	SOUS TOTAL 12				900,00
XIII	EQUIPEMENT DU BUREAU				
13.1	Chaise de bureaux	pce	21	75	1575
13.2	Tables des bureaux	pce	8	180	1440
13.3	Tables pour salle de réunions	pce	1	1 500,00	1500
13.4	Armoire de bureau	pce	3	330	990
13.5	Chaises pour salle d'attente (Réception)	pce	6	25	150
13.6	Chaises pour salle de réunions	pce	16	80	1280
	SOUS TOTAL 13				6 935,00
XIV	COUT INSTALLATION ELECTRIQUE	Fft	1	1650	1650
	SOUS TOTAL 14				1 650,00
XV	Achat de la jeep Hilux 4X4				45000
	SOUS TOTAL 15				45000
	TOTAL GENERAL				121 176.14

LEGENDE

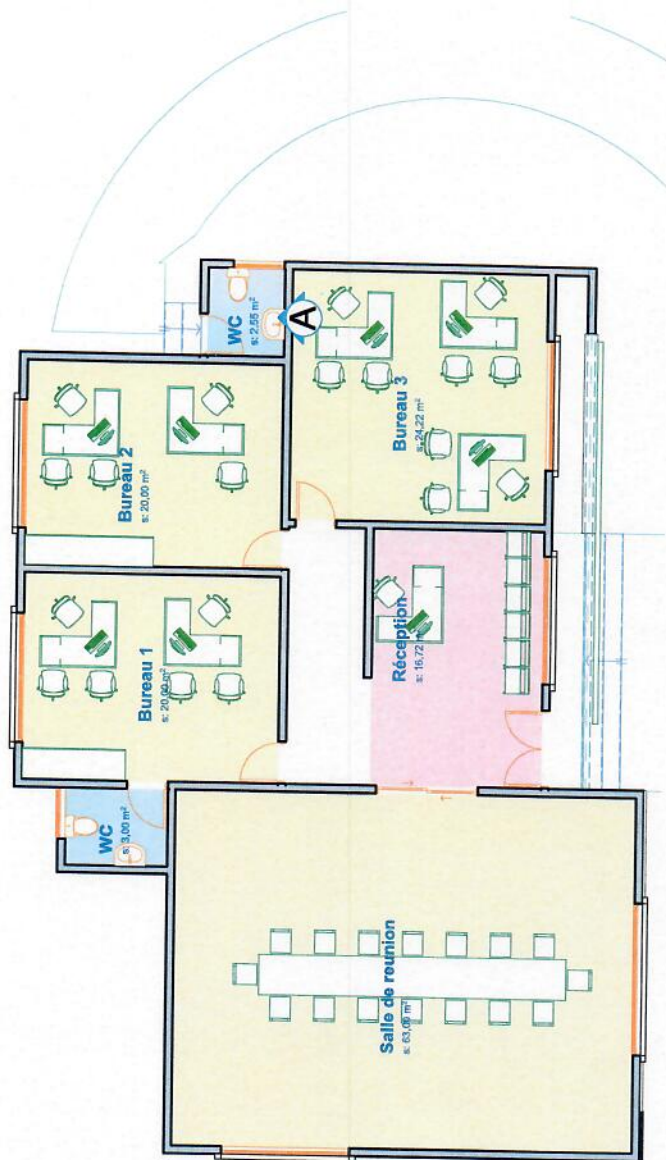
1. Batiment
2. Verdure
3. Circulation
4. Entrer



Projet : Bureau du groupement	Maitre d'ouvrage : SHAMITUMBA SAS		Maitre d'oeuvre : Architecte Eliezer MUSHAGALUSA	
Plan : Plan de masse	Echelle: 1:100	Format : A3	Etat du projet : Projet d'execution	HAUT-KATANGA/RDC



Projet : Bureau du groupement	Maitre d'ouvrage : SHAMITUMBA SAS	Maitre d'oeuvre : Architecte Eliezer MUSHAGALUSA
Plan : Vue en plan coté rdc	Echelle: 1:100	Format : A3
	Etat du projet : Projet d'exécution	HAUT-KATANGA/RDC



Projet : Bureau du groupement

Plan : Vue en plan aménagé rdc

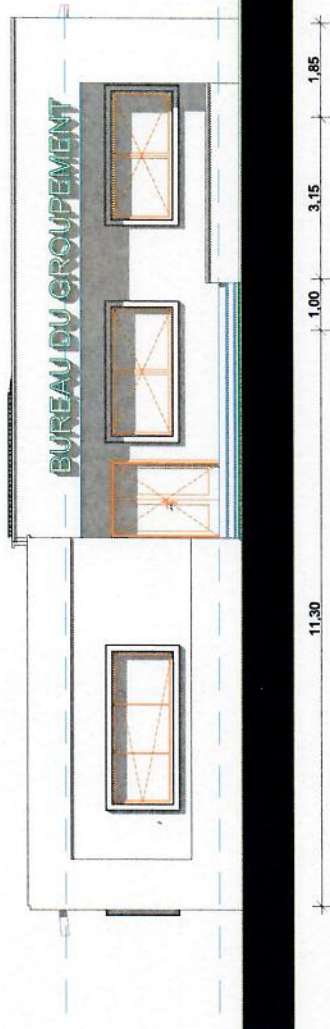
Maitre d'ouvrage : SHAMITUMBA SAS

Echelle: 1:100

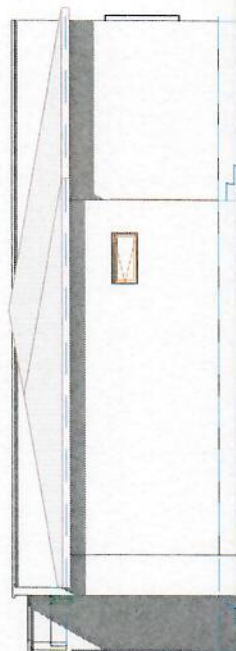
Maitre d'oeuvre : Architecte Eliezer MUSHAGALUSA

Etat du projet : Projet d'execution

HAUT-KATANGA/RDC



FACADE PRINCIPALE

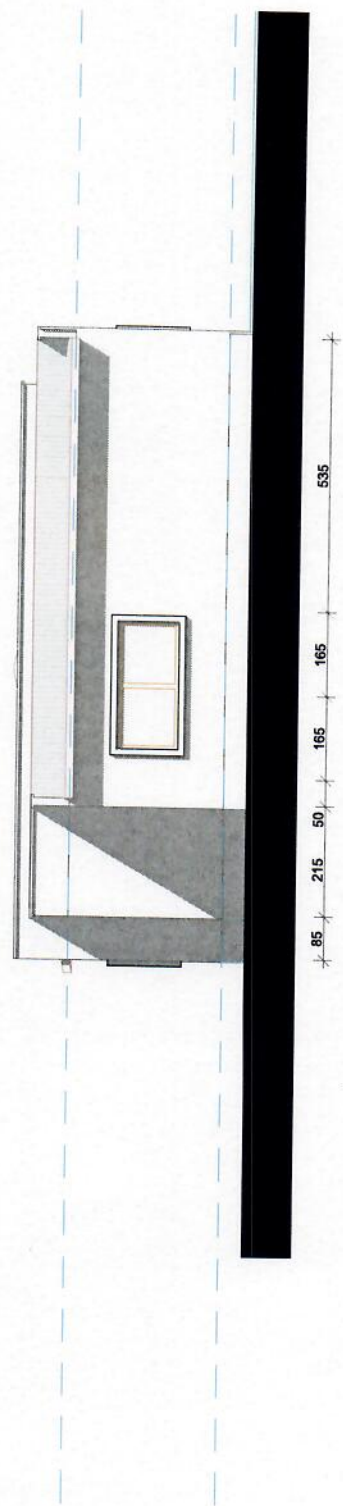


FACADE LATÉRALE DROITE

Projet : Bureau du groupement	Maitre d'ouvrage : SHAMITUMBA SAS	Maitre d'oeuvre : Architecte Eliezer MUSHAGALUSA
Plan : Façade principale	Echelle: 1:100	Format : A3
	Etat du projet : Projet d'exécution	HAUT-KATANGA/RDC



FACADE POSTERIEURE



FACADE LATERALE GAUCHE

Projet : Bureau du groupement	Maître d'ouvrage : SHAMITUMBA SAS		Maître d'oeuvre : Architecte Eliezer MUSHAGALUSA	
Plan : Façade postérieure	Echelle: 1:100	Format : A3	Etat du projet : Projet d'exécution	
			HAUT-KATANGA/RDC	



Projet : Bureau du groupement		Maitre d'ouvrage : SHAMITUMBA SAS		Maitre d'oeuvre : Architecte Eliezer MUSHAGALUSA	
Plan : Perspective 1		Echelle:		Etat du projet : Projet d'exécution	
		Format : A3		HAUT-KATANGA/RDC	



Projet : Bureau du groupement	Maitre d'ouvrage : SHAMITUMBA SAS	Maitre d'oeuvre : Architecte Eliezer MUSHAGALUSA	
Plan : Perspective 2	Echelle:	Etat du projet : Projet d'execution	HAUT-KATANGA/RDC



Projet : Bureau du groupement	Maitre d'ouvrage : SHAMITUMBA SAS		Maitre d'oeuvre : Architecte Eliezer MUSHAGALUSA
Plan : Perspective 3	Echelle:	Format : A3	Etat du projet : Projet d'exécution
			HAUT-KATANGA/RDC



Projet : Bureau du groupement		Maitre d'ouvrage : SHAMITUMBA SAS		Maitre d'oeuvre : Architecte Eliezer MUSHAGALUSA	
Plan : Perspective 4		Echelle:	Format : A3	Etat du projet : Projet d'execution	
					HAUT-KATANGA/RDC



Projet : Bureau du groupement	Maitre d'ouvrage : SHAMITUMBA SAS		Maitre d'oeuvre : Architecte Eliezer MUSHAGALUSA	
Plan : Perspective 5	Echelle:	Format : A3	Etat du projet : Projet d'execution	HAUT-KATANGA/RDC

Projet 5. Accompagnement et assistance pour l'amélioration de la culture du maïs dans les villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS

5.1. Titre du projet:

Accompagnement et assistance pour l'amélioration de la culture de Maïs dans les villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS.

5.2. Secteur d'intervention

Agriculture, emploi, travail et prévoyance sociale

5.3. Contexte et justification

L'agriculture est reconnue comme une des grandes activités économiques en République Démocratique du Congo (RDC). Elle présente un important potentiel de développement. La production agricole en RDC est diversifiée. De par l'importance de son potentiel de développement et de sa population à plus de 70% rurale, les activités agricoles occupent une place de choix dans l'économie congolaise et participent à hauteur de 45.7% au produit intérieur brut (PIB), favorisant ainsi l'emploi d'environ 80% de la population congolaise.

La province du Haut Katanga est principalement caractérisée par les activités minières. Elle dispose néanmoins, d'atouts agricoles à faire valoir. Les conditions climatiques ainsi que la large amplitude thermique dont bénéficie la région permettent de balayer un large spectre appréciable de cultures (vivrières, pérennes et maraîchères). A l'instar de la RDC dans son ensemble, on estime qu'actuellement 70% de la population katangaise vit du travail de la terre, avec un tiers de cette population étant installée dans les campagnes où ils s'organisent essentiellement en petites unités agricoles familiales (5 actifs en moyenne), à des fins d'autosubsistance ou en des organisations paysannes pour des raisons d'efficacité.

Malgré toutes ses potentialités naturelles, la province du Haut Katanga ne parvient à nourrir ni la population rurale encore moins les grands centres urbains. Nombreuses sont des zones affectées à des degrés divers par des épisodes de pénurie alimentaire ou de malnutrition aigues.

Cette faiblesse trouve son expression la plus nette dans la part qu'occupe l'agriculture dans le PIB provincial (environ 17%). Bien plus encore, alors que la population de la province continue d'augmenter à un rythme soutenu, la croissance agricole demeure stagnante. Selon certaines estimations, l'extrême pauvreté toucherait environ 67% des ménages installés dans l'hinterland minier, et cette insécurité alimentaire affecterait près de 500 000 paysans en particulier à la périphérie des centres miniers de Kambove et Kipushi.

Le maïs occupe une place spécifique dans l'élaboration de toute solution au double problème de l'alimentation et du redressement économique des populations paysannes. Cette céréale constitue la source de subsistance de base des populations de l'hinterland minier de Likasi et Lubumbashi. Sa consommation tend actuellement à se répandre en milieu rural où le manioc restait encore privilégié en de nombreux endroits. Entre 20% et 25% de la récolte locale est destinée à la consommation personnelle. Les épis secs de maïs sont égrainés, et le maïs grain obtenu peut être alternativement consommé après diverses préparations. On estime à 70%, la quantité de maïs transformée en farine. La demande en maïs des villes excède cependant les capacités de l'offre locale. Si à l'échelle du Haut-Katanga, il est difficile d'établir avec exactitude l'ampleur du déficit, on estime à 1.7 million de tonnes l'écart entre l'offre (800 000 tonnes) et la demande d'une manière générale, le déséquilibre étant compensé par l'apport des pays d'Afrique austral, et la Zambie spécifiquement.

Dans cette zone, la pauvreté des sols constitue un problème majeur qui influence négativement le rendement des cultures, principalement celle de maïs. La province du Haut Katanga où la culture de maïs occupe la première place, se voit confrontée aux chutes des rendements suite à la pauvreté des sols et aux mauvaises techniques et pratiques agricoles qui dégradent de plus en plus les sols. A ceci s'ajoute une accessibilité limitée d'intrants chimiques (engrais et pesticides) suite à une flambée de prix de ces derniers. En conséquence, l'activité agricole est progressivement abandonnée en faveur d'autres activités considérées comme génératrices immédiates des revenus pour la survie des familles des populations rurales. Ceci est particulièrement le cas de la population du groupement Mukumbi dans le territoire de Kambove. Cette situation a pour conséquence l'accroissement de l'insécurité alimentaire.

Ainsi, dans le cadre du cahier des charges, les communautés locales ont retenu le besoin d'être appuyées et accompagnées dans leur culture de base qui est le maïs en vue d'améliorer la production de cette spéculon dans leur contrée, lequel besoin a été approuvé par l'entreprise SHAMITUMBA SAS. Au point de vue pratique, ce projet sera axé sur la distribution de semences améliorées de maïs et d'intrants chimiques (engrais et pesticides). Il sera aussi

question de l'organisation des agriculteurs en des structures pratiques, de leur accompagnement technique à travers diverses formations sur des techniques modernes en vue d'accroître la production du maïs. Cette assistance équivaldra à une superficie d'environ 300 hectares pour une population agricole structurée en 30 organisations paysannes (OP). Ceci conduira à l'occupation d'une grande masse de population et impactera positivement et durablement la situation socio-économique du territoire de Kambove via la diminution de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire, du chômage et de l'augmentation des revenus.

5.4. Description du projet

Ce projet d'assistance agricole s'inscrit dans la dynamique d'amélioration du bien-être de la communauté du groupement Mukumbi affectée par les activités minières de la société SHAMITUMBA SAS. D'une manière spécifique, ce projet consiste à distribuer les semences améliorées de maïs ainsi que les intrants chimiques (engrais et pesticides). Il sera aussi question d'accompagner techniquement les agriculteurs du groupement Mukumbi à travers diverses formations pour leur renforcement des capacités sur des techniques modernes en vue d'accroître la production de maïs. Environ 300 hectares de maïs seront concernés pour l'ensemble de la zone affectée par les activités minières de SHAMITUMBA SAS. Dans ce programme, la population bénéficiaire sera constituée et organisée en organisations paysannes (OP) en vue d'une assistance efficace et des bons résultats. L'approche organisationnelle des OPs a été démontré comme impactant positivement le développement agricole en milieu ruraux à travers l'amélioration de la situation socio-économique des communautés bénéficiaires.

5.5. Objectifs du projet

Le présent projet a pour objectif principal d'améliorer le niveau de production agricole, en particulier, la production de maïs. Ceci conduira à une sensible réduction du niveau de pauvreté dans le territoire de Kambove.

D'une manière spécifique, ce projet vise à :

- Augmenter le rendement de maïs par hectare, et par là, améliorer la production de cette spéculation dans la région ;
- Contribuer à l'agriculture durable qui réduirait le taux de chômage par la création d'emplois durables ;

- Contribuer à l'acquisition des nouvelles techniques et pratiques agricoles qui tiennent compte des effets du changement climatique ;
- Former, organiser et accompagner techniquement les producteurs du maïs.

5.6. Lieu et localisation du projet

La zone de couverture de ce projet concerne uniquement les villages impactés par les activités minières de SHAMITUMBA SAS. Il s'agit de quatre villages du groupement Mukumbi à savoir : Kampemba, Kawama, Sandra et Mukumbi. Cette zone constitue un grand bassin de production agricole pourvoyeur de la ville de Likasi et ses environs. Elle jouit d'un climat tropical humide ayant deux saisons, dont une saison de pluie qui part du mois d'octobre à mars et qui s'avère très propice à la culture du maïs.

5.7. Stratégie et méthodologie d'exécution

L'approbation de ce programme est consécutive à des missions antérieures menées dans la zone impactée en vue de la détermination des besoins réels. Ainsi, plus de trois missions de terrain ont été réalisées dans le groupement Mukumbi à cette fin, et les ménages agricoles impactés par les activités minières de SHAMITUMBA SAS ont été identifiés. Ces missions avaient pour but de s'entretenir avec les potentiels bénéficiaires en vue de la sensibilisation et faisabilité du projet à exécuter dans la zone et présenter les attentes. Il était aussi question ici de faire les inspections et prospections de champs afin de faire une mise à jour de l'état de lieu. En somme, 750 ménages issus de quatre villages précités ont été sélectionnés et conviés à un atelier d'échange et de formation avant exécution du projet.

Une structuration de la communauté bénéficiaire était effectuée par l'entreprise SHAMITUMBA SAS. Ainsi, les organisations paysannes (OP) constituées de 25 ménages chacune seront mises en place suivant l'approche de village agricole et composées d'une structure dirigeante (président, vice-président, secrétaire, trésorier, ainsi que des membres) qui sera votée par les paires. Une superficie de 10 hectares sera octroyé à chaque OP, en plus d'intrants y afférents (semences intrants chimiques). Plus précisément, l'entreprise SHAMITUMBA SAS mettra à la disposition de chaque OP : 250 kg de semence de maïs, 2.5 tonnes d'engrais NPK (10-20-10), 2 tonnes d'urée (46%), et les pesticides (besoin à spécifier selon le cas).

Lors de l'exécution de ce programme, toutes les opérations techniques, y compris l'ouverture de terrain, le labour, le hersage, le sarclage et autres travaux seront en charge de l'OP

bénéficiaire. Les organisations paysannes (OP) bénéficieront d'une assistance technique en termes de renforcement des capacités de la part de l'entreprise SHAMITUMBA. Cet encadrement sera assuré par une équipe extérieure (structure spécialisée) sous forme des ateliers et écoles au champ selon le calendrier agricole. Les visites de supervision de terrain se feront d'une façon régulière et elles seront prises en charge par l'entreprise SHAMITUMBA.

A l'issus de chaque campagne, un remboursement en nature sur la production sera opéré par l'OP bénéficiaire afin d'assurer la durabilité du projet. D'une manière pratique, une quantité de 800 kg de maïs sec par hectare comme produit de récolte sera remboursée par l'OP bénéficiaire. Le CLD sera chargé de suivi, de collecte, de conditionnement et de stockage de maïs grain remboursé. Ce maïs remboursé qui sera gardé et géré par le CLD constituera une source de financement pour les prochaines campagnes agricoles.

Les évaluations mi-parcours et les échanges d'expérience seront régulièrement organisées entre les agronomes de terrain (issus de la structure spécialisée), les membres du CLD, les OPs et le représentant de l'entreprise SHAMITUMBA afin de s'assurer de la bonne conduite du projet.

Techniquement, dans ce programme, l'entreprise SHAMITUMBA SAS s'engage à financer une emblavure de 300 hectares de maïs au bout de cinq ans remboursables par les organisations paysannes à l'échelle de 20% de la production totale.

a. Besoin total au bout de 5 ans :

- ✓ Surface totale à cultiver : 300 hectares ;
- ✓ Quantité de semences: 7.5 tonnes ;
- ✓ Quantité de NPK : 75 tonnes
- ✓ Quantité d'urée : 75 tonnes
- ✓ Pesticide : à apprécier selon le cas

b. Besoin par hectare :

- ✓ Semences de maïs : 25 kg par hectare
- ✓ NPK : 250 kg par hectare
- ✓ Urée : 250 kg par hectare
- ✓ Pesticide: sous appréciation.

c. Production attendue

En utilisant la variété améliorée et en apportant les quantités requises d'intrants chimiques (engrais et pesticides), les prévisions de rendement sont portées à un minimum de 4 tonnes à

l'hectare. Ainsi donc, une moyenne annuelle de 1200 tonnes sera projetée sur les 300 hectares à emblaver dans le groupement Mukumbi. Ainsi, l'estimation de l'évolution de la production se présente de la manière ci-après :

- Année (1) : Au moins 1200 tonnes de maïs grain;
- Année (2) : Au moins 1800 tonnes de maïs grain;
- Année (3) : Au moins 2100 tonnes de maïs grain.

5.8. Chronogramme des activités

Les tableaux 8 et 9 Reprennent respectivement le calendrier quinquennal et annuel des activités à conduire dans l'implémentation de ce projet.

Tableau 8. Calendrier quinquennal des activités agricoles

Activités	Chronogramme quinquennal				
	2022	2023	2024	2025	2026
Identification des sites agricoles, Sensibilisation et sélection des ménages bénéficiaires					
Ouverture du site agricole Dessouchage du terrain					
Fourniture semences					
Fournitures NPK					
Fourniture urée					
Fourniture pesticides (Insecticides, fongicides et herbicides)					
Transport des semences et intrants sur les sites					
Formation sur les nouvelles techniques et pratiques agricoles					
Formation sur la conservation des récoltes					

Formation sur l'entrepreneuriat					
Formation des encadreurs					
Suivi et encadrement des producteurs					
Expertise de l'Université					

Tableau 9. Calendrier annuel des activités agricoles

N°	Activité	Période
1	Identification et structuration des OPs	Juin 2022
2	Ouverture du site et préparation de terrain par les membres des OPs	Août 2022
3	Acquisition des intrants agricoles (semence, engrais et pesticides)	Chaque mois de Juillet
4	Labour, hersage et semi	Septembre-Octobre
5	Distribution des intrants	Chaque mois d'octobre
6	Assistance technique et renforcement des capacités des membres des OPs	Durant toute la campagne
7	Récoltes et remboursement	Chaque fin de saison culturale

5.9. Suivi et évaluation du projet

Afin d'apprécier les changements obtenus du fait de ce projet et tel que exigé par l'esprit du cahier des charges, un mécanisme de suivi et évaluation sera mis en place. Celui-ci aura pour

but d'évaluer la matérialisation du projet eu égard aux objectifs assignés. Ainsi, cette démarche de suivi et évaluation conduite par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'administrateur du territoire de Kambove aura pour composition : Administrateur du territoire (Président); un délégué de l'entreprise SHAMITUMBA SAS ; et d'au moins quatre représentants de la communauté locale. Quelques éléments principaux feront objet de suivi et évaluation. Il s'agit :

(1) du respect des procédures de passation des marchés et du respect des échéances.

Comme requis, le CLS sera tenu de communiquer à l'entreprise SHAMITUMBA SAS le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but d'optimisation et d'implémentation de projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

S'agissant des indicateurs de suivi, les éléments suivants seront observés :

- ✓ Un village agricole avec les coordonnées géodésiques retraçant les 300 hectares est installé;
- ✓ Les organisations paysannes (OPs) sont bien structurées et fonctionnelles ;
- ✓ Les intrants agricoles (semences, engrais et pesticides) sont bien distribués aux OPs;
- ✓ Les OPs sont bien accompagnées par une structure spécialisée dans leur production dans toute ses phases ;
- ✓ Les membres des OPs sont renforcés en capacités;
- ✓ La production du maïs est améliorée dans la zone impactée.

5.1. Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directement ciblés comprennent les agriculteurs actifs dans les villages ci-haut identifiés du groupement Mukumbi. Une attention particulière sera portée à l'appui des familles vulnérables ou susceptibles d'être vulnérables (femmes veuves, personnes vivant avec handicap, etc.). Environ 750 ménages vont directement bénéficier de ce projet, soit en

moyenne 4500 personnes, par le biais de formations directes, de leur participation aux activités de mise en œuvre et de la remise d'apport en nature (semences et intrants chimiques).

Les bénéficiaires indirects

En outre, plus de 1500 autres familles vivant dans la zone ciblée du groupement Mukumbi bénéficieront des effets induits du projet, comme l'accès au maïs de qualité et à l'augmentation de la disponibilité alimentaire mais aussi à travers des activités connexes comme la commercialisation, la transformation, la main d'œuvre au champ etc. Ce bénéfice indirect du projet sera étendu dans le groupement Mukumbi y compris les entités non ciblées du territoire de Kambove.

5.10. Résultats attendus

- ☞ La distribution des intrants agricoles pour une superficie de 300 ha réalisée ;
- ☞ La pauvreté, le chômage et insécurité alimentaire diminué ;
- ☞ La production du maïs dans le territoire de KAMBOVE augmentée ;
- ☞ Emplois durables créés et revenus ont augmenté.

5.12. Encadrement, accompagnement et formation

En ce qui concerne le renforcement des capacités et l'accompagnement des producteurs de maïs dans le cadre de ce projet, une structure spécialisée extérieure sera engagée par l'entreprise SHAMITUMBA SAS à cette fin. Il sera donc question de suivre techniquement les agriculteurs sur terrain et d'assurer quelques formations théoriques et pratiques en guise d'école aux champs. Les bénéficiaires seront aussi formés en comptabilité et en élaboration du business plan pour la tenue de leurs organisations au point de vue management.

5.13. Budget du projet

Le cout global de ce projet est de 543 565 USD.

Nous disons : Cinq cent quarante-trois mille cinq cent soixante-cinq dollars américains

Ci-après dans le tableau 8 le budget détaillé de ce projet agricole.

Tableau 10. Budget détaillé du projet agricole

N°	Spécification	Qté	Unité	PU (USD)	PT (USD)
1	Identification des sites agricoles, Sensibilisation et sélection des ménages bénéficiaires	4	ftt	3000	12000
2	Ouverture du site agricole Dessouchage du terrain (village agricole)	300	Ha	450	135000
3	Fourniture semences	300	Sacs 25 kg	85	25500
4	Fournitures NPK	1500	Sacs 50kg	55	82500
5	Fourniture urée	1500	Sacs 50kg	53	79500
6	Fourniture pesticides (Insecticides, fongicides et herbicides)		NS	158	47400
7	Transport des semences et intrants sur les sites	150	Tonnes	300	45000
8	Formation sur les nouvelles techniques et pratiques agricoles	75	Personnes	250	18750
9	Formation sur la conservation des récoltes	75	Personnes	50	3750
10	Formation sur l'entrepreneuriat	75	Personnes	50	3750
11	Formation des encadreurs	5	Personnes	400	2000
12	Suivi et encadrement des producteurs	130	séances	300	39000
	Imprévus pour évaluations insuffisantes				49415
TOTAL					543 565

Ce projet sera entièrement financé par l'entreprise SHAMITUMBA SAS dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis de la communauté du groupement Mukumbi affectée par ses activités minières.

Projet 6. Desserte en eau par la construction de six bornes fontaines dans les villages Mukumbi, Sandra, Kawama et Kampemba impactés par le projet de SHAMITUMBA SAS

6.1. Titre du projet :

Desserte en eau par la construction de six bornes fontaines dans les villages Mukumbi, Sandra, Kawama et Kapemba impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS.

6.2. Secteur d'intervention

Energie et développement rural

6.3. Contexte et justification du projet

De tout temps, se procurer une eau saine, en quantité suffisante sans avoir à parcourir une longue distance, a toujours été une priorité absolue pour l'homme, en raison de l'utilité de cette ressource dans la plupart des secteurs de ses activités.

Trois décennies de sous-investissement, aggravées par la destruction des installations durant le conflit, ont grandement détérioré les infrastructures et les services d'eau de la RDC. Seuls 26 pour cent de la population congolaise ont accès à une eau potable salubre, une estimation bien en dessous de la moyenne des 60 pour cent pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Cet état des choses résulte du contexte administratif fragile du pays, de l'absence de contrôle effectif du développement du territoire, des moyens financiers insuffisants, ainsi que des problèmes techniques.

Dans le souci de soutenir le développement communautaire par le gain engendré par l'exploitation minière, le code minier révisé consacre le Cahier des charges qui est un ensemble d'engagements périodiques négociés et pris entre le titulaire de droit minier d'exploitation et les communautés locales affectées par le projet minier en question, pour la réalisation des projets de développement communautaire durables. Il finance les besoins exprimés par les communautés locales, accorde aux ETD des dons ou des prêts, selon la rentabilité du projet,

pour la réalisation d'activités génératrices de revenus et d'infrastructures de base dont celles relatives à l'eau et à l'assainissement.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce projet qui consiste en la desserte en eau potable dans quatre villages : Mukumbi, Kapemba, Sandra et Kawama impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS. Il vise à augmenter le taux de la desserte en eau potable et à améliorer la gestion du service de l'eau dans ces quatre villages. Spécifiquement il vise l'objectif suivant : « l'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène liés à l'eau sont améliorés dans les deux villages et aux environs.

6.4. Brève description du projet

Ce projet d'adduction d'eau potable consiste à la construction de six bornes fontaines dans les quatre villages (Mukumbi, Kapemba, Sandra et Kawama) de la chefferie de Basanga, groupement Mukumbi. La répartition de ces bornes fontaines à aménager est faite de la manière suivante dans les deux villages : quatre bornes fontaine à pompe immergée solaire dont deux à Mukumbi, une à Sandra et une à Kawama d'une part, et d'autre part deux bornes fontaines à pompe immergée électrique dans le village Kapemba, celui-ci ayant de l'électricité de très bonne qualité.

Chaque borne fontaine sera équipée d'une pompe immergée solaire ou électrique selon le cas, de deux réservoirs (château d'eau) d'une capacité de 5000 litres chacun, des panneaux solaires et d'accessoires. Il s'agira aussi pour ce projet d'assurer la maintenance des puits et l'achat des kits de maintenance. Cette tâche sera assignée aux membres de la communauté sélectionnés qui auront suivi une formation au préalable. Ainsi donc, tous les douze mois, le projet procèdera au nettoyage et à la désinfection de tous les puits.

6.5. Objectifs du projet

D'une manière globale, ce projet d'adduction d'eau potable consiste en la fourniture d'une façon permanente, d'une eau saine et suffisante à toute la communauté de la chefferie de Basanga impactée par les activités de SHAMITUMBA SAS.

Au point de vu spécifique, ce projet consiste à :

- ✓ Renforcer l'accès à l'eau potable ;
- ✓ Préserver la santé humaine en luttant contre les maladies et infections d'origine hydrique ;

- ✓ Capitaliser le temps dans la gestion des activités de la ménagère en réduisant sensiblement la distance d'approvisionnement en eau potable.
- ✓ Réduire sensiblement la distance par rapport à l'approvisionnement en eau potable,

6.6. Bénéficiaires

Les villages Mukumbi, Kapemba, Sandra et Kawama restent les bénéficiaires prioritaires directs de ce projet une fois implémenté.

6.7. Résultats attendus

Afin de répondre aux objectifs spécifiques ci-dessus, quatre résultats seront enregistrés. C'est notamment :

1. Six bornes fontaines à pompe solaire immergée et/ou électrique selon le cas avec finalité de procurer de l'eau en quantité suffisante à la population des villages Mukumbi, Kapemba, Sandra et Kawama;
2. La qualité de l'eau est garantie et devient très accessible à la population des villages impactés par le projet SHAMITUMBA SAS;
3. Les acteurs ruraux sont mobilisés, sensibilisés et formés pour assurer la gestion durable des structures d'approvisionnement en eau mise à leur porté.
4. Les kits d'entretien sont payés et disponibles.

6.8. Stratégie opérationnelle

La stratégie globale du projet s'inscrit dans la stratégie nationale pour le développement du Service Public de l'Eau en milieu rural, qui a pour objectif de fournir, de façon durable, une eau de qualité, en quantité suffisante et accessible à tous. Il entre dans le cadre des Droits Humains en visant pour les populations rurales des villages Mukumbi, Kapemba, Sandra et Kawama, l'amélioration de leur droit à l'accès à une eau de qualité.

Cet accès à l'eau, devra répondre aux critères d'accessibilité, de disponibilité, d'acceptabilité et de qualité. La stratégie globale se base donc sur trois axes :

1. La mobilisation d'une eau de qualité et en quantité suffisante ;
2. L'amélioration de l'accès à l'eau ;
3. La durabilité du service de l'eau.

Les trois axes suivants sous-tendent les actions à mener dans le cadre de ce projet:

- ✓ La mobilisation, la vérification et la caractérisation de la ressource en eau mobilisable pour les villages à alimenter ;
- ✓ La réalisation d'infrastructures améliorant et facilitant l'accès à l'eau. Ceci impliquant des études, des travaux et un suivi- contrôle de ces travaux ;
- ✓ L'assurance de la durabilité et de la rentabilité des infrastructures, notamment par des réalisations de qualité, mais également par l'appui, la formation et l'accompagnement de structures locales de gestion efficace.

Le projet sera exécuté par un entrepreneur recruté par l'entreprise par appel d'offre. La priorité sera accordée aux entreprises locales s'il y en a. La communauté locale est associée comme main d'œuvre dans l'exécution du projet en cas de besoin selon les lois du pays.

L'entreprise sélectionnée devra procéder à :

- Des études hydro géologiques pour mesurer la disponibilité de l'eau sur le site ;
- L'aménagement du site, le forage, les travaux de construction, les travaux d'installation et à la remise des ouvrages.

Un comité local de gestion et d'entretien sera formé par l'entrepreneur pour maintenir le bon fonctionnement de l'ouvrage. Ce comité composé généralement de 5 personnes par village seront chargées d'assurer le fonctionnement harmonieux, la sécurité et l'entretien de ces ouvrages.

6.9. Stratégie adoptée pour la sélection des sites

Les populations visées par le projet sont parmi les plus vulnérables par rapport à un accès durable à une eau potable de qualité. Elles se plaignent de faire des longs trajets pour se procurer en cette denrée. Une grande partie d'habitants de ces quatre villages concernés pratique une agriculture familiale peu extensive et l'insécurité alimentaire dans la zone est périodique (2 à 3 mois pour la soudure entre deux saisons de culture) et hélas cyclique (revient chaque année). Les modifications engendrées par les changements climatiques risquent d'augmenter ou d'intensifier cette insécurité alimentaire.

Au sein de ces villages, une sélection a été faite au regard des critères suivants dans les limites du budget disponible pour l'intervention :

- ✓ Une population suffisante pour justifier la présence d'une borne fontaine;
- ✓ L'assurance d'une ressource en eau permettant de couvrir l'ensemble des besoins;
- ✓ Le mode de mobilisation de la ressource en eau;

- ✓ Le taux de couverture actuel des besoins en eau;
- ✓ L'existence d'intervention en cours ou planifiée;
- ✓ La complémentarité avec les interventions du projet agricole;
- ✓ L'intérêt au regard du développement du principe de délégation de gestion communautaire.

Le tableau 11 reprend les coordonnées géographiques des six points de forage retenus pour ce projet. La figure xx quant à elle présente la carte de localisation de chaque borne fontaine.

Tableau 11. Coordonnées géographiques des puits de forages dans les villages Mukumbi, Kapemba, Sandra et Kawama.

Nom	Latitude	Longitude
Puit Kwama	10°58'44.59"S	26°37'3.91"E
Puit Sandra	10°57'40.89"S	26°32'42.36"E
Puit Mukumbi_1	11° 0'1.83"S	26°31'31.68"E
Puit Mukumbi_2	10°59'59.44"S	26°31'21.61"E
Puis Kampemba	10°56'42.70"S	26°38'7.58"E

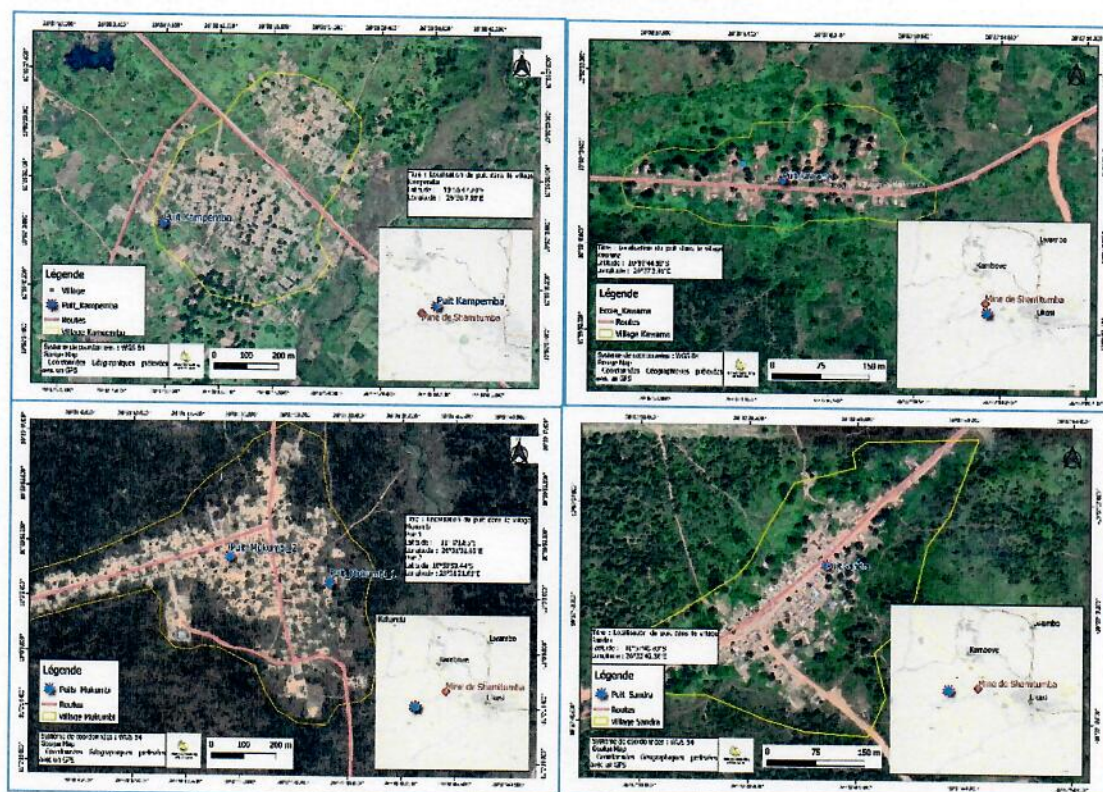


Figure 4. Carte reprenant la distribution spatiale des puits dans les villages Mukumbi, Kapemba, Sandra et Kawama

6.10. Suivi et évaluation du projet

Pour se rassurer de la bonne réalisation des composantes du projet, il sera mis en place un mécanisme de suivi et évaluation. Ce programme se chargera d'évaluer régulièrement le niveau d'exécution tel que convenu et l'impact du projet au niveau des bénéficiaires sélectionnés.

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove et composé d'un délégué de SHAMITUMBA SAS et de quatre représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi ci-dessous repris en plus des aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à SHAMITUMBA SAS le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

Les indicateurs objectifs et quantifiables ci-après seront établis dans le souci d'un suivi objectif du programme :

- Le forage de 6 puits est réalisé dans les quatre villages impactés par le projet SHAMITUMBA SAS;
- Une formation par l'entrepreneur sur la maintenance des bornes fontaines est effective ;
- Les kits d'entretien et de réparation des pompes sont mis à la disposition de la communauté ;
- Un rapport annuel sur la gestion des installations est régulièrement fourni.

6.11. Chronogramme des activités

L'implémentation du présent projet s'étalera sur quatre mois soit de juin à septembre 2024. Le tableau 12 présente le chronogramme des activités en vue de la matérialisation du projet d'adduction d'eau dans les quatre villages impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS:

Tableau 12. Chronogramme des activités du projet d'adduction de l'eau dans les villages Mukumbi, Kapemba, Kawama et Sandra.

N°	Activités	2023			
		Juin	Juillet	Aout	sept
1	Etude hydrogéologique				
2	Aménagement du lieu de forage				
3	Forage proprement dit des puits				
4	Travaux de construction				
5	Installation des pompes et du système solaire				
6	Essais des puits				
7	Remise des ouvrages				
8	Sensibilisation et formation des comités				

6.12. Budget du projet

Tableau 13. Budget de réalisation du projet de mise en place de bornes fontaines dans le groupement Mukumbi

Item	Désignation	Montant (USD)
1	Forage à pompes solaires	34400.8
2	Forage à pompes électriques	13400.4
3	Formation	1500
4	Maintenance et entretien	2000
5	Kit d'entretien	1800
TOTAL GENERAL		53 101

Nous disons : Cinquante-trois mille cent et un dollars américains et deux centimes

Ci-après le budget détaillé pour l'implémentation de ce projet:

I. FORAGES A POMPE SOLAIRE (4 fontaines)

N°	Désignation	Unité	Quantité	PU (USD)	PT d'un ouvrage	PT 4 ouvrages
1	Amené et replis matériel	Voyage	fft	150	150	600
2	Installation chantier	Site	1	100	100	400
3	Etude Hydrogéologique et Géophysique	Site	1	200	200	800
Sous-total 1					450	1800
A	FORATION					
4	PVC pression 5"	m	60	10	600	2400
5	PVC pression 1"	m	50	1	50	200
6	Crépine 5"	m	8	17	136	544
7	Décanteur 5"	m	1	8	8	32
8	Cable de suspension	m	100	0,8	80	320
9	Raccord 1"	pc	9	1,8	16,2	64,8
10	Massif filtrant	m3	2	15	30	120
11	Isolement et cimentation de la tete de forage	Forage	1	60	60	240
Sous-total 2					980,2	3920,8
12	Foration et pose des matériaux	m	65	20	1300	5200
14	Développement et nettoyage	Forage	1	50	50	200
15	Essaie de débit	Forage	1	20	20	80
16	Colle tangible	Boite	3	5	15	60
sous-total 3					1385	5540
B	EQUIPEMENT SYSTÈME PHOTOVOLTAIQUE					
17	Module solaire 300 W	pcs	5	150	750	3000
18	Pompe immerge solaire	pcs	1	800	800	3200
19	Boite de contrôle et de commande	pcs	1	35	35	140
20	Fil inoxydable	m	100	0,8	80	320
21	Joint sanitaire	pcs	1	5	5	20
22	Clapet anti retour	pcs	1	10	10	40
23	Dispositif de protection	fff	1	20	20	80
sous-total 4					1700	6800

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

C TANK EN PLASTIQUE-SUPER STRUCTURE METALLIQUE-SUPPORT DES PANNEAUX-PUISARD						
24	Tank 5000ml	pce	2	900	1800	7200
25	Construction borne fontaine de 3,10 m de long, 90 cm de large et 1,10 de hauteur avec 5 robinets	pce	1	400	400	1600
26	Potence métallique de 4x2 m2 de superficie et 5,50 m de hauteur avec plaque métallique de 1,5x1 m2 pour logo WASH	pce	1	900	900	3600
27	Installation trop plein et Vidange au niveau de réservoir à orienter dans le puisard	fft	1	30	30	120
28	Installation plus ou moins 4 panneaux solaires de type grund fox	pce	1	800	800	3200
Sous-total 5					3930	15720
Cout matériels et matériaux pour un forage					8445,2	33780,8
Cout administratif					155	620
TOTAL POUR 4 FORAGES A POMPE SOLAIRE					34400,8	

II. FORAGES A POMPE ELECTRIQUE (2 fontaines)

N°	Désignation	Unité	Qté	PU en USD	PT d'un ouvrage	PT de deux ouvrages
1	Amené et replis matériel	Voyage	fft	150	150	300
2	Installation chantier	Site	1	100	100	200
3	Etude Hydrogéologique et Géophysique	Site	1	200	200	400
Sous-total 1					450	900
A	FORATION					
4	PVC pression 5"	m	60	10	600	1200
5	PVC pression 1"	m	50	1	50	100
6	Crépine 5"	m	8	17	136	272
7	Décanteur 5"	m	1	8	8	16
8	Cable de suspension	m	100	0,8	80	160

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

9	Raccord 1"	pc	9	1,8	16,2	32,4
10	Massif filtrant	m3	2	15	30	60
11	Isolement et cimentation de la tete de forage	Forage	1	60	60	120
Sous-total 2					980,2	1960,4
12	Foration et pose des matériaux	m	65	20	1300	2600
13	Pompe électrique	pce	1	600	600	1200
14	Développement et nettoyage	Forage	1	50	50	100
15	Essaie de débit	Forage	1	20	20	40
16	Colle tangible	Boite	3	5	15	30
sous-total 3					1985	3970
C	TANK EN PLASTIQUE-SUPER STRUCTURE METALLIQUE-SUPPORT DES PANNEAUX-PUISARD					
23	Tank 5000ml	pce	2	900	1800	3600
24	Construction borne fontaine de 3,10 m de long, 90 cm de large et 1,10 de hauteur avec 5 robinets	pce	1	400	400	800
25	Potence métallique de 4x2 m2 de superficie et 5,50 m de hauteur avec plaque métallique de 1,5x1 m2 pour logo WASH	pce	1	900	900	1800
27	Installation trop plein et Vidange au niveau de réservoir à orienter dans le puisard	fft	1	30	30	60
Sous-total 4					3130	6260
Cout matériels et matériaux pour un forage					6545,2	13090,4
Cout administratif					155	310
TOTAL POUR 2 FORAGES A POMPE ELECTRIQUE					13 400,4	

Projet 7. Connexion des villages Mukumbi et Sandra au réseau électrique

7.1. Titre du projet

Connexion des villages Mukumbi et Sandra au réseau électrique

7.2. Secteur d'intervention

Energie et développement rural

7.3. Contexte et justification

L'énergie électrique demeure le socle de développement de toute société, aussi bien rurale qu'urbaine. Il est de ce fait clairement établi que l'énergie électrique s'inscrit dans la dynamique des objectifs du millénaire tel que défini dans le plan de développement des pays de l'Afrique subsaharienne.

En République Démocratique du Congo (RDC), la riche hydrographie qui y est observée lui confère un potentiel hydroélectrique estimé à 100 GW, soit 13 % du potentiel hydroélectrique mondial. La puissance installée totale est évaluée actuellement à 2 516 MW, soit 2,5% du potentiel total et la production moyenne possible à 14 500 GWh. Cependant, la production effective n'est actuellement que de 6 000 à 7 000 GWh. Malgré tous ces atouts, le pays figure toujours parmi les pays ayant le plus faible taux de couverture en énergie électrique, avec une desserte très irrégulièrement répartie à travers le pays. Ainsi, pendant que les zones urbaines peuvent bénéficier d'un taux de couverture électrique d'environ 35%, celui des zones rurales atteint difficilement 1%. Cette situation maintient les zones rurales dans une situation de sous-développement eu égard à tous les secteurs de la vie courante.

La desserte en énergie électrique permettrait aux producteurs locaux d'investir dans le secteur de transformation, ce qui apporterait une valeur ajoutée à la production locale et ouvrirait la porte à un petit commerce fructueux et à l'amélioration des conditions de vie. C'est dans cette optique que la communauté du groupement Mukumbi, particulièrement celle du village Mukumbi et Sandra, soucieuse de son développement a présenté le besoin de se voir connecté

au réseau électrique, besoin auquel l'entreprise SHAMITUMBA SAS a répondu par l'affirmatif.

7.4. Brève description du projet

Ce projet consiste à connecter le village Mukumbi situé dans le groupement de même nom au réseau électrique. L'entreprise SHAMITUMBA SAS a l'obligation de fournir tous les équipements nécessaires conformément à la cotation faite par les experts pour qu'effectivement les deux villages soient connectés. En outre elle devra prendre en charge la facture de l'entrepreneur qui pourra exécuter ce travail sur le plan technique et de l'expertise. Au groupement il reviendra la tâche de mener toutes les démarches nécessaires pour décrocher l'autorisation de connexion au réseau électrique à partir d'une sous station ou d'une cabine. A la communauté locale bénéficiaire en fin, elle s'occupera de tous les travaux manuels comme par exemple celui de creusage des trous pour la fixation des poteaux, le transport des poteaux sur le chantier etc.

Il est à souligner que la communauté locale bénéficiaire de ce projet assurera seule la maintenance après l'implémentation du projet et que chaque ménage honorera ses factures de consommation.

Ces travaux de connexion des villages Mukumbi et Sandra seront sous la supervision directe du Chef de groupement.

Le présent projet consiste à :

- Assurer le transport du courant électrique sur 7 km par l'installation des poteaux, des câbles électriques ainsi que des matériels de sécurité ;
- Installer le transformateur d'une capacité de 630 KVA pour couvrir le besoin en électricité des villages Mukumbi et Sandra;
- Organiser des séances de sensibilisation ;
- Formation et mise en place d'un comité de surveillance et de maintenance du réseau. Ce comité sera chargé de la surveillance du réseau électrique ainsi que de sa maintenance et des réparations éventuelles.

7.5. Localisation du projet

Ce projet de connexion au réseau électrique concerne les villages Mukumbi et Sandra. La figure 5 la carte de localisation de deux villages concernés par ce projet.

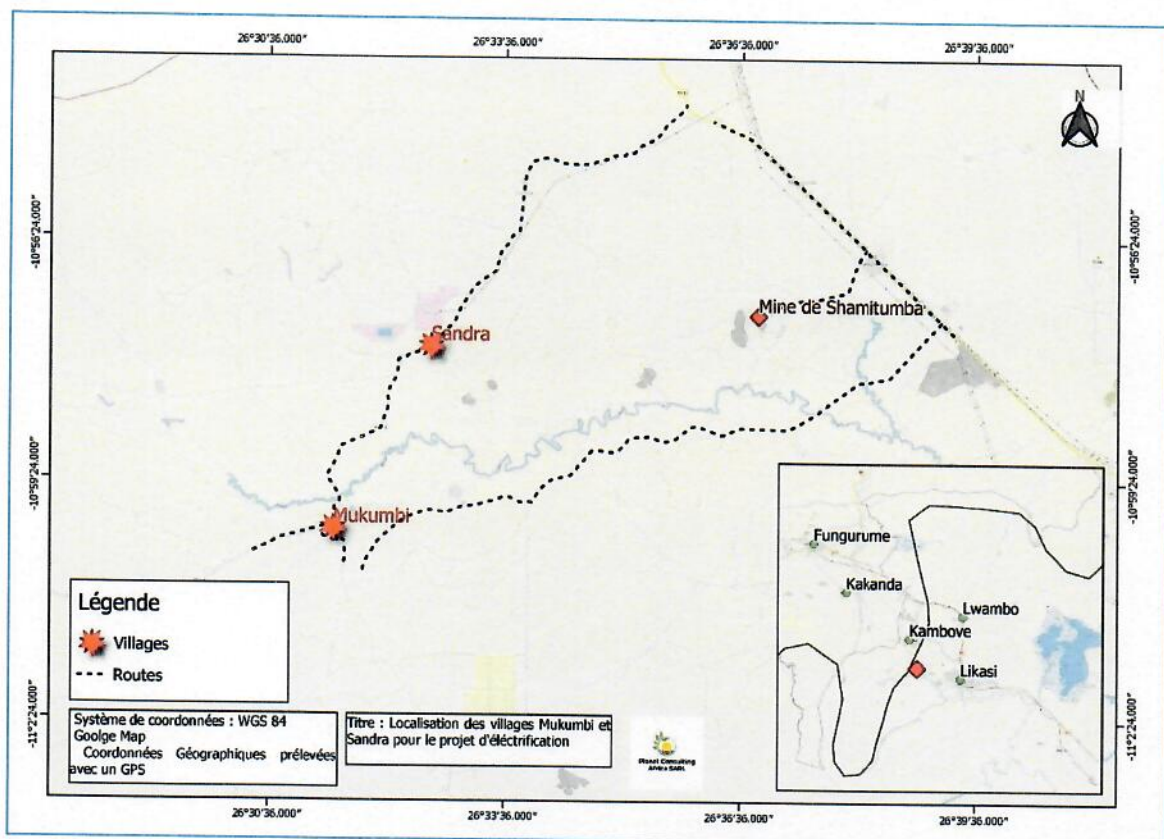


Figure 5. Carte de localisation de deux villages Mukumbi et Sandra bénéficiaire du projet de la connexion au réseau électrique.

7.6. Bénéficiaires du projet

Ce projet a comme bénéficiaires directs, les communautés du village Mukumbi et Sandra. D'une façon indirecte, les habitants des villages environnants seront bénéficiaires des effets induits dudit projet. Ces habitants tireront profits des activités commerciales de ce village (Mukumbi) au travers des certaines unités de transformation, des chaînes de froid (chambres froides, congélateurs, frigidaire) et autres équipements pouvant booster l'entrepreneuriat (atelier de couture, soudure etc.)

7.7. Résultats attendus du projet

Afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif, trois résultats sont attendus au terme de ce projet :

- Le village Mukumbi est connecté au réseau électrique ;
- Les populations bénéficiaires sont sensibilisées et formées pour assurer la durabilité du réseau électrique.

7.8. Stratégie opérationnelle

Ce projet de connexion des villages Mukumbi et Sandra au réseau électrique s'inscrit dans la dynamique du programme national pour le développement du service publique d'énergie électrique ayant pour but de fournir de façon durable et continue, de l'énergie électrique à tous ménages sans distinction. Par ce fait, il assure la satisfaction des besoins primaires de la communauté de Mukumbi et Sandra.

L'entreprise SHAMITUMBA SAS s'engage dans le cadre de ce projet à fournir au groupement tous les matériels nécessaires à la matérialisation de ce projet ainsi que de payer les honoraires des électriciens assignés à ce travail. Au groupement, il revient le devoir d'obtenir l'autorisation de connexion au réseau et aux communautés locales bénéficiaires celui d'assister aux travaux manuels sous la supervision des experts qui auront pour mission de :

- ✓ Faire une évaluation approfondie de besoin en courant électrique pour ces deux villages ;
- ✓ Mettre en place un réseau électrique sur 11 km (transformateur, disjoncteur, poteaux, câbles et matériels de sécurité) ;

Il est judicieux qu'une évaluation préalable soit faite en vue d'établir les critères d'éligibilité au bénéfice d'électricité. Ceci permet de faire une étude approfondie des conditions d'accueil d'énergie électrique. Ainsi donc, les installations électriques dans les maisons seront faites ou évaluées par le technicien agréé par la SNEL SA. Un control de la qualité de l'installation sera régulièrement opéré après une période raisonnable. La SNEL SA se réservera le droit de coupure de l'approvisionnement en énergie électrique d'un ménage en cas de risque avéré. Aucune connexion ne sera faite si les conditions de sécurité par rapport à l'installation électrique ne sont pas réunies. Un engagement du respect des normes sera signé par le

bénéficiaire avant toute connexion. Par ailleurs, SHAMITUMBA SAS décline toute responsabilité en cas d'incendie ou tout autre incident lié au courant électrique.

8. Chronogramme des activités

Le tableau 14 reprend le chronogramme relatif à l'implémentation de ce projet.

Tableau 14. Chronogramme d'activités relatives à la desserte en énergie électrique

Activités	Chronogramme quinquennal			
	2023	2024	2025	2026
Démarches du groupement pour l'autorisation de la connexion				
Etude de faisabilité et d'évaluation et commande				
Installation du réseau électrique				
Vérification de conformité des installations domestiques				
Connexion des maisons				
Mise en place du comité de suivi et de maintenance				
Sensibilisation à la gestion rationnelle de courant électrique				

7.9. Suivi et évaluation du projet

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de SHAMITUMBA SAS et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi ci-dessous repris en plus des aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à SHAMITUMBA SAS le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but d'optimisation et d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

Voici les indicateurs principaux en guise de suivi et évaluation de ce projet :

- L'installation complète du réseau électrique par l'entreprise SHAMITUMBA SAS (poteaux et câbles) dans les deux villages Mukumbi et Sandra.
- Le transformateur de 600 KVA est installé
- Le comité de le suivi et de sensibilisation sur le bon usage des installations électriques est mis en place ;
- Les séances de sensibilisation et formation sur la maintenance, la surveillance et l'usage responsable des installations électriques sont régulièrement organisées.

7.10. Budget du projet

Le budget requis pour ce projet s'est élevé à 1 521 443.1 USD.

Nous disons : Un million cinq cent vingt et un mille quatre cent quarante-trois dollars américains et un centime.

Tableau 15. Budget synthèse du projet

ITEM	DESCRIPTION	MONTANT USD
1	Ligne Moyenne tension	1.010.050
2	Sous station partie mécanique	4756
3	Sous station partie électrique	298656
4	Ligne basse tension	11981.2
5	Transformateur, construction et transport	196000
TOTAL		1 521 443.1

Budget détaillé du projet

I. Tableau 16. Ligne moyenne tension (MT)

ITEM	MATERIELS	UC	QTE	PU (\$)	PT (\$)
1	Poteau MT (Complet avec clames et visseries, peinture)	P	360	935	336.600
2	Câble nu de 95 aluminium	m	60.000	8,5	510.000
3	Isolateurs 15KV MT	P	1400	60	84.000
4	Chaine d'isolateur MT	P	180	80	14.400
5	Serre câble de 95 mm ² aluminium	P	250	25	6.250
6	Piquet de terre en cuivre	P	550	40	22.000
7	Câble de 25mm ² multibrins	m	1.600	23	36.800

Total I	1.010.050
----------------	------------------

II. Tableau 17. Sous-station partie mécanique

ITEM	MATERIELS	UC	QTE	PU (\$)	PT (\$)
1	Cornière 50x50x5	P	30	45	1350
2	Tôle noire 2x1,6m	P	32	75	2400
3	Cornière 30x30x3	m	24	16	384
4	Treillis 02	P	4	50	200
5	Disque à couper	P	20	1,5	30
6	Baguette diam 3mm	Bte	10	6	60
7	Peinture antirouille	Bte	4	25	100
8	Peinture grise à huile	Bte	4	40	160
9	Pinceau 10 pouces	P	12	6	72
Total II					4756

III. Tableau 18. Sous-station partie électrique

ITEM	MATERIELS	UC	QTE	PU (\$)	PT (\$)
1	Sectionneur intérieur 17,5KV	P	8	4000	32000
2	Sectionneur extérieur 17,5KV	P	8	5.032	40256
3	Isolateur support barres	P	96	70	6720
4	Parafoudre extérieur 15KV	P	24	1824	43776
5	Rupto-fusible 15KV	P	24	3104	74496
6	Kit terminal	P	32	512	16384
7	Piquet de terre	P	64	42	2688
8	Jeu de barre 40/5	P	344	44	15136
9	Jeu de barre 25/5	Kg	60	44	2640
10	Jeu de barre 35/5	Kg	60	44	2640
11	Tresse	m	40	48	1920
12	Vis M12	P	400	1,6	640
13	Vis M8	P	160	1,4	224
14	Câble de percée	m	400	116	46400
15	Fil de terre	m	400	26	10400
16	Souliers de câble	P	48	32	1536
17	Divers	-	-	800	800
Total III					298656

IV. Tableau 19. Ligne basse tension

ITEM	MATERIELS	UC	QTE	PU (\$)	PT (\$)
1	Disjoncteur triphasé 400A	P	4	653	2612
2	Isolateur support barres	P	32	13	416
3	Cornière 50x50x5	P	32	75	2400
4	Jeu de barre 40x5 Cu	Kg	50	22	1100
5	Jeu de barre 30x5 Cu	Kg	40	22	880

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

6	Câble 185mm ²	m	40	89	3560
7	Soulier de câble 185 mm ²	P	24	14	328
8	Tuyau en PVC diam 10	m	12	2,10	25,2
9	Vis M12	P	80	0,8	64
10	Vis M10	P	80	0,7	56
11	Divers (braise, sel...)	-	-	100	200
12	Fil de terre 25 mm ²	m	20	17	340
Total IV					11981.2

V. Tableau 20. Transformateurs, construction et transport

ITEM	MATERIELS	UC	QTE	PU (\$)	PT (\$)
1	Transformateur triphasé	Kit	2	25500	51000
2	Construction cabine	Unité	2	5000	10000
3	Transport matériels	-			85000
4	Imprévus				50000
Total V					196000

Projet 8. Fourniture en équipements médicaux dans les Centres de santé de Kampemba et de Mukumbi

8.1. Titre du projet

Fourniture en équipements médicaux dans les Centres de santé de Kampemba et de Mukumbi

8.2. Secteur d'intervention

Santé publique

8.3. Contexte et justification du projet

En République Démocratique du Congo, la politique nationale de santé adoptée par le gouvernement vise à améliorer l'accès aux soins de santé des populations. Dans l'ensemble, une équité à l'accès aux soins de qualité pour chaque individu quel qu'en soit son rang social est requise, étant donné que le développement du pays repose principalement sur l'assurance santé de sa population qui constitue une force indéniable de toute action politique, économique et sociale. Ceci est fonction pour une large part du niveau de fonctionnement qui doit être soutenu par une assise financière confortable.

Garantir une assurance santé pour tous est l'une des premières responsabilités de l'Etat qui doit l'accomplir par la mise en place des structures dispensant des soins de qualité répondant aux besoins fondamentaux de la population. Malheureusement, les services sanitaires censés jouer ce rôle n'y parviennent pas surtout dans les milieux ruraux.

Dans la province du Haut Katanga et plus particulièrement dans l'hinterland minier de Likasi, la communauté rurale traverse une situation sanitaire particulière suite au manque des structures sanitaires répondant aux normes. Ceux-ci ne sont presque pas équipés d'où la population y vit presque sans assistance sanitaire. Ainsi les communautés font des distances importantes en quête de soins de qualité au niveau des grands centres de référence et cliniques privés à Likasi avec tous les risques qui peuvent survenir en cours de route.

Ainsi, dans le cadre des négociations et d'élaboration du Cahier des charges de l'entreprise SHAMITUMBA SAS, une enquête a été effectuée à l'issue de laquelle, la population du groupement Mukumbi impactée par les activités minières de SHAMITUMBA SAS a exprimé le besoin de renforcer en équipements médicaux ses deux centres de santé situés dans les

villages Kampemba et Mukumbi. A l'état actuel, le centre de santé de Mukumbi manque encore les matériels de chirurgie, quelques matériels de labo, l'énergie électrique et quelques matériels informatiques. Ce besoin est similaire au centre de santé de Kampemba excepté l'énergie électrique. Cette assistance médicale s'inscrit dans le cadre des obligations sociétales de l'entreprise SHAMITUMBA SAS vis-à-vis des communautés locales qui sont impactées par son projet.

C'est dans cette optique que la présence de SHAMITUMBA SAS dans le groupement Mukumbi constitue une opportunité pour les communautés locale car leur permettra de faire face aux problèmes d'accès aux soins de santé de qualité à travers l'octroi des équipements sanitaires et médicaux aux standards de l'OMS.

8.4. Brève description du projet

Ce projet qui entre dans le cadre du cahier des charges de l'entreprise SHAMITUMBA SAS se focalise sur l'assistance médicale. Il consiste à fournir les équipements médicaux de base et d'urgence dans les deux centres de santé des villages Mukumbi et Kampemba. Il s'agira des kits médicaux de chirurgie, obstétriques, de pédiatrie et autres spécialités. Tous ces équipements qui seront fournis devront se conformer aux normes de l'OMS.

8.5. Objectif du projet

Ce projet qui s'inscrit dans les objectifs du développement du millénaire a pour but principal de contribuer à l'amélioration de la santé de la population du groupement Mukumbi impacté par les activités minières de SHAMITUMBA SAS. Il s'agit de la dotation en équipements médicaux de qualité aux deux centres de santé de Kampemba et de Mukumbi dans le groupement Mukumbi. Spécifiquement, ce projet vise les objectifs suivants :

- Améliorer sensiblement la qualité des soins médicaux dispensés aux malades du groupement Mukumbi ;
- Réduire sensiblement le taux de mortalité des habitants de la zone ;
- Permettre aux centres de santé de répondre aux attentes de la population impactée en offrant les soins nécessaires et appropriés;

- Diminuer les distances parcourues par les patients pour atteindre les grands hôpitaux de référence naturellement bien équipés.

8.6. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires indirects du projet constituent toute la communauté du groupement Mukumbi et ses environs. De manière directe ce projet s'adresse aux communautés des villages impactés par les activités minières de SHAMITUMABA SAS notamment Kampemba, Kawama, Sandra et Mukumbi.

8.7. Localisation des centres de santé à équiper

Le tableau 16 reprend les coordonnées géographiques correspondant aux emplacements de ces deux centres de santé qui seront équipés dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de SHAMITUMBA SAS. La carte reprise à la figure 6 ci-dessous ressort clairement ces emplacements dans le groupement Mukumbi.

Tableau 16. Les coordonnées géographiques des centres de 2 centres de santé dans le groupement Mukumbi

Nom	Latitude	Longitude
Centre de Mukumbi	11° 0'1.90"S	26°31'32.46"E
Centre de Kampemba	10°56'42.19"S	26°38'6.34"E

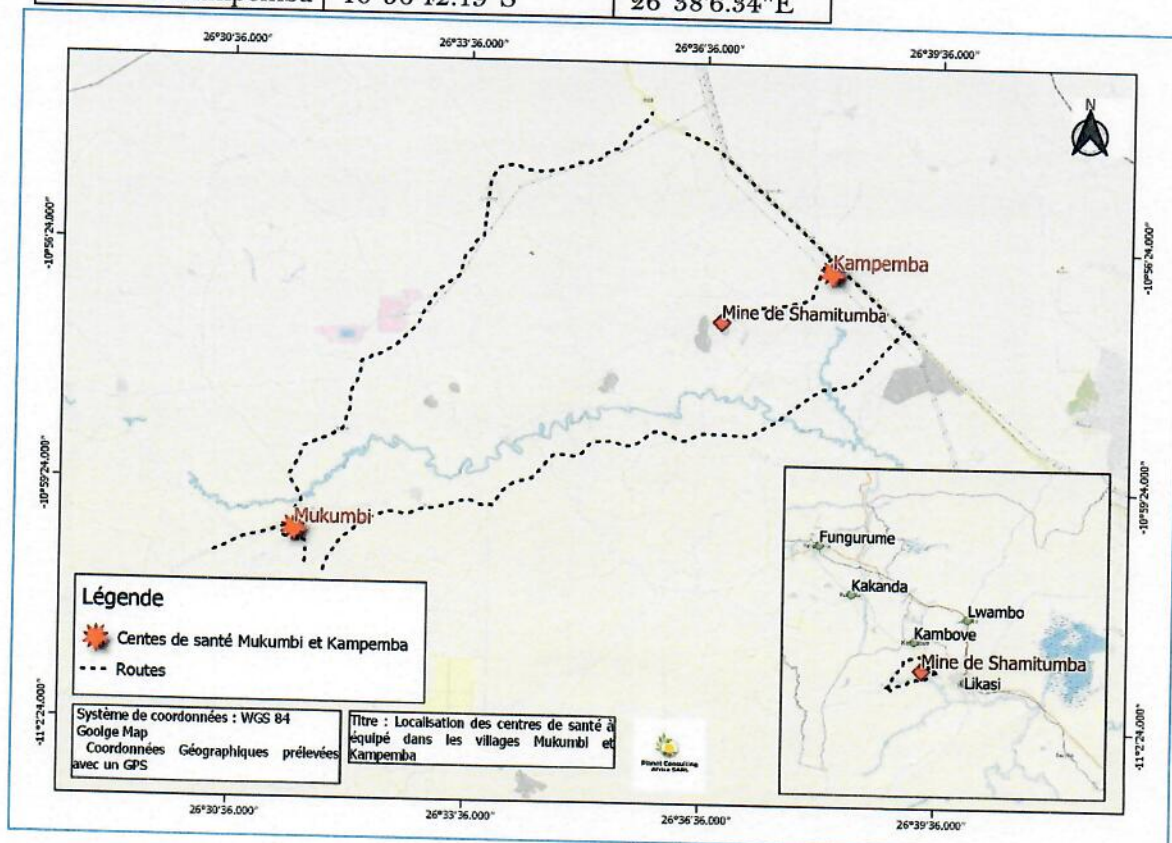


Figure 6. Localisation des centres de santé à équiper

8.8. Résultats attendus

Dans le cadre de ce projet, l'entreprise SHAMITUMBA SAS s'est engagée à doter les deux centres de santé des équipements médicaux en vue de renforcer la qualité des soins administrés aux populations impactées du groupement Mukumbi dans la chefferie des Basanga. Ce projet attend de ce fait équiper les deux centres de santé. Ceci contribuera à améliorer l'accès aux soins de santé de la population de cette contrée. Ainsi, les résultats attendus sont les suivants :

- Les deux centres de santé à Kampemba et à Mukumbi sont équipés en kits médicaux au standard de l'OMS;
- Les soins de qualité sont administrés dans les deux centres de santé ;
- Le taux de mortalité dans le groupement Mukumbi est sensiblement diminué.

8.9. Suivi et évaluation du projet

Pour parvenir aux résultats attendus, un mécanisme de suivi et évaluation s'avère nécessaire. Se référant au code minier en vigueur, deux niveaux d'intervention sont envisageables. Le premier niveau est assuré par le comité local de suivi (CLS) présidé par l'Administrateur du territoire de Kambove (Règlement minier, annexe VII : Article 15) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon le chronogramme d'activité convenu tous les six mois. Le deuxième niveau du suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier).

8.10. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre d'une année. Le programme détaillé est présenté dans le tableau 17 ci-dessous.

Tableau 17. Chronogramme d'activités d'équipements médicaux dans les centres de santé de Kampemba et Mukumbi.

Activités	2024				2025			
Période	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.
Appel d'offre et sélection des fournisseurs								
Passation des marchés								
Passation des commandes								
Acquisition des kits médicaux								
Remise des équipements au CLD								

8.11. Budget du projet

Ce projet va couter : **44534.5 USD**

Nous disons : Quarante-quatre mille cinq cent trente-quatre dollars américains et cinq centimes

Ci-après le devis détaillé :

I. Centre de santé Mukumbi

N°	DESIGNATION	QTE	PRIX UNITAIRE USD	PRIX TOTAL USD
1	ARMOIRE	2	200,00	400,00
2	KIT PANNEAU SOLAIRE + BATTERIE	1	1 500	1 500
3	ASPIRATEUR MANUEL	1	150,	150
4	LIT D'EXAMEN	1	350	350
5	LIT D'ACCOUCHEMENT	1	350	350
6	BOITE CESARIENNE	1	250	250
7	APPAREIL D'ECHOGRAPHIE	1	4 000	4 000
8	BOITES APPENDICECTOMIE	1	200	200
9	CENTRIFUGEUSE	1	400	400
10	CHARIOT	2	250	500
11	GROUPE ELECTROGENE	1	400	400
12	HEMOCUE	1	100	100
13	LAMPE GYNECOLOGIQUE	1	100	100
14	LIT HOSPITALISATION	20	200	4 000
15	LIT OPERATOIRE	1	2 500	2 500
16	TABLE DE MAYO	1	500	500
17	MATELAS	20	70	1 400
18	MICROSCOPE BINOCULAIRE	1	500	500
19	NEBULISEUR	1	100	100
20	PHOTOCOPIEUSE	1	350	350
21	REFRIGERATEUR SOLAIRE	1	300	300
22	TABLE DE BUREAU	1	100	100
23	TOTAL GENERAL		12 870,00	18 450,00

Le Médecin Directeur

Le PRESICODESA

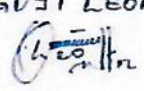
KATENDO DAVO

II. Centre de santé Kampemba

N°	DESIGNATION	QTE	PRIX UNITAIRE USD	PRIX TOTAL USD
1	ARMOIRE	2	200,00	400,00
2	ASPIRATEUR ELECTRIQUE	1	600,00	600,00
3	AUTOCLAVE	1	900,00	900,00
4	BALANCES AVEC TOISE	1	300,00	300,00
5	BOITE CESARIENNE	1	250,00	250,00
6	KIT ORTHOPEDIE	1	400,00	400,00
7	APPAREIL D'ECHOGRAPHIE	1	4 000,00	4 000,00
8	BOITES LAPAROTOMIE	1	390,00	390,00
9	BOITES APPENDICECTOMIE	1	200,00	200,00
10	CENTRIFUGEUSE	1	400,00	400,00
11	CHARIOT	2	250,00	500,00
12	COUVEUSE	1	1 700,00	1 700,00
13	EXTRACTEUR D'OXYGENE	1	1 200,00	1 200,00
14	GROUPE ELECTROGENE	1	400,00	400,00
15	HEMOCUE	1	100,00	100,00
16	LAMPE GYNECOLOGIQUE	1	100,00	100,00
17	LARYNGOSCOPE	1	100,00	100,00
18	LIT HOSPITALISATION	20	200,00	4 000,00
19	LIT OPERATOIRE	1	2 500,00	2 500,00
20	MATELAS	20	70,00	1 400,00
21	MICROSCOPE BINOCULAIRE	1	500,00	500,00
22	NEBULISEUR	1	100,00	100,00
23	PHOTOCOPIEUSE	1	350,00	350,00
24	REFRIGERATEUR	1	300,00	300,00
25	SPECTOPHOTOMETRE	1	1 800,00	1 800,00
26	TABLE DE BUREAU	1	100,00	100,00
27	CONSTRUCTION BARRIERE (SNEI)	1	600,00	600,00

28	TABLE DE MAYO	1	300,00	300,00
29	TOTAL PARTIEL		18 310,00	23 890,00
30	IMPREVUS	1		1 194,50
31		1		1 000,00
32	COUT TOTAL	1		26 084,50


 Le Médecin/Directeur


Le PRESICODESA
 NGDYI LEON


Projet 9 : Dotation de 50 presses à briques dans les 4 villages du groupement Mukumbi impactées par le projet minier de SHAMITUMBA SAS

9.1. Titre du projet

Dotation de 50 presses à briques de terre dans les 4 localités du groupement Mukumbi impactées par le projet SHAMITUMBA

9.2. Secteur d'intervention

Infrastructure, travail, social

9.3. Contexte et justification du projet

La plus part des villages en RD Congo en général et dans le Haut Katanga en particulier ont un problème lié aux infrastructures de base notamment les maisons d'habitation qui sont généralement des huttes en brique en dobe. Ce type de maison d'habitation est moins sécurisant avec des conséquences énormes. Pendant la saison pluvieuse, lors des grands orages, les familles entières se trouvent en danger. Même situation pendant la saison sèche où les populations souffrent de froid.

Pour toutes ces raisons, les populations impactées par le projet SHAMITUMBA SAS ont retenu le besoin d'être dotés en machine presse à briques pour commencer à se fabriquer elle elles-mêmes les briques pour la construction de leurs maisons à l'image de celles des grandes villes comme Lubumbashi et Likasi. L'expression de ce besoin a été aussi motivé par le fait que l'espace naturel regorge des termitières dont le matériel est réputé donner les briques de très haute qualité.

9.4. Brève description du projet

Le projet consiste à doter 50 presses à briques de terre manuelles dont 20 pour le village Mukumbi, 14 pour Kampemba, 8 pour la localité Sandra et 8 pour Kawama. Voici le modèle des presses qui seront fourni sur l'image ci-dessous.



9.5. Localisation du projet

Ce projet concerne les 4 villages impactés par le projet SHAMITUMBA SAS dans le groupement Mukumbi, il s'agit de Mukumbi, Kampemba, Sandra et Kawama.

9.6. Objectif du projet

Ce projet, initié dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise SHAMITUMBA SAS vis-à-vis des communautés locales aura pour objectif principal de contribuer à l'amélioration des infrastructures notamment les maisons d'habitation dans le groupement Mukumbi en général et particulièrement dans les villages susmentionnés.

9.7. Bénéficiaire du projet

Ce projet sera bénéficié par les populations impactées par le projet minier de l'entreprise SHAMITUMBA SAS notamment celles résidant dans les villages Mukumbi, Kampemba, Sandra et Kawama.

9.8. Stratégie opérationnelle

Ce projet s'inscrit dans la dynamique du développement communautaire des populations impactées par les activités minières de SHAMITUMBA SAS. Dans ce programme, les bénéficiaires seront d'abord regroupés en association pour une gestion commune de ces presses. Les séances de formation en gestion seront administrées aux membres en vue de

renforcement des capacités. Enfin, les associations qui se seront montrées matures pourront fédérer en coopératives.

9.9. Résultat attendus

Ce projet qui contribuera incontestablement à l'amélioration des infrastructures notamment les maisons d'habitation dans le groupement Mukumbi en général et particulièrement dans les localités susmentionnées aura comme résultat : 50 presses manuelle à brique sont commandées et distribuées aux communautés.

9.10. Suivi et évaluation du projet

Un mécanisme de suivi et évaluation s'avère indispensable à la réalisation des résultats attendus. Se référant au code minier en vigueur, deux niveaux d'intervention sont envisageables. Le premier niveau est assuré par le comité local de suivi (CLS) qui aura pour mission, de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon le chronogramme établi dans le cahier des charges après une période de six mois chaque fois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Kambove (Règlement minier, annexe VII : Articles Article 15). Le deuxième niveau du suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier). Les indicateurs spécifiques et mesurables aideront à quantifier la réalisation des résultats du projet. Ainsi donc, les indicateurs de suivi-évaluation relatifs à ce projet sont :

- Cinquante presses manuelles à brique de terre sont commandées
- Chaque communauté est servie conformément à la clé de répartition reprise ci-haut.

9.11. Chronogramme du projet

Ce projet a une durée de mise en œuvre de cinq mois. Le programme détaillé des activités est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 18. Chronogramme des activités du projet

Activités	2023				
	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai
Passation de la commande					
Réception des presses à brique					
Livraison à la communauté					

9.12. Budget du projet

Tableau 19. Budget relative à la réalisation du projet

Item	Désignation	Montant (USD)
1	Achat de 50 presses manuelles à briques	17 500
2	Transport de ces presses Lubumbashi-Kambove	600
3	Formation en renforcement des capacités	8000
TOTAL GENERAL		26 100

Nous disons : Vingt-six mille cent dollars américains

Projet 10. Evaluation des aptitudes des terres du groupement Mukumbi pour des fins agricoles

10.1. Titre du projet

Evaluation des aptitudes des sols du groupement Mukumbi pour des fins agricoles

10.2. Secteur d'intervention

Agriculture et santé publique

10.3. Contexte et justification

La Banque mondiale, dans l'un de ses rapports, avance que de toutes les sources de croissance, le secteur agricole a le plus grand potentiel de réduction de la pauvreté. Tout d'abord, celui-ci est intensif en main-d'œuvre. En second lieu, les revenus agricoles tendent à être dépensés sur des biens et services produits localement, avec un effet multiplicateur important sur l'économie locale. Enfin, la croissance de la productivité agricole réduit les prix des denrées alimentaires, fournissant ainsi des transferts invisibles à l'ensemble de la population et aux autres secteurs de l'économie.

En République Démocratique du Congo, la croissance agricole a probablement des effets plus bénéfiques pour les pauvres que la croissance non agricole étant donné que les populations très pauvres tirent une bonne partie de leurs moyens de subsistance de l'agriculture ainsi que d'activités apparentées. En outre, l'agriculture est un moyen particulièrement efficace de réduire la faim et la malnutrition.

Le potentiel agricole de la République Démocratique du Congo est unanimement reconnu comme considérable : 80 millions d'hectares de terres cultivables, dont 4 millions irrigables, mais seulement 10 % actuellement cultivées. La RDC possède également une importante diversité de climats et de types de sols, une abondance d'eau, la possibilité de deux cultures par an, un potentiel d'élevage de 40 millions de bovins ainsi qu'un potentiel halieutique de 700 000 tonnes par an. Selon le rapport de la FAO (1984) sur les potentialités de production agricole du monde, la République Démocratique du Congo, sous l'hypothèse d'un haut niveau d'intrants et mettant en culture toutes les terres arables, peut produire suffisamment pour alimenter 2,9 milliards de personnes (Tollens 2003). Dans ce contexte, le secteur agricole de

la RDC a été considéré comme une perspective de développement intéressante susceptible de contribuer au décollage économique du pays.

Bien que la République Démocratique du Congo dispose de ressources naturelles importantes, elle ne parvient pas encore suffisamment à faire bénéficier de cette richesse à sa population. Elle est classée parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier. En termes d'indice de développement humain, le PNUD a classé notre pays au 186^{ème} rang sur les 187 pays répertoriés en 2018. En 2012, la République Démocratique du Congo était classée 27^{ème} sur 79 pays, selon l'indice mondial de la faim. Près de 70 % de la population n'a pas accès à une nourriture suffisante, tandis qu'un enfant sur quatre souffre de malnutrition. Six des onze provinces du pays continuent de connaître des taux de malnutrition aiguë générale supérieure à 10 % ; plusieurs provinces ont des taux supérieurs à 17%. Au niveau de l'indicateur GFSI (*Global Food Security Index*) publié par *The Economist* et qui vise à prendre en compte la nature multidimensionnelle de la faim, la République Démocratique du Congo se classe au 109^{ème} rang parmi les 109 pays analysés en 2014.

Cette défaillance observée depuis plusieurs décennies est tributaire de la politique agricole inadaptée, du manque de financement et de crédit agricole, du non mécanisation, du coût élevé des intrants et du mauvais état des routes de desserte agricole. Outre ces raisons, dans le Haut-Katanga particulièrement, l'état du sol apparaît également comme une contrainte majeure à la production agricole.

En effet, la survie du Katanga est intimement liée à l'extraction minière et au traitement des minerais de cuivre et du Cobalt. Ceux-ci connaissent actuellement un regain d'activités. Les industries d'extraction de minerais sont nombreuses et la densité de la population est en constante augmentation. Malheureusement, dans diverses usines hydro-métallurgiques et fonderies, l'extraction du cuivre et du cobalt s'est accompagné de rejets de sous-produits riches en zinc, plomb, arsenic, cadmium ou encore de composés soufrés. Il a été recensé une dizaine de types de perturbations engendrées par l'exploitation minière dans le Katanga, notamment les sites métallurgiques précoloniaux, les tranchées de prospection, les mines à ciel ouvert, les bassins de décantation, les déblais de stériles, les sites de lavages des roches excavées, les ballasts des voies ferrées, les accotements de routes, les émissions de dépôts poussiéreux aériens résultant des activités industrielles (Leteinturier *et al.*, 1999 ; Baker & Malaisse, 1999). Ces rejets ont un effet néfaste sur l'environnement. L'air, l'eau et le sol accumulent des contaminants qui perturbent leurs propriétés et fonctionnement.

Cette situation a favorisé le remplacement de la forêt claire originelle de Miombo, par une steppe courte au sein de laquelle on retrouve beaucoup d'espèces de la flore cupricole (Malaisse, 1997) ainsi que de vastes zones de sol dénudé. Entretemps, le sol, resté nu, devient l'objet d'une érosion hydrique et éolienne soutenue. A cela s'ajoute une pression anthropique croissante accentuant le phénomène d'érosion et le risque de transfert des éléments traces métalliques (ETM) dans la chaîne alimentaire. Cette contamination des sols présente un risque de toxicité pour les êtres vivants et l'homme à travers la chaîne alimentaire. Elle entrave la croissance et la viabilité des cultures. En conséquence, la mise en place de cultures y est ardue voire impossible, selon le degré de pollution, mais aussi risquée de par l'accumulation des contaminants dans le végétal et son transfert dans la chaîne.

Pire encore, les éléments traces métalliques (ETM) émis par les industries minières ne sont pas biodégradables. Ils persistent longtemps dans les milieux où ils sont rejetés. Ils peuvent néanmoins migrer vers les nappes phréatiques ou être absorbés par les végétaux, dont les plantes cultivées. Ces ETM sont à la base de la dégradation de l'environnement. Bien qu'étant des éléments constitutifs essentiels des végétaux, les ETM peuvent devenir toxiques au-delà de certaines concentrations, et présenter un risque de toxicité pour les êtres vivants et l'homme à travers la chaîne alimentaire. Les données récentes sur la santé et l'activité minière, montrent que les habitants de zones minières au Katanga, sont exposés au danger d'intoxication par les métaux lourds. En effet, les résultats trouvés par Banza et *al.* (2009) ont révélé des niveaux élevés en cobalt, arsenic et plomb dans les urines des habitants qui résident à moins de 10 km des sites miniers ou industriels du Katanga.

De ce qui précède, il ressort clairement que la gestion des terres au Katanga est aux antipodes de la *Charte Mondiale des Sols* (FAO, 1982) qui stipule que l'utilisation des terres à vocation polyvalente doit rester souple afin de ne pas compromettre pour longtemps, voire à jamais, les futures options. Des plaintes des pollutions des sols sont régulièrement renseignées dans les villages et quartiers à proximités des exploitations minières. Les communautés locales et les ONG de protection de l'environnement alertent que la végétation ne pousse plus comme avant et que les plantes ont des feuillages dans certains quartiers et villages impactés par les activités minières. Par exemple, dans son rapport de novembre 2012, le Centre Carter, une ONG américaine, déplorait la pollution de l'eau, du sol et des plantes comestibles à Lubumbashi. Cette ONG indique avoir enregistré, après analyses dans un laboratoire accrédité des échantillons de l'eau des puits, du sol et des plantes comestibles prélevés dans certains quartiers, des concentrations en plomb, cadmium et zinc largement supérieures à la normale. Ces accusations le plus souvent non fondées ternissent l'image de l'entreprise. D'autres

entreprises d'ailleurs paient même des dommages faramineux aux communautés locales sans aucune base scientifique.

Vu l'importance fondamentale des ressources en sols pour la survie et le bien-être des peuples et l'indépendance économique des communautés locales, ainsi que le besoin croissant d'augmenter la production alimentaire, il est impératif d'envisager en priorité l'utilisation optimale des terres, la protection et l'amélioration de la productivité des sols et leur conservation. C'est dans ce souci des communautés locales de faire l'agriculture sur des terres exemptes de toute contamination avec des aptitudes à la production agricoles incontestables d'une part et d'autre part de la nécessité d'entreprise de préserver son image vis-à-vis des éventuelles accusations et plaintes qui pourront être formulées dans l'avenir que les deux parties se sont convenues de retenir dans le cadre du cahier des charges un projet d'étude sur l'évaluation des aptitudes des terres agricoles dans le groupement Mukumbi.

10.4. Description du projet

Le présent projet consiste à conduire une étude d'évaluation complète des aptitudes des terres du groupement Mukumbi pour des fins agricoles.

Il reposera sur des travaux de consultation des documents cartographiques existants, d'observations et de prélèvements d'échantillons sur le terrain des sols et des légumes, d'analyses en laboratoire, de cartographie par SIG et d'interprétation des résultats. Les documents cartographiques existants sont la carte des sols de l'INEAC (1/20 000) et les images aériennes Landsat.

10.5. Objectifs du projet

Ce projet qui a pour but d'évaluer les aptitudes des terres des quelques villages du groupement Mukumbi en vue d'une bonne productivité agricole et d'une protection des communautés locales contre toute contamination de leur chaîne alimentaire à partir du sol poursuit spécifiquement les objectifs suivants :

- ✓ Estimer les contaminations des sols en ETM des systèmes sol-sédiments dans tous les villages impactés par le projet ;
- ✓ Caractériser les états de surface de sols dans les villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier SHAMITUMBA SAS et leurs environs ;

- ✓ Evaluer les risques de passage des ETM vers la chaîne alimentaire des hommes et des animaux ;
- ✓ Proposer les mécanismes de réduction des transferts des ETM vers les plantes cultivées.

10.6. Localisation du projet

Ce projet sera implémenté dans les villages impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS à savoir Mukumbi, Kapemba, Kawama et Sandra. Il pourrait aussi dans certaine mesure déborder sur les villages aux alentours.

La figure 7 reprend la carte qui présente les villages qui seront concernés par cette étude d'évaluation des terres.

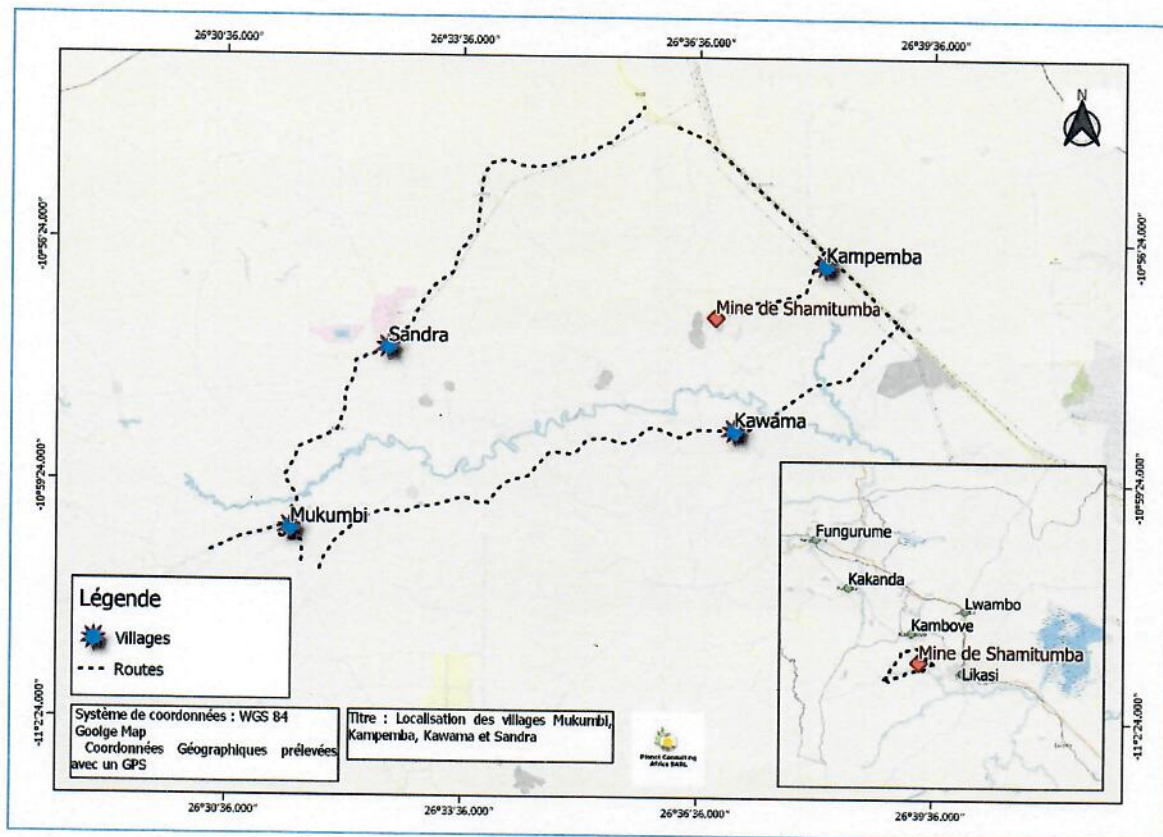


Figure 7. Localisation des villages bénéficiaires du projet d'évaluation des terres

10.7. Méthodologie d'exécution

La méthodologie dans cette étude sera hiérarchisée en plusieurs étapes :

Pour estimer les contaminations des sols en ETM des systèmes sol-sédiments dans tous les villages impactés par le projet minier SHAMITUMBA SAS, trois approches seront utilisées: (i) La détermination des niveaux de références naturelles des teneurs dans les sols par une analyse pédopaysagère de l'espace et la caractérisation des propriétés des sols. (ii) Ensuite, la cartographie en ETM dans l'horizon de surface par une approche géostatistique. (ii) Enfin, une étude détaillée de l'état des contaminations en relation avec sa position par rapport à l'orientation des vents dominants.

Pour évaluer les risques de passage des ETM vers la chaîne alimentaire des hommes et des animaux, les légumes seront échantillonnés en plein champs, en suite analysés au laboratoire. Enfin, la cartographie en ETM dans la plante sera réalisée pour mettre en évidence qui concentre ces éléments toxiques.

Pour réduire les transferts des ETM vers les légumes et pour limiter leur flux par érosion hydrique ou éolienne, les expériences d'application des amendements aux sols contaminés seront menées.

Détermination des niveaux de références naturelles et des propriétés des sols

La démarche géomorphopédologique sera employée dans le cadre de cette étude. Cette démarche tente de comprendre les sols dans leur environnement général et d'apprécier leurs caractéristiques et leur organisation à l'aide de l'analyse des sondages, profils et mini profils.

Il n'existe pas beaucoup des cartes récentes sur la zone d'étude. Cependant sur base de la carte pédologique (Sys 1 Schmitz, 1959), de la carte d'utilisation des sols du territoire de Kambove et de la carte de l'occupation du sol, un recensement des sites à étudier, sera effectué. Ensuite, à l'aide de la carte pédologique de l'INEAC (1/60000), la diversité des sols retrouvés au sein de la zone d'étude ainsi que les toposéquences à effectuer sur terrain seront établies :

La détermination des niveaux de références naturelles et la caractérisation des propriétés des sols de référence passeront par deux phases. Dans un premier temps, par la phase de reconnaissance sur le terrain avec comme objectif de confirmer les hypothèses posées par le traitement des documents existants. L'approche *toposéquentielle* sera appliquée en vue de déceler l'organisation des sols selon leur position dans le relief d'une part, et d'autre part, d'envisager leur comparaison par rapport aux différents sites de la zone d'étude.

En vue d'estimer les contaminations dans la zone d'étude, les approches verticale, latérale et typologique seront utilisées.

- ✓ Pour l'approche verticale, les teneurs de l'horizon de surface suspectée de contaminations dans les sites étudiés et naturels, seront confrontées à celles des horizons inférieurs mais semblables. Baize (1997) souligne que les teneurs fortes en surface avec un gradient en décroissant en profondeur traduisent l'existence d'une contamination d'origine anthropique. Par contre, les fortes teneurs en surface avec un gradient croissant en profondeur seraient un indice d'une anomalie « géogène ».
- ✓ L'approche latérale consistera quant à elle à confronter les teneurs totales en ETM des échantillons prélevés dans le même horizon, de mêmes types de sols des sites étudiés et naturels. Cependant, le principe de cette approche veut que le site naturel soit sous forêt à proximité et intact de contaminations.
- ✓ L'approche typologique enfin résumera dans la comparaison des teneurs en ETM des horizons semblables de la même série des sols dans les sites étudiés et naturels.

Dans un second temps, la phase de terrain consistera en des sondages. Chaque sondage sera décrit à l'aide d'une fiche appropriée, établie par le laboratoire de Géopédologie de la FUSAGx. Cette fiche reprend dans sa première partie, diverses rubriques permettant de replacer le sondage dans son contexte environnemental : localisation GPS, géomorphologie, végétation, occupation des terres, influences humaines ainsi que les photographies qui permettent d'illustrer chaque sondage. Sa seconde partie est réservée à la description d'une manière approfondie de chaque horizon du sol : profondeur, couleur (charte Munsell), charge caillouteuse, présence de taches, ainsi que pH.

La description des profils sera réalisée à l'aide des fiches conçues toujours par l'unité de Géopédologie de la FUSAGx. Ce descriptif reprend les caractéristiques des fiches de sondages ainsi que d'autres critères tels que la porosité, les racines, les éléments secondaires, la structure etc.

Les mini profils seront définis comme étant des profils de 40 à 50 cm. Ils seront caractérisés par des fiches de sondages auxquelles, les paramètres de structure, de porosité (taille, abondance) ainsi que des racines (taille et abondance) seront rajoutés en vue d'une meilleure description.

Les horizons les plus discriminants seront échantillonnés dans les différents sondages (3 ou 4): Systématiquement, l'horizon de surface et le premier horizon minéral seront prélevés ensuite, selon la profondeur ou la variation de paramètres (couleur, charge, taches, pH, etc.), 1 à 2 horizons minéraux seront échantillonnés (du moins le dernier horizon sondé).

Cartographie des teneurs en ETM dans l'horizon de surface et dans la plante

La méthodologie géostatistique par krigeage sera utilisée en vue de cartographier les teneurs en ETM des sols et dans les légumes régulièrement consommés dans le contrainst récoltés dans les sites étudiés. La méthode d'échantillonnage sera aléatoire. La Zone d'étude sera un carré de 10 Km de côté avec la concession de Shamitumba au centre.

Le prélèvement des échantillons des sols et des plantes sera réalisé aléatoirement dans les cellules, suivant un schéma d'échantillonnage qui sera élaboré pour couvrir toute la zone d'étude (10x10 km)

Pour évaluer la contamination en ETM dans l'horizon de surface dans la zone d'étude la maille de 10Km x 10 Km couvrant la zone sera subdivisée en cellules de 1 km x 1 km. Le prélèvement des échantillons des sols et des plantes sera réalisé dans chaque cellule. Cinq cent prélèvements seront effectués au hasard dans ces petites mailles à l'aide d'une tarière décapée sur une profondeur de 15 cm avec leurs coordonnées géographiques. Les échantillons composites de sol de l'ordre de 500g seront constitués après mélange de cinq prélèvements pour chaque maille.

En vue d'obtenir des références naturelles, les échantillons seront prélevés également dans les zones intactes exemptées de toute contamination notamment en forêts. Au total 123 échantillons composites de sols (23 en milieux naturels et 100 dans la zone sous étude) seront prélevés.

Caractérisation des états de surface de sols dans la zone d'étude

En vue de caractériser les états de surface dans la zone d'étude, il faudra premièrement, identifier les principaux états de surfaces rencontrés dans ce site, et créer une typologie sur base de certains critères notamment :

- ✓ La présence de la couche d'accumulation contaminée par les retombées atmosphériques ;
- ✓ La présence ou l'absence d'une couverture végétale ;

Evaluation des risques de transferts vers la chaîne alimentaire par les végétaux

Les sols qui serviront de substrat des plantes (carotte, tomate, amarante et choux de chine), seront prélevés à l'aide d'une bêche dans l'horizon travaillé (0-20cm) dans 20 jardins distribués aléatoirement dans la zone d'étude dans le territoire de Kambove et ces légumes récoltés par

la même occasion. La quantité de terre prélevée sera de 15 Kg par jardin potager. Dans un deuxième temps, les légumes de carotte, tomate, amarante et choux de chine feront l'objet d'échantillonnage dans les champs situés dans la zone d'étude à raison de 10 échantillons par spéculation d'où un total de 40 au total. Le conditionnement des échantillons consistera aux opérations suivantes:

- ✓ Séchage à l'air libre, à l'abri de toute retombées de poussières, pendant 24 - 48 heures, selon leur humidité initiale.
- ✓ Émottage manuel, puis tamisage à l'aide d'un tamis ou passoire (Baize, 2000) de 2 mm, au laboratoire de la FSA/UNILU.
- ✓ Broyage ou réduction des agrégats en fragments de 200 μ m (terre fine).

Déterminations au laboratoire

Les déterminations analytiques seront réalisées au laboratoire Agro pédologique de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Lubumbashi. Outre les teneurs en ETM (Cu, Co, Cd, Pb et Zn), la caractérisation de base des sols consistera en un certain nombre de propriétés dites classiques, dont le statut organique (carbone et azote organiques totaux), le statut acido-basique (pH et l'humidité relative, desquels dépend le dosage des carbonates totaux ou de l'acidité d'échange), la granulométrie, la capacité d'échange cationique et le statut en éléments nutritifs.

La méthodologie analytique est résumée dans ce tableau :

Tableau 20. Méthodologie analytique

N°	Paramètres	Procédé analytique
1	<i>pH_{H₂O} et KCl</i>	2/5 suspension de sol (2mm Extraction : H ₂ O ou KCl IN (2h d'agitation) Centrifugation (3000 trs/min, pendant 10 min) Mesure : potentiomètre
2	<i>SOC</i>	Méthode de Springer - Klee (200 μ m) Oxydant : K ₂ Cr ₂ O ₇ + H ₂ SSO ₄ (56%) Mesure : titrage de l'excès de l'oxydant par le sel de Mohr
3	<i>Azote total</i>	Méthode de Kjeldal (200 μ m) : Minéralisation : Na ₂ SO ₄ . Se

N°	Paramètres	Procédé analytique
		+H₂SO₄ (98%) Distillation : en condition alcaline et récupéré par H₃BO₃ Mesure : titrage de (NH₄)₃BO₃ par HCl
4	Granulométrie	Sol (2mm) Prétraitement: Destruction du mo par H₂O₂ (30%) - attaque à froid (24 h) - attaque à chaud (1 h) Décarbonatation artificielle, attaque à chaud (HCl 0,2 N) pendant 15min Peptisation naturelle - par lavage à l'eau distillée - ajout du peptisant Séparation et quantification des différentes fractions Fraction sableuse (50um-2 mm) : passoire 5um Fraction argileuse (<2μm) : mesure de la densité de la suspension par la méthode basée sur la loi de stokes. Fraction limoneuse (2-50μm) : recueillis après épuisement de la fraction argileuse dans les colonnes. Mesure : hydromètre à chaîne
5	Teneur totale dans le sol	Méthode d'attaque triacide Extraction : HF+HClO₄+HCl Mesure : Spectrophotomètre à absorption atomique (AAS).
6	Teneur totale dans la plante.	Méthode d'attaque à acide nitro-perchlorique (HNO₃+HClO₄ à palets égales) concentrés, puis mise en solution par HCl (10%) Mesure : Spectrophotomètre à absorption atomique (AAS).
7	Teneur disponible	Méthode EDTA (2mm) Extraction : EDTA (0,02 N) + NH₄Oac (Acetate d'ammonium 0,5 N), après 30 min d'agitation

N°	Paramètres	Procédé analytique
		Mesure : Spectrophotomètre à absorption atomique (AAS).
8	CEC	Méthode : Déplacement des cations échangeables par l'ion ammonium Élimination de NH_4^+ en excès par l'alcool éthylique Extraction de NH_4^+ (NaCl 1M) Mesure : Dosage des NH_4^+ échangés.

10.8. Chronogramme des activités

Tableau 21. Chronogramme des activités du projet d'évaluation des terres

	Activités	2022			2023	
		Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.
1	Documentation					
2	Planification et adoption du protocole					
3	Reconnaissance du terrain					
4	Prélèvement des échantillons du sol					
5	Prélèvement des échantillons des légumes					
6	Analyse des échantillons des sols					
7	Analyse des échantillons des légumes					
8	Cartographie des sols et des contaminations					
9	Détermination des niveaux de référence des propriétés des sols					
10	Caractérisation des états de surface des sols					
11	Elaboration du rapport					

10.9. Suivi et évaluation du projet

Pour se rassurer de la bonne réalisation des composantes du projet, il sera mis en place un mécanisme de suivi et évaluation. Ce programme se chargera d'évaluer régulièrement le niveau d'exécution tel que convenu et l'impact du projet au niveau des bénéficiaires sélectionnés.

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de Shमितुम्बा SAS et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi ci-dessous repris en plus des aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à Sabwe Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

10.10. Bénéficiaires

Les villages Kampemba, Sandra, Mukumbi et Kawama sont les bénéficiaires directs de ce projet une fois implémenté mais aussi toute la population qui consomme les denrées alimentaires produit dans ces villages.

10.11. Budget total et source de financement

Le coût global de ce projet s'élève à 91 586 USD.

Nous disons : Nonante-un mille cinq cent quatre-vingt-six dollars américains

Tableau 22. Budget détaillé pour l'étude d'évaluation des terres

CAHIER DES CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

Désignation	Unité	Quantité	Coût Unitaire (USD)	Coût Total (USD)
	Débours divers			
Location jeep 4x4	Jour	20	350	7000
Chambres hôtel (15 personnes)	Nuitée	10	70	10500
Restauration (15 personnes)	Jour	10	15	2250
Matériels de terrain				3000
Main d'œuvre				
Techniciens	Personne	6	1500	9000
Expert en métaux lourds	Personne	1	3000	3000
Expert en environnement	Personne	1	3000	3000
Spécialiste des sols	Personne	1	3000	3000
Spécialiste des plantes	Personne	1	3000	3000
Ingénieurs agronomes	Personne	'	2500	10000
Analyse des échantillons				
Analyse des sols	Echantillons	254	85	21590
Analyse des légumes	Echantillons	90	88	7920
Imprévues pour évaluation insuffisante				8326
TOTAL GENERAL				91586

Projet 11. Appui à la transformation du maïs grain en farine (moulins motorisés) dans quatre villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS

12.1. Titre du projet

Appui à la transformation du maïs grain en farine (moulins motorisés) dans quatre villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS

12.2. Secteur d'intervention

Social, entrepreneuriat, emploi et prévoyance sociale

12.3. Contexte

Les céréales restent la base de l'alimentation dans la plupart des pays du Sud, en particulier les pays de l'Afrique subsaharienne où elles constituent souvent l'essentiel des rations alimentaires aussi bien en zones urbaines que rurales avec plus de deux tiers de l'apport calorifique. Si l'accroissement de la production agricole a permis de répondre, en partie, à l'augmentation de la demande alimentaire, il reste indispensable d'améliorer la conservation et la transformation des produits agricoles pour réduire les pertes post-récolte et répondre à une demande qui ne cesse de croître, tout en considérant que ce qui est consommé par la population n'est pas le produit de récolte mais plutôt les plats élaborés à partir des produits transformés.

Du produit récolté au plat consommé, les grains doivent ainsi subir une transformation post-récolte pour être intégré dans les préparations culinaires. Dans les zones rurales de la RDC, les opérations de transformation ont traditionnellement été réalisées par les femmes aux moyens d'équipements rudimentaires à savoir le pilon et le mortier. Cependant, ces tâches sont de nos jours, de moins en moins acceptées en raison de leur très grande pénibilité. Ainsi, en milieux ruraux, la transformation des grains céréaliers contribuent significativement à l'allègement du

travail domestique, particulièrement le travail des femmes qui en sont chargées dans les familles rurales pour la préparation des repas.

Depuis environ deux décennies, le développement de filières industrielles de transformation des grains, principalement pour le maïs a été promu. Parallèlement, se sont diffusés dans la province du Haut Katanga, de très nombreux kits de transformation de maïs à l'occurrence des moulins motorisés. Ces petites unités de transformation de maïs (moulins) souvent gérées par des artisans et des groupements des femmes (à partir de leur savoir-faire domestique), ont permis et permettent encore à réaliser des prestations de service au bénéfice de la population pour leur consommation journalière ou pour la vente de la farine sur les marchés. Au point de vue économique, l'utilisation de ces moulins de maïs comme unité de transformation contribue efficacement au renforcement de l'entrepreneuriat artisanal et à l'expansion des petites et moyennes entreprises (PME) dans les milieux ruraux. Cependant, ces unités sont encore inégalement réparties dans certaines zones rurales de l'hinterland minier de Likasi.

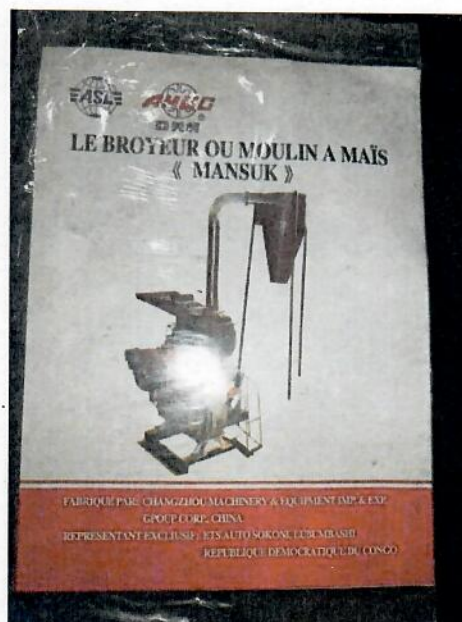
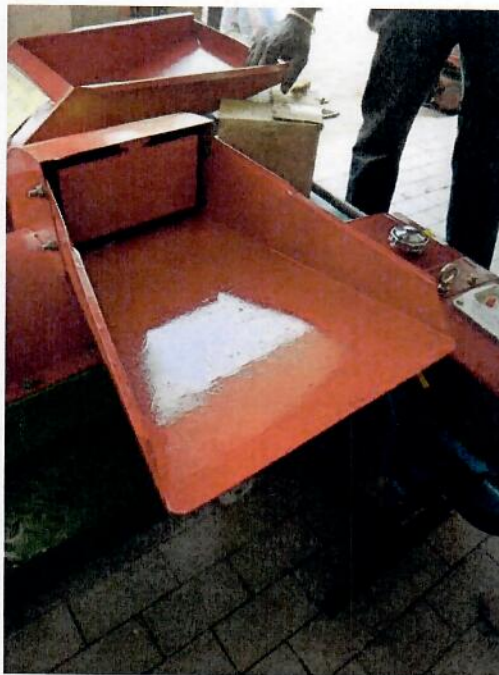
C'est ainsi que dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges de l'entreprise SHAMITUMBA SAS, il a été convenu entre cette dernière et les communautés locales impactées que le besoin en unités de transformation du maïs soit retenu comme prioritaire. L'installation de ces unités connues sous la dénomination de moulins va non seulement résoudre la question de transformation mais va aussi et surtout booster l'activité économique à travers la création des PME dans le groupement Mukumbi impacté par les activités minières de SHAMITUMBA SAS.

12.4. Brève description du projet

Brièvement décrit, ce projet qui sous-tend la responsabilité sociétale de l'entreprise SHAMITUMBA SAS envers la communauté impactée du groupement Mukumbi se focalise sur la fourniture des moulins motorisés à la communauté locale. Ce type de moulin est couplé à moteur diesel d'une capacité de 14 CV. Ces moulins produisent une farine fine de troisième qualité. Ils peuvent produire jusqu'à 1 tonne par heure. Ceci aura pour effet non seulement de stimuler la production locale de maïs, mais aussi booster l'activité économique dans la zone de couverture de SHAMITUMBA SAS. D'une façon pratique, 10 moulins seront distribués à la communauté impactée dont 3 moulins à Mukumbi, 3 moulins à Kampemba, 2 moulins à Kawama et 2 moulins à Sandra. Ces moulins distribués seront sous la gestion du CLD de chaque

village.

Les moulins qui seront fournis correspondent aux images ci-après :



12.5. Objectif du projet

Comme tout projet de développement, celui-ci s'inscrit dans la dynamique de relèvement communautaire avec pour but principal de renforcer la création et l'expansion de l'entrepreneuriat dans le groupement Mukumbi impacté par les activités minières de l'entreprise SHAMITUMBA SAS à travers la distribution des moulins motorisés au sein de la communauté. Spécifiquement, ce projet vise à :

- Améliorer sensiblement la filière maïs dans le groupement Mukumbi ;
- Réduire les pertes de maïs transformé d'une manière traditionnelle;
- Renforcer l'activité économique dans le groupement Mukumbi à travers la création des PME;
- Favoriser la transformation du maïs grain dans la zone qui implique aussi la création de l'emploi.

12.6. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directes du projet constituent toute la communauté du groupement Mukumbi impacté par les activités minières de SHAMITUMABA SAS. Il s'agit des villages Kampemba, Kawama, Sandra et Mukumbi. Toutefois, la population environnante du groupement Mukumbi sera également bénéficiaire des services alloués par ces unités de transformation.

12.7. Localisation des écoles

Ce projet va couvrir toute la zone impactée par les activités minières de SHAMITUMBA SAS. Il s'agit des villages Mukumbi, Sandra, Kampemba et Kawama.

12.8. Résultats attendus

Dans le cadre de ce projet, l'entreprise SHAMITUMBA SAS s'est engagée à doter toute la zone impactée par ses activités minières des unités de transformations de maïs (moulins motorisés) en vue de renforcer la qualité de farine consommée dans la zone. Ainsi donc, dans le cadre de l'élaboration de ce cahier des charges, ce projet attend doter le groupement Mukumbi des unités de transformation de maïs pour

l'amélioration de la qualité de leurs maïs transformés. Les résultats attendus sont les suivants:

- Tous les villages impactés sont pourvus en nouveaux kits de transformation de maïs (moulins motorisés)
- La qualité de farine de maïs est améliorée ;
- L'activité économique est renforcée ;
- Les PME sont créées.

12.9. Suivi et évaluation du projet

Pourvu de rassurer l'atteinte des résultats attendus, un mécanisme de suivi et évaluation s'est avéré nécessaire. Se référant au code minier en vigueur, deux niveaux de suivi et évaluation sont envisageables. Le premier niveau est assuré par le comité local de suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon chronogramme d'activité convenu du dit projet tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Kambove (Règlement minier, annexe VII : Article 15). Le deuxième niveau du suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier).

12.10. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre d'une année. Le programme détaillé est présenté dans le tableau 24 suivant:

Tableau 24. Chronogramme d'activités de fourniture des kits des moulins motorisés dans le cadre du cahier des charges aux communautés des villages impactés par le projet minier de SHAMITUMBA SAS.

Activités	2023				2024			
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.
Appel d'offre et sélection des fournisseurs								
Passation des marchés								
Passation des commandes								
Acquisition des moulins motorisés								
Remise des moulins motorisés au CLD								

12.11. Budget du projet

Le cout global de ce projet est de : 62000 USD

Nous disons : Soixante-deux mille dollars américains

Tableau 25. Budget détaillé pour la fourniture des unités de transformation

N°	Spécification	Unité	Quantité	PU (USD)	PT (USD)
1	Moulins	Kit	10	1500	15000
2	Moteur diesel de 13 CV	Kit	10	1000	10000
3	Construction abri	Unité	10	2500	25000
4	Carburant de démarrage (diesel)	Litre	2000	1.75	3500
5	Fonds d'entretien	-	-	-	5000
6	Transport Lubumbashi-Kambove	-	-	-	1500
7	Installation des moulins	-	10	200	2000
TOTAL					62000

Projet 12. Aménagement d'un terrain de football dans le village Kampemba, groupement Mukumbi

14.1. Titre du projet :

Projet d'aménagement d'un terrain de football dans le village Kapemba groupement Mukumbi

14.2. Secteur d'intervention :

Sport et loisir

14.3. Contexte et justification du projet

Le sport et d'autres activités récréatives sont essentiels pour mener une vie saine et active ainsi que rester en contact avec sa communauté. Le gouvernement congolais par l'entremise de son ministère des sports et de la jeunesse encourage le développement du sport au sein de la jeunesse que ça soit en milieu urbain qu'en milieu rural. En plus de l'éducation primaire et secondaire, le sport constitue un pilier pour assurer une occupation des jeunes, qui peuvent entrer dans les dérives en cas de non occupation.

Le milieu rural africain en général et congolais en particulier n'enregistre pas en son sein des infrastructures sportives qui du reste sont un apanage du milieu urbain. Les jeunes qui n'ont pas d'activité de loisir et certains talents ne seront jamais détectés dans ces milieux sans infrastructure sportive adéquate. Par manque d'une activité de sport ou de loisir, les jeunes des milieux ruraux sont exposés à des mariages précoces ou à l'exode vers les zones un peu plus développées, ce qui ne permet le développement de ces zones.

L'aménagement d'un terrain de football dans le village Kapemba va aider la jeunesse des communautés touchées par ce projet de pratiquer le sport roi et ne pas envier leurs amis vivant dans les milieux relativement développés. Comme toute autre activité physique, la pratique du football permettra à ces jeunes de bien développer les facultés physiques. D'une autre part, elle permettra à l'école de la communauté d'organiser les séances de gymnastique avec les élèves.

14.4. Brève description du projet et stratégie opérationnelle

Ce projet consiste en un aménagement d'un terrain sur une superficie de 100 m × 100 m soit un ha dans les conditions rurales. Cependant, le terrain de jeu proprement dit aura une dimension de 90 m x 45,90 m conformément aux normes de la Fédération Internationale du Football (FIFA).

Ce projet sera réalisé à travers une série d'activités notamment :

- ***Le dessouchage et le décapage***

Etant donné que nous sommes dans un milieu rural, le terrain de foot qui sera aménagé est occupé par les arbres, bien que ce soit une zone de forêt dégradée. Il sera donc question de procéder au dessouchage et décapage du site qui sera alloué au terrain de football de la communauté.

- ***Le nivellement et le compactage***

Cette opération passera par le compactage, qui est une opération qui a pour but d'augmenter la densité sèche d'un sol, en chassant l'air qu'il contient, par pression, vibration ou percussion. Le nivellement quant à lui est l'action qui consiste à niveler, de mettre de niveau la surface (d'un sol, d'un terrain) pour en faire un plan uni et horizontal afin de minimiser la pente du terrain.

- ***Le traçage***

Consistera à utiliser la poudre de traçage pour mettre en évidence les limites de l'aire de jeu ainsi que ses différents carrés;

- ***Fixation des poteaux ;***

- ***Installation de 15 bancs métalliques.***

Pour l'implémentation du présent projet, l'entreprise SHAMITUMBA SAS devra privilégier les entrepreneurs locaux basés dans le groupement Mukumbi spécialisés dans les ouvrages du genre sur base d'un appel d'offre. A défaut d'une entreprise compétente localement, elle pourra sélectionner un entrepreneur national mais qui devra recruter la main d'œuvre locale.

14.5. Localisation du projet

Ce projet sera implémenté dans le village Kapemba. Les coordonnées relatives à la localisation de l'école sont reprises dans le tableau 27 ci-dessous

Tableau 27 Coordonnées géographiques des sommets du terrain concédé par le chef à la communauté pour l'aménagement d'un terrain de football

Point	Latitude	Longitude
1	10°56'54.21"S	26°38'4.14"E
2	10°56'54.31"S	26°38'7.97"E
3	10°56'58.36"S	26°38'7.50"E
4	10°56'58.27"S	26°38'4.30"E

14.6. Objectif

Ce projet a pour objectif général de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse. Spécifiquement il vise à mettre en place pour la jeunesse un cadre de sport et de loisir mais également un lieu de grand rassemblement communautaire. Ce terrain pourra en outre servir de cadre approprié pour le cours de gymnastique inscrit dans le programme de toutes les classes primaires et secondaire en RDC.

14.7. Bénéficiaire

Le terrain de foot sera aménagé pour aider les jeunes de la communauté en général et plus particulièrement les élèves à satisfaire à leur besoin de loisir. Il pourrait en outre servir de lieu de rassemblement de la population pour les meetings populaires etc.

14.8. Résultats attendus

- Le terrain est dessouché ;
- Le terrain est décapé ;
- Le terrain est nivelé ;
- Le terrain est compacté ;
- L'aire de jeu ainsi que les carrées sont tracés ;
- Les bois sont acquis et placés ;
- Les bancs métallique au nombre de 15 sont placés.

14.9. Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de l'entreprise et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur le respect des engagements pris dans le contrat de passation de marché avec l'entrepreneur outre les aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés et le respect des échéances.

En temps opportun, il communiquera à SHAMITUMBA SAS le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

14.10. Chronogramme des activités

Tableau 23. Chronogramme des activités à réaliser pour l'aménagement du terrain de football

Activité	2026							
	Octobre				Novembre			
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
Dessouchage								
Décapage								
Nivellement								
Compactage								
Traçage								
Acquisition et fixation des bois								

N°	Désignation	Unité	Qté	P.U (USD)	PT. (USD)
1	Dessouchage	m ²	1600	3	4800
2	Décapage	m ³	500	7	3500
3	Nivellement	m ²	1600	3	4800
4	Compactage	m ²	1600	6	9600
5	Traçage	m	650	3	1950
6	Acquisition et fixation des bois	ff	2	760	1520
7	Acquisition des filets	pce	2	600	1200
8	Bancs métalliques (16)	pce	16	370	5920
TOTAL					33 290,00 \$

DISPOSITIONS FINALES

Respectueuse des lois et règlement de la République démocratique du Congo, l'entreprise SHAMITUMBA SAS s'engage à respecter les engagements contenus dans le présent cahier des charges ainsi que le chronogramme y relatif.

L'entreprise a l'obligation de mettre à la disposition des communautés affectées et le Comité Local de Suivi (CLS) toutes les informations pertinentes sur les projets qu'elle réalise pour permettre à ceux-ci d'en assurer le suivi. SHAMITUMBA SAS s'assure que les informations partagées sont non seulement livrées, mais aussi comprises par toutes les parties prenantes, et rend des comptes aux communautés à tous les stades de l'exécution du présent cahier des charges.

Les communautés locales affectées s'engagent également à respecter les clauses du présent accord, à respecter, protéger et gérer en toute responsabilité les infrastructures qui seront réalisées.

Dans les six mois qui suivent la signature du présent cahier des charges, une évaluation sera organisée par l'entreprise en collaboration avec l'autorité communale pour examiner la mise en œuvre des projets.

Ainsi fait à Mukumbi le ... / ... / 2022

Pour la société minière SHAMITUMBA SAS

..... YAO PENGETE , Directeur Général

et approuvé 

Pour les communautés locales

et approuvé par :

KABADI-MUSINGA 

MUSINGA ROCHERD 

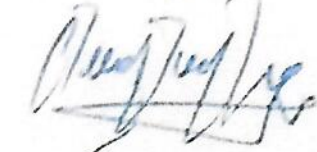
KISECE-DA 

Mwadia. vita fany

11:3020 -

QUENTE

PITMOU



fit

MUKONDE KAROSTA BERRY 

MUKODE-KALAOIWA

MOLWE MOWEPU 

KARIMBA ZOMPWE 

Temoin

P.O. 

M. MPANDE Matthieu PEMBAMOTO KYALA
Chef de Chefrie de Basanga

**Annexe I. Procès-verbal d'identification de l'espace
géographique impactée par le projet SHAMITUMBA SAS**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

Procès-verbal d'identification de la zone géographique impactée par le projet SHAMITUMBA SAS

Je soussigné, **KAHENG SOMPWE Robert**, Chef coutumier du Groupement MUKUMBI, territoire de Kambove, avoir identifié avec le concours de mes notables et experts du Bureau d'étude PLANET CONSULTING AFRICA sarl, tout en se référant aux prescrits du règlement minier de 2018 en ses articles 414bis, 480 du Règlement minier et 11 de la Directive. Sur ce, les villages Kampemba, Kawama, Sandra et Mukumbi ont été identifiés et retenus comme étant impactés par le projet d'exploitation minière de l'entreprise SHAMITUMBA SAS.

Fait à Mukumbi le 28/05/2022



Les Notables

Kisele Byamba



Le Chef coutumier

KAHENG SOMPWE Robert

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

MWINDU MATHIEU

Pour le CLD

MUSINGA MAIBWE GUELOD

KISELE - MUKAZA - JAKELINE

Les experts

**Annexe II. Correspondances et ordres de mission relatifs à la
supervision du cahier des charges de SHAMITUMBA SAS**



Lubumbashi, le 05 Mars 2022



Copie pour Information

-Monsieur le Chef de Division des Mines
Province du Haut-Katanga
A Lubumbashi

Concerne : Votre supervision à l'élaboration
de Cahier des Charges



A son Excellence Monsieur le Ministre
Provincial des Mines
Province du Haut-Katanga
A Lubumbashi

Excellence,

Conformément à l'article 414 bis du Règlement
Minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision dans le cadre du processus de
l'élaboration de Cahier des charges entre notre Entreprise et les communautés impactées par
notre projet d'exploitation de la carrière de calcaire à moellons, du grès et du sable.

En effet Excellence, les négociations sur ce sujet
avec les communautés locales sont en cours et voulons par ce fait nous conformer à la loi
minière en nous mettant à la supervision de votre gouverne quant à ce.

Tout en vous remerciant de votre bienveillante à
notre requête, nous vous prions d'agréer Excellence, l'expression de notre parfaite considération.

LA DIRECTION GENERALE

SHAMITUMBA SAS



Kambove, le 14 mai 2022

SHAMITUMBA SASA

Kambove XXXXX



Copie pour information

-Monsieur le Chef de Division des Mines
Province du Haut-Katanga

A Lubumbashi

-Au Chef du Groupement

A Kambove

Concerne : Votre supervision des
négociations du Cahier des charges de
SHAMITUMBA SAS

CABINET DU MINISTRE DES MINES, AFF. E.D.D. ET M.M.	
RECEPTION COURRIER	
Date:	14 MAI 2022
Nom:	
Signature:	

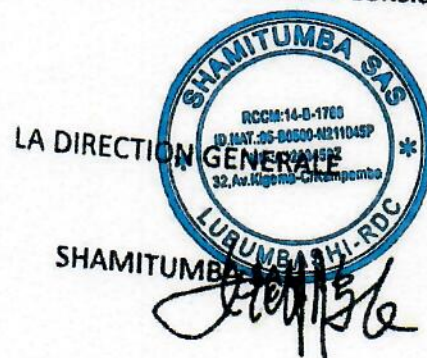
A son Excellence Monsieur Le Ministre
Provincial en charge des Mines
Province du Haut-Katanga
A Lubumbashi

Excellence,

Conformément à l'article 414 bis du Règlement
minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision des négociations dans le cadre du
processus de l'élaboration de Cahier des charges entre notre Entreprise et les communautés
impactées par notre projet. Ces négociations interviendront en date du Mercredi 26 Mai 2022 à
Kambove dans les installations de notre entreprise SHAMITUMBA SAS.

En effet, Excellence, notre entreprise est déjà en
possession des besoins prioritaires identifiés par les communautés locales et nous voudrions
votre supervision des négociations pour nous conformer à la loi minière.

Tout en vous remerciant de votre bienveillante à
notre requête, nous vous prions d'agréer excellence, l'expression de notre parfaite considération.





Lubumbashi, le 25 MAI 2022

N° 10.704.1/CAB/MIN.MINES & H/H-KAT/2022

TRANSMIS copie pour information à :

- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines/Président de la Commission Permanente d'Instruction du Cahier des Charges ;
à **Lubumbashi**
Monsieur le Chef du Groupement
à **Kambove**

Objet : Accusé de Réception

Dossier : Votre supervision à l'élaboration du
Cahier des Charges

Réf : du 14 Mai 2022

A Monsieur le Directeur Général de la
Société SHAMITUMBA SAS
à **Kambove**

Monsieur le Directeur Général,

Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines me charge d'accuser réception de votre lettre dont objet et références émargés et vous en remercie.

Y faisant suite, il tient à vous informer que le Conseiller en charge des questions minières ; Monsieur MWANZA TSIBENGU Dominique est désigné par le Ministère Provincial des Mines pour la supervision dans le cadre du processus d'élaboration du Cahier des Charges de votre entreprise.

Sentiments patriotiques.

Christian KITUNGWA

Directeur de Cabinet



**Annexe III. Procès-verbaux de désignation des membres du
CLD**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

Mukumbi, le 20/05/2022

Copie pour information

- A son Excellence Monsieur le Ministre en Charge des Mines du Haut Katanga à Lubumbashi
- A monsieur le Chef de Division des Mines du Haut Katanga à Lubumbashi

Objet : Transmission de la liste des membres du Comité Local de Développement du groupement MUKUMBI

**Au Directeur Général de SHAMITUMBA SAS
à Lubumbashi**

Monsieur le Directeur Général,

Je viens par la présente vous transmettre la liste des personnes élues comme membres du Comité Local de Développement du groupement MUKUMBI dans le cadre du cahier des Charges de SHAMITUMBA SAS.

Ledit comité est composé des personnes suivantes:

1. KAZADI MUJINGA : Président ;
2. KIMBA JUSTIN : Vice-Président ;
3. BANGA LOMBE : Secrétaire ;
4. KISELE JACQUELINE : Chargée de *genre*
5. MUTOMBO SEBASTIEN : Conseiller ;
6. MWADIAVITA JULBERT : membre ;
7. KALENGE SOMPWE : membre ;
8. MWANGE LILY : membre ;
9. MUHINDU MATHIEU : membre ;
10. MUJINGA MAMBO : membre.

Tout en vous remerciant, veuillez agréer, monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments meilleurs.

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF DE GROUPEMENT



CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER



SHAMITUMBA SAS

N° Avenue de l'Etain/Q. Makutano

Lubumbashi

Lubumbashi, le 21.05.2022

Copie pour information

- A son Excellence Monsieur le Ministre en Charge des Mines du Haut Katanga à Lubumbashi
- A Monsieur l'Administrateur du Territoire de Kambove à Kambove

Objet : Accusé de réception de la liste des membres du Comité Local de Développement

Au Président du CLD du groupement MUKUMBI à Mukumbi

Monsieur le Président du CLD,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de la liste des membres du Comité Local de Développement pour les quatre villages impactés par le projet SHAMITUMBA SAS et vous en remercie vivement.

En effet, Monsieur le Président, comme le recommandent les prescrits de la Directive relative au modèle-type de cahier des charges de l'Annexe XVII du règlement minier, j'invite votre comité aux négociations avec notre entreprise en date du 26 Mai 2022 à 09h00 dans nos installations à Kampemba.

Espérant obtenir une suite favorable à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

LA DIRECTION ADMINISTRATIVE

SHAMITUMBA



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU
GROUPEMENT MUKUMBI

Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise SHAMITUMBA SAS, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres délégués des villages : Kampemba, Kawama, Sandra et Mukumbi étions réunis ce jour, en assemblée générale élective à Mukumbi dans le but de mettre en place notre Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard de leurs noms :

097 433 537

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	KAZADI - MUJINGA	M	MUKUMBI	Président
2	KIMBA JUSTIN	M		Vice-Président
3	BANGA LOMBE	M		Secrétaire
4	MUTOMBO Sébastien	M		Conseiller
5	KISELE Magueline	F		Chargée du genre
6	MWANDIAVITA Gilbert	M		Membre
7	Kalende Sompwe	M		Membre
8	MWANGE Lyly	F		Membre
9	Muhindu Mathieu	M		Membre
10	MUJINGA MAMBO	M		Membre

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	Mutumba Kasongo	M	Mukumbi	notable		
2	Mutombo Abram	M	Mukumbi	Y.A.C.K.	072 29 163	



3	KAPITANGA SERGE	M.	MUKUMBI	Membre	-	
4	MAKINA - DAVID	M.	MUKUMBI	membre	-	
5	KALOKO - JEANPIERE	M.	MUKUMBI	membre	0830207315	
6	MUTEMBO .sebastien	M.	MUKUMBI	" "	0875603534	
7	MWINDU MATIHEU	M	MUKUMBI	Membre	0877767253	
8	KAMIMBA CLEOPHAS	M	MUKUMBI	Membre	0820972221	
9	MWANIGE LYLE	F	SANDRA	Membre	0704076813	
10	KATEMBO PUTA	M	MUKUMBI	Membre	-	
11	MUTUMBE - KASOGO	M	MUKUMBI	MEMBRE	-	
12	NIOYA WA - NIOYA	M	KAMFERIBA	MEMBR	0972046536	
13	KALONJA KATANGA	M	KAMFERIBA	Chf. loc. adj.	0740647111	
14	LUDOMBO - MUKUMBI	M	MUKUMBI	PRINCETON	093597795	
15	KALONGO MWANZA	M	-	Chf. loc.	083098443	
16	MPANGA MONIQUE	F	-	Chf. loc. adj.	-	
17	NKULU KILUFYA	M	-	Chf. KALONJA	-	
18	KATEMBA FLORIBERT	M	MUKUMBI	Membre	097602395	
19	KALOKO JEAN-PIERRE	M	MUKUMBI	Chf. de quartier	0830207315	
20	JEERGE MUPITANGA	M	MUKUMBI	Membre	-	
21	MAKINA DAVID	M	MUKUMBI	Chf. de quartier	-	
22	KINYIMBA - KONGWA	M.	MUKUMBI	membre	0800603272	
23	PANGA - MONIQUE	F.	-	Chf. localite	-	
24	NKULU - KILUFYA	M.	MUKUMBI	SEC' LOCALITE	-	
25	KASHAMA MALALE	M				
26	KASONGO MUTETA	M				
27	NKATUKU KALOMBO	M	KALOMBO			
28						
29						
30						



Fait à Mukumbi, le 20/05/2022

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 PROVINCE DU HAUT KATANGA
 TERRITOIRE DE KAMBOVE
 GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE MUKUMBI AU COMITE DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mille vingt-deux, le 17^{Mo} jour du mois de Mars Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise SHAMITUMBA SAS, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village Mukumbi étions réunis ce jour dans le but d'élire nos délégués au Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone
1	KAZENDI-MUTUMBA	M	MUKUMBI	PRÉSIDENT C.L.D.	097433
2	MUTINGA MATZAVE	M	MUKUMBI	CLD	097847373
3	KISENE-JACQUELINE	F	MUKUMBI	A.F.	0815603534
4	MUTOMBO-SEBASTIEN	M	MUKUMBI		0811645853
5	MUINDU-MATTHIEU	M	MUKUMBI		

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	MUTINGA MADWE GUCHARD	M	MUKUMBI	Secrétaire	0978473731	
2	KALENGE SAMPSON	M	MUKUMBI	MEMBRE	0978473731	
3	KABINDA-SEBASTIEN	M	MUKUMBI	PASTEUR		
4	MAKINA David	M	MUKUMBI	CHEF		



5	MUTOMBO STIEN M MUKUMBI		PRESIDENT DEV
6	MUTOMBO EMMANUEL M MUKUMBI		PROPOSE 0903132287
7	MWINDU MATTHIEU M MUKUMBI		LOCA 081 1675853
8	KYOMBE LAWA MUTOMBO MUKUMBI		0971629152
9	SELEG WAPITANG	-MUKUMBI-	
10	EBOMA MUZALA	MUKUMBI	
11	Kaloko Jean pierre	MUKUMBI	Chef de quartier (2)
12	KAMIMBI cleophas	MUKUMBI	Secrétaire quartier
13	MUTUMBE - KASONGO	+	NOTABLE
14	KASAMBA - SOMPWE		MEMBRE
15	LEMBE - MUJINGA		
16	MASENGO - MONI KA	MUKUMBI	
17	ERADIA - ABASI	MUKUMBI	082 0375755
18	XAV - MANCOMB	MUKUMBI	
19	NTANCA - JUDITH	MUKUMBI	0827682660
20	PANQA DEM	MUKUMBI	
21	KATENECRISTINA	MUKUMBI	
22	Mukimbi de Sompwe	Mukimbi	0811915232
23	MSEDNK	MUKUMBI	0970787531
24	LEBONDO - OTUJITICA	MUKUMBI	0996322695
25	KAPENBA	MUKUMBI	0996802335
26	KABANDI JAC	MUKUMBI	
27	KATEMBO - MPUTA	MUKUMBI	
28	Makina David	MUKUMBI	
29			
30			



Fait à Mukumbi, le 17/03/2022

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

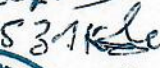
PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE KAMPEMBA AU COMITE DE
DEVELOPPEMENT (CLD)

L'an deux mille vingt-deux, le 17 jour du mois de Fevrier Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise SHAMITUMBA SAS, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village **Kampemba** étions réunis ce jour dans le but d'élire nos délégués au Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	JULBERT MWANDJA-NVITA	M	KAMPEMBA	CHEF DE TERRE PRESIDENT
2	KALUSA KATANGA	M	KAMPEMBA	Chef de LOCALITE VS PRESIDENT
3	NTOYA WATOYA	M	KAMPEMBA	SECRETAIRE
4	MUTOMBO KATANGA	M	KAMPEMBA	MEMBERS
5	MUKONDE KABESHA BERIT	M	KAMPEMBA	CHEF DE LOCALITE

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	JULBERT MWANDJA-NVITA	M	KAMPEMBA	CHEF DE TERRE	0975618928	
2	KALUSA KATANGA	M	KAMPEMBA	VS DE LOCALITE	0840104531	
3	NTOYA WATOYA	M	KAMPEMBA	SECRETAIRE	0975618928	
4	MUTOMBO KATANGA	M	KAMPEMBA	MEMBR	0975618928	
5	MUKONDE KABESHA	M	KAMPEMBA	CHEF DE LOCALITE		



4	MUKONDE KABESHA-B	M	KAMPENBA	Chef de localité	
5	MBISONGO KONDE	F	KAMPENBA	MEMBRE	
6	MBANZA KELEBU	F	KAMPENBA	MEMBRE	
7	ILUNGA MBAYO	F	KAMPENBA	MEMBRES	
8	MUMBA KATAMBA	F	KAMPENBA	MEMBRE	
9	KUMWIMBA MUJINGA	F	KAMPENBA	MEMBRE	
10	KAMPENBA FRANÇOIS	M	KAMPENBA	MEMBRE	
11	VASONGO THOMAS	M	KAMPENBA	MEMBRE	
12	KAMPINDA MWENTA	F	KAMPENBA	MEMBRE	
13	MUJINGA-KIBOKO	F	KAMPENBA	MEMBRE	
14	NGOYI-FABIEN	F	KAMPENBA	MEMBRE	
15	MWANZA ASSY	F	KAMPENBA	MEMBRE	
16	KATACH-SHOUBEL	F	KAMPENBA	MEMBRE	
17	KYABU-NGOYI LIE	F	KAMPENBA	MEMBRE	
18	MASAKA-TSHIKUTA	M	KAMPENBA	MEMBRE	
19	KAMBA-KASENGA	F	KAMPENBA	MEMBRE	
20	MASINGIRATEUR	M	KAMPENBA	MEMBRE	
21	MULAMBA ESINA	M	KAMPENBA	MEMBRE	
22	KASANDA KOTA	F	KAMPENBA	MEMBRE	
23	KAFUTA LUMBWE	F	KAMPENBA	MEMBRE	
24	MULEYA ALBERT	M	KAMPENBA	MEMBRE	
25					
26					
27					
28					
29					
30					

Fait à Kampembe, le 17/02/2022



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 PROVINCE DU HAUT KATANGA
 TERRITOIRE DE KAMBOVE
 GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE SANDRA AU COMITE DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mille vingt-deux, le 02 jour du mois de Mars. Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise SHAMITUMBA SAS, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village Sandra étions réunis ce jour dans le but d'élire nos délégués au Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	MWANGE CULY	F	SANDRA	Membre
2	TSITIBANCIO	F	SANDRA	M.B.
3	KAFEGE	F	Sandra	NOTABLE
4	PATYABA - TANGA	F	Sandra	Membre
5	TSHIYATA - MWANAHUTA	M	SANDRA	Membre

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KAMBA JEAN	M	SANDRA	chef de balai	0907859746	
2	MWANGE CULY	F	SANDRA	Membre	09040788	
3	MUMBA FRANGOT	M	SANDRA	Conseiller	0907859746	
4	FRANGOT MAINTRE	M	SANDRA	chef adjoint		



- 5 IKFika F Sandra - Membre
- 6 SONY - NAWES, Sandra - Membre
- 7 Filipe - Sandra - M - Membre
- 8 SILVIN - Sandra - M - Membre
- 9 FWA TUMA - Sandra - F - Membre
- 10 KADUmbula - Sandra - M - Membre
- 11 Kayombo - Sandra - M - Membre
- 12 Apoline - Sandra - M - Membre
- 13 Pemba - Libande Sandra - M - Membre
- 14 ASSIE Sandra F - Membre
- 15 FILIPO - Sandra - M - Membre
- 16 NUMBI - SANDRA - M - CORSI
- 17 KABOSE - SANDRA - M - OPERATEUR
- 18 KOLE - Sandra - M - Membre
- 19 KAMBA - SANDRA - M - T.T.
- 20 Fwaga - Sandra - M - Membre
- 21 MUKADI - SANDRA - M - T.T.
- 22 TLUNGA - SANDRA - M - T.T.
- 23 FABRICE - SANDRA - M - T.T.
- 24 NGOIE - SANDRA - M - T.T.
- 25 ANDRE - SANDRA - M - T.T.
- 26 KAPINGA - SANDRA - F - MEMBRE
- 27 MARIE - SANDRA - F - MEMBRE
- 28 USENI - SANDRA - M - T.T.
- 29 JOSUE - SANDRA - M - T.T.
- 30 POLYBOR - SANDRA - M - T.T.
- NOMO EKURBI - Sandra - M - Membre

Fait à ... le ...



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE KAWAMA AU COMITE DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mille vingt-deux, le Sixième jour du mois de Mars Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise SHAMITUMBA SAS, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village Kawama étions réunis ce jour dans le but d'élire nos délégués au Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	ELOMBE	M	KAWAMA	Secrétaire
2	MUSINGA NALEMBA	M	KAWAMA	FAIBLE
3	DJOMO KATI	F	KAWAMA	ACTIVATEUR
4	SIFA LAMBWANA	F	KAWAMA	MAMO KORDI F
5	MUSOMBWA MUKYUMBI	F	KAWAMA	ACTIVATEUR

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KIELE KYAPELA	M	KAWAMA	Chf locale	084254962	
2	MUMBA JEAN	M	KAWAMA	Chf adjoint		
3	AMORI LUKESHAM		KAWAMA	ACTIVATEUR		
4	MUITOMBO PARGA		KAWAMA	ACTIVATEUR		



- 4 MATARWA MUBAYOMI HAWAMA KIRTI VA TEU
- 5 LUTGA MUJINGA HAWAMA KIRTI VA TEU
- 6 LUTGA ZOLA F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 7 KAPITI QILETIF F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 8 MUTOMBO MWERDAPOLI F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 9 KAWANGA KISALA F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 10 KAI MBA MUBAMBE F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 11 MUJINGA KASHIMBI F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 12 MUMBA KIBWITA F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 13 KGOY MOIZE F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 14 INASOMU MUMBA HAWAMA KIRTI VA TEU
- 15 KASIRA MUMBA F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 16 KANGA KAWANGA F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 17 KWEZA KANGA HAWAMA KIRTI VA TEU
- 18 MUJINGA KAZAO F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 19 KUYUGU DORIAS F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 20 KEMBE NATANDAN HAWAMA KIRTI VA TEU
- 21 KWEZA MUJINGA F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 22 MUKALAY MUMBA HAWAMA KIRTI VA TEU
- 23 KASADI MABIMBI HAWAMA KIRTI VA TEU
- 24 MUKABILA Jeanette F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 25 KAV KWEZI F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 26 KAMBWE MUJINGA HAWAMA KIRTI VA TEU
- 27 KASONGO KISHIMBA F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 28 KUYO PALEMA HAWAMA KIRTI VA TEU
- 29 KUYA KAMWANGA F HAWAMA KIRTI VA TEU
- 30 KAIT DU MUKURE F HAWAMA KIRTI VA TEU



Fait à Kawama, le 16 / 03 / 2022

**Annexe IV. Procès-verbaux d'identification, de négociation
et d'approbation des besoins prioritaires**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DES NEGOCIATIONS DES BESOINS PRIORITAIRES DU CAHIER DES
CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

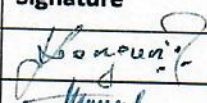
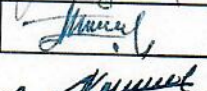
L'an deux mille vingt-deux, Vingt Sixième jour du mois de Mars, il s'est tenu à Kampemba dans le site de l'entreprise SHAMITUMBA SAS la séance des négociations des besoins prioritaires du cahier des charges de responsabilité sociétale de cette dernière avec le comité local de développement institué à cet effet sous la supervision du Ministère Provincial en charge des Mines représenté par monsieur MWANZA TSIBENGU Dominique, conseiller en charge des questions minières.

A l'issu de cette séance, les besoins prioritaires ci-après ont été retenus par l'entreprise et approuvés par le CLD

- | | |
|---|---|
| 1. <u>ELECTRICITE A MUKUMBI</u> | 12. <u>Matériaux pour 4 chef de village</u> |
| 2. <u>Asuction d'eau</u> | 13. <u>Moyen de Transport au Groupement</u> |
| 3. <u>Construction d'un marche</u> | 14. <u>Bureau de Groupement</u> |
| 4. <u>50 press pour Brûler</u> | 15. |
| 5. <u>Agriculture</u> | 16. |
| 6. <u>Évaluation de terres</u> | 17. |
| 7. <u>École à Mukumbi, Kambou et Sander</u> | 18. |
| 8. <u>Terrain Port</u> | 19. |
| 9. <u>Équipement des hôpitaux</u> | 20. |
| 10. <u>Formation au métier, entrepreneuriat</u> | 21. |
| 11. <u>Alotation maselin</u> | 22. |

Fait à Mukumbi le 26.03.2022.

Ont été présents :

N°	Noms	Organisation	Fonction	Signature
1	KINSIMBA-WONGWA			
2	KAZADI-MUTJINGA	CLD	Président	

3	MUDINGA MAMBWE		Members	C.L.A.	<i>[Signature]</i>
4	KISSE - BJAFOA.		Members		<i>[Signature]</i>
5	KUMBA - KANGUNGU		Members		<i>[Signature]</i>
6	MIRIANGA - KUMBI LILI		Members	C.L.A.	<i>[Signature]</i>
7	KISSELE - NYANZA JACQUELINE		Members	C.L.A.	<i>[Signature]</i>
8	MUTOMBO - SEBASTIEN		Members	C.L.A.	<i>[Signature]</i>
9	KALENGE - SOMFUR		Members	C.L.A.	<i>[Signature]</i>
10	MWINDA - NDABELA - MATTHIEU		Members		<i>[Signature]</i>
11	NYUMBA - FRANCOIS.		Members		<i>[Signature]</i>
12	MAMBWE - KALONGO		Members		<i>[Signature]</i>
13	TOJA WATOJA		Members		<i>[Signature]</i>
14	NGOMBE - PAMBE		Members		<i>[Signature]</i>
15	LUKEUSA - AMO.		Members		<i>[Signature]</i>
16	KATANGA - ROSTANI		Members		<i>[Signature]</i>
17	TSAMALA - LWANGA.		Members		<i>[Signature]</i>
18	MUNDA - VITA. GILBERT.		Members	C.L.A.	<i>[Signature]</i>
19	PANGA - BEANABETTE.		Members		<i>[Signature]</i>
20	YAO PENGFEI		REPRESENTANT	SHAMITWANA	<i>[Signature]</i>
22	JUNGA MARE		SITA MIMBA		<i>[Signature]</i>
23	ISUMINGU NYANZA T.		Env. Prio	fu/lu/ing	<i>[Signature]</i>
24	KALIMA CHIKATULA JOHN		SHAMITWANA		<i>[Signature]</i>
25	CUMA Fidele				<i>[Signature]</i>
26					



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

Mukumbi, le 20/03/2022

Copie pour information

- A son Excellence Monsieur le Ministre en Charge des Mines du Haut Katanga à Lubumbashi
- A monsieur le Chef de Division des Mines du Haut Katanga à Lubumbashi

Objet : Transmission de la liste des besoins prioritaires retenus par le Comité Local de Développement du groupement MUKUMBI

**Au Directeur Général de SHAMITUMBA SAS
à Lubumbashi**

Monsieur le Directeur Général,

Je viens par la présente vous transmettre la liste des besoins prioritaires retenus par le Comité Local de Développement du groupement MUKUMBI dans le cadre du cahier des Charges de SHAMITUMBA SAS.

Ladite liste des besoins est la suivante:

1. Fourniture en électricité pour les villages Mukumbi et Sanda;
2. Adduction d'eau;
3. Aménagement de la route TP-MUKUMBI (18 Km);
4. Construction d'un marché; *et dépôt*
5. Presse pour la fabrication des briques (50 pièces) ;
6. Agriculture (intrants et tracteur) : maïs, haricot et maraichage ;
7. Construction école secondaire et internat équipé ;
8. Dotation de moyen de transport au groupement (Bus, 4X4) ;
9. Construction bâtiment publique bureau et prison ;
10. Prime mensuelle des agents du groupement et des enseignants NU ;
11. Terrain de foot ;
12. Equipements en matériels et produits pharmaceutiques ;



13. Formation professionnelle au métier ;
 14. Entreprenariat ;
 15. Fourniture en matériaux de construction pour les maisons des quatre chefs des villages ;
 16. Etude des potentiels des terres ;
 17. Construction d'une école primaire à Kawama et Sandra ;
 18. Construction d'un centre de santé à Kawama et Sandra.
 19. *Minot*
- Tout en vous remerciant, veuillez agréer monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments meilleurs.



KALENGA SOMPWE Robert

CHEF DE GROUPEMENT



170 AVR. 2022

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

SHAMITUMBA SAS

N° Avenue de l'Etain/Q. Makutano

Lubumbashi

Lubumbashi, le 24.1.25.2022

Copie pour information

- A son Excellence Monsieur le Ministre en Charge des Mines du Haut Katanga à Lubumbashi
- A monsieur le Chef de Division des Mines du Haut Katanga à Lubumbashi

Objet : Accusé de réception de la liste des besoins prioritaires

Au Président du CLD du groupement MUKUMBI à Mukumbi

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de la liste des besoins prioritaires que le Comité Local de Développement que vous présidez a identifié et retenu pour les quatre villages impactés par le projet SHAMITUMBA SAS et vous en remercie vivement.

En effet, Monsieur le Président, comme le recommandent les prescrits de la Directive relative au modèle-type de cahier des charges de l'Annexe XVII du règlement minier, j'invite votre comité aux négociations avec notre entreprise en date du 26 Mai 2022 à 09h00 dans nos installations à Kampemba.

Espérant obtenir une suite favorable à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

LA DIRECTION ADMINISTRATIVE

SHAMITUMBA



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DES NEGOCIATIONS DES BESOINS PRIORITAIRES DU CAHIER DES
CHARGES DE SHAMITUMBA SAS

L'an deux mille vingt-deux, *Vingthuitième* jour du mois de *Jan*, il s'est tenu dans la cours royale du Chef Mukumbi, groupement MUKUMBI dans le territoire de KAMBOVE, la réunion d'approbation des besoins prioritaires des villages impactés par l'entreprise SHAMITUMBA SAS.

A l'issu de cette réunion, les besoins prioritaires ci-après ont été retenus par le CLD :

1. *Fourniture en électricité pour Mukumbi et Sandra*
2. *Aduction d'eau*
3. *Route T.P. Mukumbi 18 Km*
4. *Marché*
5. *Presse pour briques cuites 50*
6. *Agriculture (contrat, tracteur)*
7. *Ecole secondaire plus internat équipé*
8. *Acquisition de moyen de transport au groupement (BUS, 4x4)*
9. *Construction bâtiment public (Bureau, prison)*
10. *Prime mensuel des agent de groupement et les enseignants*
11. *Terrain de foot (stade)*
12. *Équipement en matériels et produit pharmaceutique*
13. *Formation aux métiers*
14. *Entrepreneuriat*
15. *Tôles pour chef de village (fourniture en matériaux)*
16. *Etude de pontage de terre*
17. *Ecole primaire à Kawa et Sandra*
18. *Centre de santé à Kawa et Sandra*
19. *Minoterie mais*
20.
21.



22.
 23.
 24.
 25.

Fait à Muekumbi le 20 Mars 2022

Ont été présents :

N°	Noms	Organisation	Fonction	Signature
1	KAZANGI MUJINGA		Presid SA	
2	KIMBA JUSTIN		Vice- Presid	
3	MUTONISO SEBASTIEN		Conseiller	
4	MWASTIA VITA		Membre	
5	MWANSE LILI		Membre	
6	MWINOU MATTHEU		Membre	
7	KIBELE JACQUILINE		Charge du genre	
8	MPANGA MUJINGA		Membre	
9	KALENBE SOMPUE		Membre	
10	MUTONISO EMMANUEL			
11	KAMIMBI CLEOPATRE			
12	WAPITANGA SERGE			
13	MPANGA MONIQUE			
14	MUTUMBE KASONGO			
15	KULU KILUFYA			
16	BANGA CONBE			

Secret



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE MUKUMBI

L'an 2022, le 19 jour du mois de Mai, il s'est tenu la réunion de populaire d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village Mukumbi en présence de son chef. Les besoins ci-après ont été identifiés et présentés comme urgents et prioritaires :

1. Electricité
2. Adduction d'eau (15 points de forage)
3. Route G.P. - Mukumbi, Débarcadere moyen de transport au front
4. Batiments administratifs (Bureaux, salles de réunion, prison, 4x4)
5. Marché & dépôt, Terrain de foot,
6. Puits pour bœufs auto (50),
7. Formation aux métiers, construction école secondaire (Interm.)
8. Prins enseignants NU (10) et agents du groupement Mukumbi
9. Agriculteurs : Tinkumbi & Tinkumbi (3)

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	MUTORISO EMMANUEL	M	MUKUMBI	Prépôse	0903432277	
2	KAZANDI MUKINDA	M	MUKUMBI	P. SCA	0974335372	
3	MWINDU MATTHIEU	M	MUKUMBI	LOCALITE	081615853	
4	MUTORISO SEBASTIEN	M	MUKUMBI	P. REV	0815603534	
5	KWINDA LONGWA	M	"	GREFFIER	0900603972	
6	KALENGE SOMPUWE	M	"	-	0811600959	
7	KABINDA JONACIEN	M	"	PASTEUR	0820909843	
8	MUTUNBE KABONGO	M	"	-	-	
9	ZADIA ABASI	F	"	-	682037575	
10	MUKINDA SOMPUWE	F	"	-	08419457	



11	MASENGO MONIQUE	F	MUKUNZI	-	-	-
12	WITENGE CHRISTINE	F	MUKUNZI	-	-	-
13	MUSENARA ALBERT	M	MUKUNZI	-	081 982 0814	-
14	KABARIBA SOMPWE	F	"	SOUS-DEBVAR	-	-
15	YAV KANGOB	F	"	-	-	-
16	MUTINGA REBO	F	"	-	-	-
17	MPANCA JETTO	F	"	-	-	-
18	TANCA JUAITE	F	"	-	082 7682 660	Diff
19	KAPENGA FRONBERT	M	"	-	083 680 395	-
20	KATEBO MPLITA	M	"	-	-	-
21	KAZANDI JACQUE	M	"	-	-	-
22	WATINDA SERGE	M	"	-	-	-
23	MAKINA SAVID	M	"	CHEFA Q1	-	-
24	KUMUNZI CLEO FACE	M	"	-	082 551 7372	-
25	MPANCA TRESOR	M	"	-	-	-
26	KALORO JEANPIERE	M	"	POLICE LOCAL	082 085 786	-
27	KASHA BUTER	M	"	CHEF Q2	083 020 2115	-
28	KALUNGO MUTETA	M	"	-	-	-
29	MBANBA ALAIN	M	"	-	-	-
30	MUTORO ABRHAM	M	"	-	-	-

19 MAI 2022



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE KAMPENBA

L'an 2022, le 16..... jour du mois de Mars, il s'est tenu la réunion populaire d'identification et d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village Kampemba en présence de son chef.

Les besoins ci-après ont été identifiés et présentés comme urgents et prioritaires :

1. FORAGE.....
2. EQUIPEMENT PRODUIT HOPITAL.....
3. AGRICULTURE MAIS.....
4. FORMATION AUX METIERS + EMPLOI.....
5. MARCHE.....
6. TOLS POUR CHEF.....
7. Engagement Emploi
- 8

Fait à Kampemba 16 Mars 2022

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	JULIBERT MWABJAVITA	M	KAMPENBA	CHEF DE TERRE	0975613923	
2	MUKONDE KABESHA	M	KAMPENBA	chef de localité	0899204283	
3	KALUSA KATANGA	M	KAMPENBA	UC chef de localité	0846104531	
4	NGOYA WA TOYA	M	KAMPENBA	SECRETAIRE	0972046536	
5	MUTOMBO KATANGA	M	KAMPENBA	MEMBRE	0992578975	
6	MUTJINGA KIBOKO	F	KAMPENBA	MEMBRE		
7	NGOYI FAMBA	F	KAMPENBA	MEMBRE		
8	MWANZA ASSY	F	KAMPENBA	MEMBRE		
9	KATACHI SHOBEL	F	KAMPENBA	MEMBRE		
10	MBISOUNGO KONDE	F	KAMPENBA	MEMBRE		



- 11 MBANZA KELEBU
- 12 ILUNGA - MBAYO
- 13 MWUMBA - KATAMBA
- 14 NGUYI - FAMBIE
- 15 MBISONGO KONDO
- 16 KAMPANDA FRANÇOIS
- 17 MUMBA KATAMBA
- 18 KASONGO THOMAS
- 19 KAMPANDA MWEPU
- 20 KYABU - NGUYI Lucie
- 21 MASAKA TSAIKUTA
- 22 KAMBA KASANGA
- 23 MASENGO MOTEUR
- 24 YOLAMU ESEMO
- 25 KASANDA K
- 26 KAFUTA
- 27 MULET
- 28
- 29
- 30



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 PROVINCE DU HAT KATANGA
 TERRITOIRE DE KAMBOVE
 GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE SANDRA

L'an 2022, le 12..... jour du mois de Mars il s'est tenu la réunion de populaire d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village Sandra en présence de son chef. Les besoins ci-après ont été identifiés et présentés comme urgents et prioritaires :

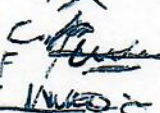
1. Construction d'une école égarée
2. Centre de santé (Maternité)
3. Agriculture
4. Route à courant
5. Eau : 4 forages
6. Formation professionnelle

Fait à Sandra le 12/03/2022

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KAMBA JERN	M	SANDRA	chef localité	0907814746	
2	MWANGE LYL	F	SANDRA	Memore	0904076813	
3	MUMBA FRAGON	M	SANDRA	Conseiller	0907336547	
4	FRANCOIS MAMBUWE	M	Sandra	chef adjoint	—	
5	BGOIE DEBAS	M	SANDRA	MEMBRE	—	
6	EADY	M	SANDRA	MEMBRE	—	
7	MWAMBA	M	SANDRA	T.T	—	
8	DIDIER	M	SANDRA	T.T	—	
9	CLEMENT	M	SANDRA	T.T	—	
10	MUXALA	M	SANDRA	T.T	—	



- 11: KABANGA - KAYOKA - ~~S~~ M 
- 12 TSHIBANGU - NKUNDA - M 
- 13 MATSHIPICHA ~~MORBM~~ 
- 14 KABILA MICHEL M. SANDRA 
- 15 MUBAMBE M. SANDRA 
- 16 MAHINGA M. SANDRA 
- 17 MUKANYA M. SANDRA 
- 18 KULU M. SANDRA 
- 19 BINENE CHRIS M. SANDRA 
- 20 YAV M. SANDRATT 
- 21 MUKASA M. SANDRA T.T. 
- 22 KAKESE M. SANDRA T.T. 
- 23 KYUNGU M. SANDRA T.T. 
- 24 KAWAGA M. SANDRA T.T. 
- 25 SANGI F. SANDRA T.T. 
- 26 SOFI - TAKAZI M. - SANDRA T.T. 
- 27 SHABANI - M. - SANDRA T.T. 
- 28 KAPWANGA - NALIBA - SANDRA T.T. 
- 29 MWANGE - ESTO - SANDRA T.T.
- 30 MUYELA - ZYHOLO - SANDRA T.T.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE KAWAMA

L'an 2022, le 28 jour du mois de Avril, il s'est tenu la réunion de populaire d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village Kawama en présence de son chef. Les besoins ci-après ont été identifiés et présentés comme urgents et prioritaires :

1. Construction des bornes pour bœufs (3)
2. Construction de l'école et du centre de santé
3. Construction du stade
4. Appui à l'agriculture (maïs, cultures maraichères) et horticoles
5. Centre de formation et entrepreneuriat
6. Fourniture en électricité

Fait à Mukumbi le 28/04/2022

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	XIGELE BYAPELA	M	KAWAMA	chef de local	0842541862	
2	MUMBA KIPENDA	M	KAWAMA	Vice chef local		
3	MUTOMBO KASONGO	M	KAWAMA	Chauffeur		
4	LUKUBA KASEJA	F	KAWAMA	Cultivateur		
5	KAINDA KASONGO	F	KAWAMA	Cultivateur		
6	MWAMBA CHABACK	M	"	"	"	
7	MPANGA LUKONGA	F	"	"	"	
8	ASA LUKONDA	F	"	"	"	
9	YABAKSI KAJIMANA	M	"	"	"	



10 BURE IRABOROGOR KAWAMA CULTIVATEUR *[Signature]*
 11 MUMBA LAPENI KAWAMA CULTIVATEUR *[Signature]*
 12 MUTARY KORO I KAWAMA



- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30

Annexe V. Actes de cession

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, **KALENGA SOMPWE Robert**, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise SHAMITUMBA SAS d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : **KAMPEMBA**

Superficie cédée : 100m x 200m

Motif : **Aménagement d'un terrain de foot**

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

- KALALA - MOLWE
- KAMIMBI - KILOFAST
- KAMBOLO - KONI
- MUKUNGA - SOMPWE
- PANGA - JULIE
- KAIKONA - MUTILA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, **KALENGA SOMPWE Robert**, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise SHAMITUMBA SAS d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : **KAMPEMBA**

Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Forage d'un puit communautaire

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER



- KAMUMBI - MOLWE
- KALALA - KIHOFASI
- KAMBOLO - KONI
- MUKONGA - SOMPWE
- PANGA - JULIE
- MAISONA - MUDALA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, **KALENGA SOMPWE Robert**, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise SHAMITUMBA SAS d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : **KAMPEMBA**

Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Forage d'un puit communautaire

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



- KAHALA-MOLWE
- KAMIMBI-KILOFAST.
- KAMBOLO-KOXI
- MUKONGA-SOMPWE
- PANGA-JULIE
- MAIZONA-MUJALA

CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, **KALENGA SOMPWE Robert**, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise SHAMITUMBA SAS d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : **MUKUMBI**

Superficie cédée : 100mx100m

Motif : Construction d'un marché

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER



- KALALA - MOUKE
- KAMUMBI - KILOFEST
- KAMBULO - KONI
- MUKONGA - SOMPWE
- PANGA - JULIE
- MAIBONA - MUTALA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, **KALENGA SOMPWE Robert**, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise SHAMITUMBA SAS d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : **KAWAMA**

Superficie cédée : 100m x 200m

Motif : **Construction d'une école**

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER



- KALALA - MOUNIE
- KAMIMBI - KILOFAST
- KAMBULO - KONI
- MUKONGA - SOMPWE
- PANGA - JULIE
- MAISONA - KITALA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, **KALENGA SOMPWE Robert**, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise SHAMITUMBA SAS d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : **SANDRA**

Superficie cédée : 100m x 200m

Motif : **Construction d'une école**

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

- KALALA - MOHWE
- KAMIMBI - KILOFAST
- KATIBO - KONI
- MUKONGA - SOMPWE
- PANGA - JULIE
- MAIZONA - MUJALA



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF-COUTUMIER

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, **KALENGA SOMPWE Robert**, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise SHAMITUMBA SAS d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : **MUKUMBI**

Superficie cédée : 100m x 200m

Motif : **Construction d'une école**

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI

Robert KALENGA SOMPWE

CHEF COUTUMIER

- KALALA - MOULINE
- KAMIMBI - KILOFANT
- KAMBULO - KONI
- MUKONGA - SOMPWE
- PANGA - ZULLIE
- MAIZOMA - MUJALA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, **KALENGA SOMPWE Robert**, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise SHAMITUMBA SAS d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : **SANDRA**

Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Forage d'un puit communautaire

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

- KALALA - KIDUWE
- KAMIMBI - KILDFAST
- KATIBOLO - KONI
- MUKONGA - SOMPWE
- PANGA - ZULIET
- MAIZONA - MUJALA



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, **KALENGA SOMPWE Robert**, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise SHAMITUMBA SAS d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : **KAWAMA**

Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Forage d'un puit communautaire

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

- KALALA - MOLWE
- KAMUMBI - KILOFAST
- KAMBOLO - KONI
- MUKONGA - SOMPWE
- RANGA - ZULLIE
- MAIZONA - MUDALA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, **KALENGA SOMPWE Robert**, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise SHAMITUMBA SAS d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : **MUKUMBI**

Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Forage d'un puit communautaire

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

- KALALA - PLOUKE KASAMBAY
- KAMIMBI - KILOFAST
- KATIBOHO KONI
- MUKONGA - SOMPWE
- PANGA - JULIE
- PAISONA - MUDALA



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, **KALENGA SOMPWE Robert**, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise SHAMITUMBA SAS d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : **MUKUMBI**

Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Forage d'un puit communautaire

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

- KALALA-MOLINE
- KAMUMBI-KHOFASI
- KAMBULO-KONI
- MUKONGA-SOMPWE
- PANGA-ZULLIO
- MAISONA-MUYALA



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER



**Annexe VI. Liste des membres présents à la formation sur le
cahier des charges**

LISTE DE PRESENCE FORMATION SUR LE Cahier 4 Chang

MUKUNBI LE 24 10/2022.

N°	NOM X POST-NOM	ADRESSE	FONCTION	NUMERO TEL
01	MUTORISO EMMANUEL	MUKUNBI Q1	PREBOSSE D'EC	0903132 277
02	MATTHIEU		LOCALITE	
03	KINYIMBA-LONGWA		GREFIER	0900603272
04	MWINDU MATTHIEU		LOCALITE	0811645853
05	KALLENDE SOMPWE	MUKUNBI	MENT BRE	0877600359
06	KABIMBA - DOKATEN	MUKUNBI	PASTEUR	0820909843
07	BERGE - DOKATEN	MUKUNBI	AGRICULTEUR	
08	MAKIND David	MUKUNBI	CHEF de quartier	
09	MWAMBWE WA KASONGO	SANARA	AGRICULTEUR	
10	MUMBA KAKAYA	JANDARA	D.	
11	KALUSA - KATANGA	KAMPENBA	LOCALITE	0840704537
12	MWAMBWE - PRINCE	KAMPENBA	CIVIL	0992578475
13	MUKUNBI KILUYA - J-C	KAKONATE - KIPES	SECRETAIRE	
14	NTOYA WATOYA THEOPHIL	KAMPENBA	SECRETAIRE	0972046536
15	JOSEPH MUSAHA GUMBA	MUKUNBI	MSAIDIZI Eglise Catholique	0810850285
16	BERNARD - NTONGO	MUKUNBI	NOTABLE	0991267935
17	MUSIMBA - JACOB	MUKUNBI	NOTABLE	0827907075
18	KAMIMBI CleopHACE	MUKUNBI	SECRETAIRE	0825592222
19	MUSA LAMBU - DOKATEN	MUKUNBI	AGRICULTEUR	
20	Kahigo	MUKUNBI	hasite	
21	RAZALI - TACOLE	MUKUNBI	AGRICULTEUR	
22	- M. MONIQUE	KAKONATE	VICE-LOCALITE	
23	- LOCATSE KATIBA	KAKONATE	CHEF DE LOCALITE	0830874743
24	KASONGO JOSUE	MUKUNBI	INFIRMIER TOUT	099154111
25	RAKIZOBA - MUVALA	MUKUNBI	AGRICULTEUR	
26	LAZARDI - MUJIN G.	MUKUNBI	PROSO C.C	099154111
27	MUTOMBO SEBASTIEN	MUKUNBI	PRESIDENT DEVELOPEMENT	0015603534



28	KYOMBIEN WA MUTORE	C.2. MUKUMBI	V.S. PRÉSANT	08716 25882
29	MUTUMBE - KASONZO	D.3. MUKUMBI	NOTABLE	-
30	KATENBO - WA MPUTA	MUKUMBI	NOTABLE	-
31	MUJINGA MABWE (BUTORI)	MEMBRE-CLD	MUKUMBI	0578415734M
32	KISELE - JAKELIMBI	MEMBRE-CLD	MUKUMBI	-
33	KASAMBA - SOPHE	MEMBRE -	MUKUMBI	-
34	CLUBKINDA SONDE	MUKUMBI	Cultivateur	m
35	MASENGO MONIQUE	MUKUMBI	Cultivateur	10/20
36	KISONGE MAKONDE	MUKUMBI	NOTABLE	-
37	KISELE - BUNDELO	KAWAMA	chef de localité	-
38	Jean MUMBA	KAWAMA	de localité	CH
39	KACUBA Jean	Sandra	chef de localité	-
	NUANGELE LU	Sandra	-	-
41	KOLOKO Jean Pierre	MUKUMBI	0830207115 Chef de quartier	-
42	KIRENGA CHRISTINE	MUKUMBI	VENDEUSE	-
43	PRANGA - ERICK	MUKUMBI	CHASSEUR	-
44	KATANDA - FLORIBERG	MUKUMBI	CHASSEUR	-



**Annexe VII. Prescriptions techniques relatives à la
construction des écoles, marché et bâtiment administratif
du groupement**

Specifications techniques relatives à la construction de trois écoles, d'un marché et du bâtiment administratif du groupement

I. PRESENTATION

I.1. PROGRAMME

Les travaux faisant l'objet du présent descriptif consistent en la construction de trois écoles, d'un marché et du bâtiment administratif du groupement dans le cadre du cahier des charges au bénéfice des communautés locales impactées par les activités minières de l'entreprise SHAMITUMBA SAS.

I.2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

D'une manière générale, l'Entreprise devra se rassurer de l'ensemble des travaux et des fournitures nécessaires à la réalisation d'installations capables de répondre aux besoins exprimés en fonctionnement normal dans toutes les conditions de sécurité et de régularité; sans qu'elle puisse se prévaloir d'une erreur ou d'une omission dans La cotation proforma pour chaque ouvrage.

II. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

La présente section a pour objet la description des prescriptions communes à l'ensemble des prestations attendues au niveau de tous les corps d'état de travaux et prestations dans le cadre des ces trois projets concernés par la présente prescription

Les corps d'état constituant les travaux sont les suivants sans que cela soit limitatif pour autant :

- ✓ **INSTALLATION CHANTIER**
- ✓ **IMPLANTATION DES OUVRAGES**
- ✓ **GROS OEUVRES**
- ✓ **FINITIONS**

II.1. DEFINITION DU CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES PARTICULIERES

Le présent document vient préciser l'ensemble des prestations que l'entrepreneur doit prévoir dans son offre.

L'entreprise devra notamment comprendre dans son offre, sous peine de nullité :

- ✓ L'ensemble des études et travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages ;
- ✓ La découverte d'erreurs ou d'omissions dans le descriptif établi par le maître d'œuvre, celui-ci devant être immédiatement informé de ces erreurs ou omissions. Dans tous les cas, l'entreprise s'engage à effectuer l'intégralité des travaux prévus au devis descriptif ou représentés sur les plans ;
- ✓ Si aucune observation n'est présentée à ce sujet lors de la remise des offres, l'entreprise ne pourra prétendre à quelque réajustement que ce soit.

Toute omission en limite de prestation entre corps d'état sera à la charge de l'entreprise.

II.2. DEFINITION DES LOTS ET CORPS D'ETAT

Les travaux faisant l'objet des présents projets sont constitués en un seul lot unique donnant lieu à un seul et unique marché de travaux.

II.3. SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE SUR LE CHANTIER

II.3.1. GENERALITES

Les entrepreneurs veilleront scrupuleusement au respect des règles de sécurité concernant le travail des ouvriers, la protection des baies libres, trémies, etc. Les dispositions réglementaires de protection, d'hygiène et de sécurité seront conformes aux prescriptions des lois, décrets, arrêtés et règlements en vigueur.

II.3.2. QUALITE DES MATERIAUX, STOCKAGES ET MISES EN OEUVRE

II.3.2.1. MATERIAUX

Il ne sera prévu que des matériaux traditionnels ou des matériaux non traditionnels ayant fait l'objet d'un avis technique ou d'une enquête spécialisée d'un bureau de contrôle et acceptés en garantie

II.3.2.2. ESSAIS

L'entrepreneur ne pourra exécuter ses travaux qu'après l'accord du Bureau de Contrôle sur la conception de ses ouvrages.

Il procédera au contrôle interne auquel il est assujéti au niveau des fournitures, du stockage et de la mise en œuvre ainsi qu'aux essais et vérifications figurant sur les listes en accord avec les assurances.

Les résultats de ces vérifications et essais devront être consignés dans des procès-verbaux suivant les modèles habituels. Ces procès-verbaux devront être envoyés, pour examen, au Bureau de Contrôle, en double exemplaire.

III. RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS ET SERVICES

Toutes démarches ou déclarations auprès des services concessionnaires, Services Techniques du Haut Katanga, Sont à la charge de l'entreprise, y compris les travaux demandés par ces mêmes services pour permettre le bon déroulement et l'achèvement complet de la réalisation. Les frais de dossiers éventuellement demandés par ces services sont à la charge de l'entreprise.

III.1. PRESTATIONS GENERALES A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE

Qu'elles figurent ou non dans le corps du descriptif détaillé, les prestations ci-après sont dues par l'entreprise attributaire et sont réputées comprises dans le montant du marché :

- ✓ La visite des lieux et la prise en compte de toutes les suggestions d'exécution ;
- ✓ La prise en compte de tous les éléments relatifs à l'ensemble des prestations et travaux ;
- ✓ Les installations du chantier y compris locaux de stockage etc ;
- ✓ Les essais et vérifications prévues aux DTU pour les ouvrages afférents ;

- ✓ L'établissement et la fourniture en cinq exemplaires des plans de récolement des ouvrages exécutés selon les prescriptions du maître d'œuvre ;
- ✓ La participation aux réunions de chantier dès lors que l'entrepreneur y aura été invité par l'architecte.

III.2. PLANS D'EXECUTION ET DE RECOLEMENT

III.2.1. PLANS DE CONCEPTION ET D'EXECUTION

Tous les plans conception et d'exécution sont à la charge de l'entreprise. Ces plans devront être établis en coordination avec les autres corps d'état de travaux et suffisamment tôt pour qu'ils soient examinés et approuvés par le maître d'œuvre de la réalisation et éventuellement le Bureau de Contrôle Technique. Toute erreur ou omission, affectant ce dossier, devra être signalée au Maître d'Ouvrage dans l'offre initiale, faute de quoi leurs conséquences financières éventuelles seront à la charge exclusive de l'entreprise.

III.2. 2. PLANS DE RECOLEMENT

Après exécution de ses travaux, l'entrepreneur devra remettre au Maître d'Ouvrage trois tirages d'un dossier complet des ouvrages exécutés, y compris notice descriptive de fonctionnement des équipements.

IV. CONDITIONS TECHNIQUES D'EXECUTION DES TRAVAUX

Tous les ouvrages doivent être réalisés avec les matériaux ou fournitures de la meilleure qualité dans l'espèce indiquée avec mise en œuvre dans les règles de l'art, tant au point de vue technique qu'au point de vue esthétique.

IV.1. ECHANTILLONS

Avant toute commande, l'entrepreneur devra soumettre à l'agrément de l'architecte les échantillons des matériaux et matériels qu'il compte utiliser.

Obligation est faite à l'entrepreneur de présenter ou exécuter, selon le cas, les différents échantillons ou fabrications, dans les délais qui seront fixés dès la signature du marché, et

qui resteront visibles et à la disposition du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre, pendant la durée du chantier, dans un local sur le chantier.

IV.2. CONTROLE INTERNE

En début de chantier, l'entrepreneur donnera le nom de la personne chargée d'assurer le contrôle des matériaux et de leur mise en œuvre. Le contrôle interne auquel est assujettie l'entreprise doit être réalisé à différents niveaux :

- ✓ Au niveau des fournitures, quel que soit leur degré de finition, l'entrepreneur s'assurera que les produits commandés et livrés sont conformes aux normes et spécifications complémentaires éventuelles du marché ;
- ✓ Au niveau du stockage, l'entrepreneur s'assurera que celles de ses fournitures qui sont sensibles aux agressions des agents atmosphériques et aux déformations mécaniques sont convenablement protégées ;
- ✓ Au niveau de l'interface et la coordination entre corps d'état de travaux, l'entrepreneur vérifiera tant au niveau de la conception que de l'exécution, que les ouvrages à réaliser ou à exécuter par d'autres corps d'état permettent une bonne réalisation de l'ensemble des travaux ;
- ✓ Au niveau de la fabrication et de la mise en œuvre, le responsable des contrôles internes de l'entreprise vérifiera que la réalisation est faite conformément aux D.T.U et aux règles de l'Art ;
- ✓ Au niveau des essais, l'entrepreneur réalisera les vérifications ou essais imposés par le D.T.U et les règles professionnelles et les essais particuliers supplémentaires exigés par les pièces écrites.

IV.3. PROTECTION DES OUVRAGES EXECUTES

L'entrepreneur est tenu pour responsable des ouvrages et en doit la protection jusqu'à la réception. Il doit donc les protéger contre les risques de détérioration, de vol ou de détournement. De plus, pendant l'exécution des travaux, il doit prendre les précautions nécessaires pour ne pas causer de dégradation aux matériaux ou ouvrages existants conservés.

Si des détériorations sont constatées en cours de chantier elles seront réparées aux frais de l'entrepreneur responsable, à charge pour lui de se faire couvrir par son assurance.

Ces réparations ou remises en état, quoiqu'étant exécutées pendant le délai contractuel, n'entraîneront pas d'augmentation de ce délai.

IV.3. NETTOYAGES ET ENLEVEMENT DES DECHETS

Au cours des travaux, le chantier devra être tenu en parfait état de propreté. L'entrepreneur est chargé de l'enlèvement des déchets, chaque fois que leur volume l'exigera ou à la demande du maître d'œuvre ou du maître de l'ouvrage. Il doit le nettoyage parfait des locaux dans lesquels il travaille ou qu'il emprunte pour l'exécution de ses travaux.

En fin de travaux, les nettoyages définitifs seront faits par l'entreprise.

IV.4. GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DECENNALE

L'entrepreneur garantit formellement la conformité de ses ouvrages à la réglementation nationale en matière de construction.

Cette garantie, d'une durée d'un an implique le remplacement dans les plus brefs délais de toute partie d'ouvrage reconnue défectueuse ; ainsi que la remise en état pendant cette période de tout élément qui se serait détérioré dans des conditions d'utilisation normale.

Les fournitures et les réparations faites seront garanties pendant un nouveau délai d'un an, et dans les mêmes conditions que lors des travaux initiaux.

Par ailleurs, la date de réception avec ou sans réserve constitue l'origine de la garantie biennale et/ou décennale des ouvrages.

